

VOYAGES EN EGYPTE

DE

MICHAEL HEBERER VON BRETTEN

1585 - 1586

La redécouverte de l'Egypte a été, pour les hommes d'Occident, une passionnante aventure. Pendant longtemps ce pays ne fut guère considéré que comme la toile de fond d'épisodes bibliques, le lieu des exploits de Joseph et de Moïse, la terre de refuge de la Sainte Famille; puis les croisades ajoutèrent à cette image le fracas guerrier des batailles, le souvenir des revers, celui des victoires. Avec les siècles suivants s'ouvre une nouvelle période de la redécouverte. Etape sur la voie des Lieux Saints, et riche elle-même de souvenirs sacrés, l'Egypte commence aussi à être observée pour elle-même, à travers sa vie de chaque jour, ses habitants, ses paysages, son histoire récente. Les contacts sont encore très limités, quels que soient l'importance des échanges commerciaux, et le faste des ambassades officielles. Pourtant, jusqu'à 1700, c'est-à-dire avant que ne s'ouvre avec le XVIIIe siècle, l'ère des grands voyages, plus de deux cent cinquante auteurs occidentaux ont publié une relation de leurs aventures égyptiennes. Bon nombre de ces récits sont d'accès difficile, en raison de leur rareté; certains sont encore manuscrits; les autres sont rédigés dans les langues les plus diverses, anglais, allemand, espagnol, italien, latin, flamand ou tchèque. C'est dire que leur utilisation, même lorsque le livre lui-même est accessible, n'est pas toujours à la portée immédiate de ceux qui s'occupent d'histoire orientale.

CE VOLUME

LE DIX-HUITIÈME

PUBLIÉ DE LA

COLLECTION DES

VOYAGEURS

OCCIDENTAUX

EN ÉGYPTE

A ÉTÉ IMPRIMÉ

EN 1976 PAR

L'INSTITUT

FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE

ORIENTALE

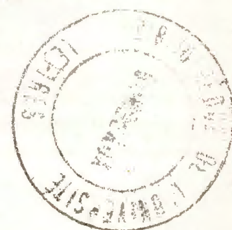
DU CAIRE

Voyages en Egypte

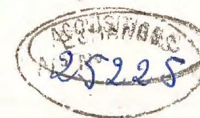
de Michael HEBERER von BRETTEN

1585-1586





Traduits de l'allemand, présentés et annotés
par Oleg V. Volkoff



AVANT-PROPOS

L'AUTEUR

On ignore les dates exactes de la naissance et de la mort de Johann Michael Heberer [1]. Il naquit probablement entre 1555 et 1560, à Bretten, dans le Palatinat, troisième enfant d'une famille qui en comptait huit. Son père, Johann Heberer, était un modeste « Ackerbürger » (« bourgeois agriculteur ») [2]. Sa mère, Catherine Schwarzerdt, était la nièce du célèbre théologien Melanchton (dont le vrai nom, avant d'être grécisé, était également Schwarzerdt, c'est-à-dire : « terre noire »), ami de Luther et petit-neveu lui-même du savant humaniste Reuchlin, parenté dont notre héros n'était pas peu fier.

Michael Heberer grandit dans la gêne, car ses parents devaient trouver beaucoup de difficultés à élever une aussi nombreuse famille; il les perdit d'ailleurs très tôt. Il fit ses études à l'école de Neuhausen fondée par le duc régnant, et destinée à préparer, en six ans, des jeunes gens ayant déjà acquis des connaissances élémentaires, à entrer à l'université. Puis il continua ses études à l'université de Wittenberg, probablement sur le conseil d'un cousin de sa mère, Philippe Melanchton le Jeune, qui était en ce moment syndic de cette remarquable institution.

---

[1] On trouvera de nombreux détails d'ordre biographique dans la préface rédigée par M. Karl Teply pour la récente réédition de l'ouvrage de Heberer (Michael Heberer von Bretten, *Ægyptiaca servitus,* Graz (Autriche), [Akademische Druck und Verlagsanstalt], 1967).

[2] Bourgeois habitant la ville mais possédant une exploitation agricole dans la banlieue.

A la « Faculté des Arts » dont Heberer suivit les cours, on étudiait surtout la philosophie, discipline exigée pour l'admission aux facultés « supérieures ». Cette université était fréquentée par de nombreux étrangers — Polonais, Suédois, Hongrois — dont les récits contribuèrent peut-être à éveiller en Heberer le goût des voyages.

En 1578 il part pour Leipzig, sans nous révéler la raison de ce changement, ni s'il y continua ses études de philosophie ou bien commença à se spécialiser dans une science, par exemple le Droit, qui lui assurerait plus tard un poste bien rétribué. Nous ne savons pas non plus pourquoi il interrompit complètement ses études et se rendit pendant l'hiver de 1579-1580 à Heidelberg, sans avoir acquis de grade universitaire.

De 1580 à 1582 Heberer gagne sa vie à Heidelberg comme précepteur du comte suédois Erich Bielke (ou Bilcke), puis, son élève ayant quitté l'Allemagne pour la Suède, Heberer demanda à une Française, Mme. de Coursell, la permission de se joindre, « à ses propres frais », à la suite de cette noble dame pour faire avec elle le voyage jusqu'en France, autorisation qui lui fut gracieusement accordée.

Arrivés au village de Chammesson (dans les environs de Châtillon-sur-Seine) ils s'arrêtent dans le château appartenant à la famille de Foyssy (dont les membres portaient généralement le nom « de Chammesson »).

Ayant appris que Heberer connaissait le latin — langue qu'ils sont obligés d'employer car Heberer ne parlait pas encore le français — les Chammesson lui proposent de rester avec eux, car deux d'entre eux voulaient se perfectionner dans cette langue, ainsi qu'en allemand.

Heberer accompagne cette famille pendant trois années, et visite avec elle Paris et quelques autres villes. Le 9 avril 1585 il est à Marseille où il prend congé des Chammesson et reçoit une lettre de recommandation pour un de leurs parents, chevalier de Malte. Après un court séjour dans cette île, Heberer s'embarque sur un navire de l'Ordre qui va livrer

la guerre de course contre les Turcs. Ils croisent quelque temps dans la Méditerranée, reviennent à Malte, puis repartent.

C'est pendant ce second voyage que Heberer sera fait prisonnier en Egypte où il passera trois années, au cours desquelles il fera, comme galérien sur le navire d'un renégat italien, Mahomet Beg, natif de Pantellaria, devenu gouverneur d'Alexandrie, de nombreux voyages qui le conduiront à Constantinople, à Chypre, en Syrie, à Rhodes, ainsi que dans différentes îles grecques.

Lors de ses passages à Constantinople, il s'adressera successivement aux ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, puis de France, leur demandant de l'aider à recouvrer sa liberté. Finalement ses efforts seront récompensés : grâce à l'aide de l'ambassade française et de l'Ordre de Malte, il sera racheté en décembre 1587 par l'intermédiaire d'un renégat, Aly Raïs, qui lui donnera ensuite une lettre d'affranchissement [1].

Il partira pour Malte, de là pour Rome et ensuite pour l'Allemagne. En 1589 il revient à Heidelberg où son arrivée fit sensation : invité à la cour, il dut y faire le récit de ses aventures.

Le prince-électeur s'intéressa à Heberer et lui procura un modeste emploi dans l'administration. En mai 1593 Heberer fut nommé « régistrateur de chancellerie » (sorte d'archiviste) avec un traitement annuel de 140 florins, un foudre de vin, douze muids de blé et deux habits de cour, l'un pour l'été, l'autre pour l'hiver.

Peu après il se maria. On ne sait s'il eut des enfants.

Pendant les dix années suivantes, il fit trois voyages en service commandé : en Pologne, en Suède et enfin, chargé d'un message urgent en mars 1595, à Prague. (A cette occasion il couvrit 645 km. en cinq jours,

---

(1) Voir ci-dessous, p. [x] le texte de cette lettre.

changeant trente-deux fois de monture ! Très satisfait d'être arrivé à Prague dans le délai prescrit, il eut encore le plaisir d'y rencontrer son ami Karl Nützel qu'il avait connu lors de sa captivité à Alexandrie).

Comme nous l'avons dit, on ignore la date exacte de sa mort, mais il est probable que les malheurs dont Heidelberg eut à souffrir au début de la guerre de Trente ans, attristèrent la vieillesse de l'ancien galérien. On sait que lors de la prise de cette ville par l'armée de Tilly, Heberer, dénoncé — faussement — par des voisins comme ayant un trésor caché dans sa maison, fut torturé par des Croates.

Comme les registres de la communauté protestante de Heidelberg, à jour depuis 1633, ne contiennent pas son nom, sa mort a dû se produire avant cette année.

* * *

L'esclavage en Turquie au XVIe siècle.

Pour se faire une juste idée de la situation de Heberer-esclave, il est indispensable de se rappeler certaines caractéristiques de l'esclavage en Turquie au XVIe siècle. (Comme on le sait, l'Egypte faisait, en ce moment, partie de l'empire turc).

Pour la Turquie, l'institution de l'esclavage découle d'une nécessité vitale et impérieuse : c'est un des piliers — peut-être le principal — de l'Etat du Grand Seigneur. Ce dernier, en effet, ne recrute pas toujours ses collaborateurs immédiats et le noyau de son armée parmi les Turcs proprement dits, mais les choisit souvent dans les pays étrangers tombés sous sa domination : la Grèce, la Serbie, l'Albanie, etc. N'ayant pas d'attaches familiales à Constantinople, les ressortissants de ces pays n'auraient pas pu — au cas où ils y auraient songé — profiter du pouvoir dont les avait investis le sultan pour se rebeller et se poser en rivaux du

monarque. Le « tributaire », même élevé à un très haut rang, vivait dans une entière dépendance du Grand Seigneur qui, pareil au bourreau faisant voler d'un coup l'escabeau sur lequel reposent les pieds du condamné à la pendaison, le laisse suspendu dans le vide, pouvait en un moment faire exécuter le factieux, ou, au moins, le rejeter au dernier rang de la société. Conséquence paradoxale de cette politique : en Turquie il était plus facile à un étranger qu'à un Turc de s'élever aux plus hautes charges de l'Etat. Ceci explique en partie (avec aussi la coutume pour tout nouveau sultan d'égorger ses proches parents le jour de son avènement), la durée de cette dynastie qui se maintint sans interruption sur le trône pendant six siècles.

Il en était de même de l'armée dont le noyau était formé par les janissaires, recrutés dans les pays étrangers soumis à la Turquie. Convertis à l'islam, admirablement entraînés, ils constituaient l'épine dorsale de l'armée turque qui leur dut sa réputation de courage, d'endurance et d'invincibilité. Nés esclaves, méprisés par le vrai Turc jusqu'à leur incorporation dans les différentes unités militaires, ils étaient, une fois devenus soldats du sultan, non seulement respectés, mais aussi craints par ce même Turc.

* * *

Mais la levée annuelle parmi les enfants chrétiens — le *dewshirme* — ne suffisait pas pour pourvoir à tous les emplois confiés de préférence aux étrangers ou que les Turcs eux-mêmes refusaient de remplir, par exemple ceux de rameurs sur les galères ou de serviteurs. Un autre moyen de se procurer les bras indispensables était la guerre. A part le butin, elle fournissait des captives pour les harems, et des captifs utilisés pour les travaux les plus pénibles et les plus rebutants, ou bien revendus à un

bon prix à des particuliers. (Si le prisonnier était de haut rang, on pouvait exiger de sa famille une rançon).

D'après la loi militaire de l'islam, le prisonnier de guerre, esclave de son vainqueur, ne jouissait, en effet, d'aucun droit, d'aucune protection, et devait exécuter tous les ordres de son maître. Tombait-il aux mains d'un particulier, son sort était souvent supportable, car le Coran recommande de traiter les esclaves avec humanité et même de les affranchir [1]. Il en était tout autrement s'il devenait la propriété du sultan, c'est-à-dire de l'Etat. Il perdait son individualité, se fondait dans un groupe dont le surveillant ne cherchait qu'à extraire le maximum de travail, tâche dans laquelle excellaient surtout les renégats, vrais gardes-chiourme, tristement célèbres par leur cruauté, comme l'ont confirmé maints voyageurs.

La grande crainte qui tenaillait donc tous les prisonniers, était d'être envoyés sur les galères du sultan où ils avaient beaucoup moins de chance d'obtenir leur liberté (p. 152) et où le travail était encore plus pénible. En ce cas ils étaient logés dans le célèbre *bagno* d'Istanbul; ensuite ils devaient charger et décharger les galères qui transportaient à Istanbul les blocs de marbre extraits des carrières situées sur les îles de la mer de Marmara. Un Allemand, Fréderic Seidel, contemporain de Heberer, qui dut y servir en 1593, parle avec effroi des conditions terribles qui régnaient sur ces navires [2], « des coups incessants avec des cordes et des courbaches », de l'obligation continuelle « de tirer et de sauter », du « labeur inhumain et pénible » qui durait parfois deux jours et deux nuits de suite, sans arrêt, après quoi les malheureux galériens n'avaient qu'une ou deux heures pour se reposer; il compare son sort à celui d'une

[1] *Coran,* Sour. *IV,* 40 et *XXIV,* 33.

[2] Cité par Teply dans sa préface à l'ouvrage de Heberer, p. xxxvi.

haridelle, à la voiture enlisée, et qu'un cocher sans pitié essaie de faire avancer à coups de fouet. Quant à la nourriture, elle se réduisait à deux petites miches de pain par jour et à des escargots que les prisonniers attrapaient eux-mêmes et faisaient cuire dans la cendre ...

Ni les Capitulations signées à plusieurs reprises entre la Porte et la France, ni la conversion à l'islam, n'offraient une échappatoire. Comme il ressort du récit de Heberer, le Français captif qui lui apprit à tricoter ne put jamais se prévaloir de la convention existant depuis 1536 entre la France et la Turquie, pour se faire affranchir. L'abjuration, elle non plus, ne signifiait pas nécessairement libération. Si aigu était le manque d'hommes dans certaines « professions » — par exemple parmi les rameurs de galères — que même les prisonniers musulmans n'en étaient pas exemptés, à plus forte raison « l'infidèle », même s'il se convertissait à l'islam. Pour donner une idée du nombre des malheureux enchaînés sur les galères turques, rappelons qu'en remportant la victoire de Lépante en 1571, don Juan d'Autriche libéra 12.000 esclaves.

* * *

Restait la fuite, mais ce n'était pas chose aisée. Non seulement le galérien devait affronter mille difficultés pour se débarrasser de ses chaînes et quitter le navire, mais une fois à terre il rencontrait de nouveaux obstacles : ignorant la langue du pays, il suscitait immédiatement la méfiance chez les indigènes qui s'empressaient de le signaler aux autorités. Sa tête et son menton rasés (mesure d'hygiène imposée à tous les prisonniers) le faisaient facilement reconnaître pour un esclave en fuite; il devait donc chercher un refuge chez une personne charitable où il pût se cacher, le temps de laisser repousser ses cheveux et sa barbe. Ce faisant, il exposait son hôte à un grand danger — témoin l'aventure arrivée au

marchand de vins italien condamné aux galères sur le simple soupçon d'avoir aidé deux esclaves à s'échapper (p. 162). Enfin le fuyard savait que son maître se vengerait sur les autres esclaves, comme il arriva lors de la fuite de George Köpke (p. 211), un ami de Heberer (p. 215). Le gardien qui avait négligé, la veille, de vérifier les chaînes des prisonniers, fut lui-même mis aux fers; (dans ce cas particulier il était innocent : eût-il examiné, le soir précédent, les chaînes des galériens, il n'aurait rien découvert, attendu que le fugitif les avait limées rapidement, en une seule nuit). Les voisins du fuyard qui, l'ayant vu limer ses fers, ne l'avaient pas dénoncé, reçurent chacun 50 coups de bâton; quant aux autres esclaves on ajouta à leurs chaînes habituelles un « bracelet de fer ».

Ensuite venaient les terribles punitions corporelles infligées aux fugitifs s'ils étaient rattrapés. Généralement le châtiment consistait en une séance de bastonnade : cent coups administrés avec une baguette sur la plante des pieds. Un certain Schmid, un ancien esclave, la décrit ainsi [1] : « Ces bastonnades causent de telles douleurs qu'on ne peut l'exprimer; elles sont si violentes qu'elles inspirent la crainte, et réduisent à la soumission les hommes les plus emportés et les plus indisciplinés ». Remarquons à ce propos que cette punition devait être beaucoup plus douloureuse pour les Européens, utilisant depuis leur enfance des chaussures et ayant donc la plante des pieds très tendre, que pour les indigènes des basses classes habitués à marcher toute leur vie pieds nus, et dont la peau acquérait ainsi la dureté d'une véritable corne [2].

---

[1] C. Gurlitt, *Die Sklaverei bei den Türken im 16. Jahrhundert*, in *Beiträge zur Kenntnis des Orients*, X Band, Halle, 1913, p. 88.

[2] Le voyageur allemand Neitzschitz (*Voyage en Egypte*, 1636, [IFAO], 1974, p. 186) décrit les bédouins qui ne sont pas incommodés par la marche, en plein été, sur le sable surchauffé du désert, alors que lui-même en sentait

Une autre punition réservée aux esclaves repris était l'ablation du nez et des oreilles. Heberer (p. 177) comptait parmi ses compagnons d'infortune seize chrétiens qui avaient été ainsi mutilés pour avoir essayé de regagner leur liberté.

* * *

Un moyen pour décourager les esclaves de s'enfuir était de leur promettre l'affranchissement après 14-15 ans de service, parfois même après 8-10 ans, à condition qu'ils travaillent bien et ne tentent pas de s'échapper. (Cette action, en apparence généreuse, n'était en fait dictée que par des considérations égoïstes : d'abord elle incitait l'esclave à montrer plus de zèle; ensuite, si au moment de sa capture il n'était plus très jeune et qu'on l'exploitait impitoyablement pendant une longue période, il ne pouvait plus fournir, au bout d'un certain nombre d'années, un très gros effort, et son entretien n'était donc plus « rentable »). La promesse d'affranchir un esclave à une date fixe était généralement faite une demi-année après sa capture (ou son achat) et confirmée par un écrit [1]. L'esclave possesseur d'un tel document ne pouvait plus être vendu; son maître essayait-il néanmoins de le faire, l'esclave avait le droit d'en appeler au cadi en s'appuyant sur l'écrit en question,

---

les brûlures à travers la semelle de ses chaussures; un autre voyageur, Lubenau, (*Voyage*, 1588, [IFAO], 1972, p. 710), écrit : « La plante de leurs pieds [celle des indigènes] est tellement épaisse qu'ils ne sentent pas quand on tape sur eux ».

[1] Voir Wild, *Voyages en Egypte*, 1606-1610, [IFAO], 1973, pp. 222 [66], 228 [75], 229 [75].

Au moment de son affranchissement définitif, l'esclave recevait une sorte de certificat destiné à prouver qu'il ne s'était pas enfui. Voici le texte de celui qui fut remis à Heberer (p. 332) :

« *Que le Dieu Tout-puissant nous soit en aide dans tout ce que nous entreprenons.*

« *Nous informons et faisons savoir à tous ceux qui verront cette lettre que nous l'avons écrite et lue, et que ce qui y est écrit ne vient pas de nous, mais a été écrit sur l'ordre de nos maîtres, pour publier et faire savoir que Michel* [*le*] *Franc a été retenu par nous pendant trois années comme serviteur captif. Il avait été fait prisonnier à la guerre, étant notre ennemi, sur mer, combattant contre nous. Mais une fois* [*cette période de*] *temps étant passée, il a conclu un arrangement avec nos maîtres, si bien qu'il a été considéré comme digne d'obtenir de nouveau sa liberté.*

« *Ceci ressort clairement de* [*ce*] *certificat muni de signatures.*

« *Pour confirmer* [*l'authenticité*] *de ce certificat* [*ont signé*] *Aly Chaouch, arnaoute. Ibrahim Bacha, janissaire. Mahomet Bey.*

« *Que Dieu nous vienne à tous en aide* ».

* * *

Heberer l'esclave.

L'intérêt principal du récit de Heberer ne réside pas tant dans sa description de l'Egypte — son livre ne contient rien sur ce pays que l'on ne trouve chez la plupart des autres voyageurs de cette époque [1]. (Ce fait est compréhensible si

[1] A l'exception, peut-être, de quelques coutumes que nous n'avons pas encore vu mentionnées par les autres voyageurs dont nous avons parcouru les relations. (Par exemple, le sacrifice d'une vache lors du lancement d'un

l'on se rappelle que l'auteur — un esclave — ne jouissait pas de la liberté de ses mouvements et ne pouvait ni visiter lui-même tous les lieux ou bâtiments intéressants, ni même réunir des renseignements sur tout ce qui piquait sa curiosité). L'originalité de la partie égyptienne du livre de Heberer consiste dans les nombreux détails fournis par l'auteur sur la condition d'un esclave et d'un galérien chez les « Maures » à la fin du xvi[e] siècle. Nous possédons un autre texte donnant mainte information sur la vie des esclaves en Egypte vers 1600 : les Mémoires laissés par un compatriote de Heberer, Johann Wild [1]. Avec Heberer, nous avons en plus le récit d'un galérien qui rama pendant des périodes plus ou moins longues sur des vaisseaux turcs.

La vie de l'esclave, telle qu'elle est décrite par Heberer, peut se résumer en une seule phrase : c'est celle d'un être humain ravalé au rang d'une bête de somme, et même plus bas, puisqu'un animal domestique reçoit généralement une nourriture adéquate et des soins en cas de maladie — avantages dont étaient privés les esclaves, du moins ceux qui avaient eu le malheur de tomber entre les mains d'un maître dur et cruel, comme le « propriétaire » de Heberer.

* * *

Heberer et ses compagnons sont logés dans « une grande et longue écurie » (p. 99) ou, au Caire, dans une haute tour (p. 122), jamais chauffées en hiver malgré le froid assez vif qui règne parfois en Egypte,

bateau, le droit pour les prisonniers de se servir aux étalages des boutiquiers, etc. Voir l'Index au paragraphe : Coutumes).

[1] Voir ci-dessus, note (1) p. [ix].

et mal ventilées en été par une seule ouverture pratiquée au plafond (p. 99). Ils doivent se coudre eux-mêmes des vêtements (ayant été entièrement dépouillés par les « Maures » au moment de leur capture), avec des morceaux de vieilles voiles (p. 111); on ne leur donne même pas de fil, et ils sont obligés d'en fabriquer à partir de vieux bouts de corde. Quant aux aiguilles, ils doivent les rendre, une fois le travail terminé, à leur gardien, pour ne pas être tentés de les transformer en limes, afin de s'en servir pour se débarrasser de leurs fers (p. 111). On ne prévoyait évidemment pour les esclaves ni vêtements chauds pour la saison froide, ni couvertures pour la nuit.

La nourriture se réduisait à de l'eau et des biscuits avec adjonction parfois d'oignons ou de melons, mais jamais de viande (p. 99). Le matin, un Arabe venait leur vendre des fèves, cuites ou rôties (p. 153); c'était le seul aliment chaud qu'ils recevaient pendant toute la journée, et encore était-il réservé à ceux qui avaient de l'argent, ou bien, possesseurs de quelque objet (planchette, clou, etc.), pouvaient l'offrir en échange au « Maure ».

Un autre moyen de se ravitailler consistait, pour les esclaves, à voler du pain, des fruits, de la viande, aux étalages des boutiques lorsqu'ils allaient à leur travail ou en revenaient. Cette coutume, admise par les autorités, qui économisaient ainsi les frais de nourriture de leurs captifs, était évidemment exécrée par les marchands et provoquait souvent des bagarres (p. 128).

Aussi est-ce une véritable fête lorsqu'un événement imprévu permet aux prisonniers de varier leur menu quotidien avec un peu de viande, comme, par exemple, quand ils s'emparent de la chair d'un buffle, mort à la suite d'une chute (et qui ne pouvait donc être mangé par les musulmans) (p. 129); c'est « la première viande que nous eûmes à consommer en Egypte », écrit Heberer; ou bien lorsqu'ils volent un mouton à un

paysan (avec l'assentiment de leurs gardiens) (p. 136), qu'ils subtilisent une vache destinée à être sacrifiée, selon une ancienne coutume, lors du lancement d'un bateau (p. 161), ou enfin quand ils ont la chance de capturer une tortue de mer (p. 166). Le reste du temps, la nourriture, insuffisante, non seulement ne leur permettait pas de satisfaire leur faim, mais les maintenait dans un état d'affaiblissement chronique.

* * *

Les esclaves portaient ordinairement des chaînes (pp. 98, 99). Pendant le voyage qu'ils font d'Alexandrie à Rosette, Heberer et ses compagnons ont les poignets enfermés dans des espèces de menottes en bois, formées de planches percées de trous. Ces engins qui les emprisonnent deux par deux « comme deux bœufs sous le joug » (p. 112), non seulement les gênent, mais encore les blessent par le frottement continuel sur leurs bras.

Ces chaînes, ces fers et ces menottes n'étaient pas enlevés même pendant la nuit, et chaque fois qu'un prisonnier avait à se lever pour satisfaire un besoin, il dérangeait aussi son compagnon d'infortune (p. 154); d'où irritation, querelles et disputes. Ajoutons encore que la plupart des prisonniers étaient continuellement malades — Heberer, lui, sera une heureuse exception — et souffraient de l'horrible puanteur due à la mauvaise aération du local, grouillant de vermine, où ils étaient enfermés pendant la nuit (p. 154). Enfin, au moindre signe de désobéissance, c'étaient des coups de bâton ou de lance (p. 98).

A tous ces maux s'ajoutaient encore les épreuves morales. D'abord l'animosité, souvent même la haine de la population, allant de la moquerie (p. 99) aux insultes, aux cris de « nazaréens » (p. 113) et aux crachats; l'exposition, nus, devant les acheteurs éventuels (p. 134); l'égoïsme des gardiens qui s'appropriaient les aumônes offertes aux prisonniers par

des âmes compatissantes (p. 183); l'incertitude sur la durée de leur captivité qui pouvait continuer jusqu'à leur mort; la promiscuité constante avec des éléments criminels (pp. 138, 164); enfin la privation de toutes nouvelles de leurs familles, de contacts avec des compatriotes ou simplement des Européens parlant leur langue et capables de les comprendre.

* * *

Nous avons déjà évoqué la menace, toujours suspendue sur l'esclave, du châtiment corporel, châtiment qui, dans sa barbarie, entraînait parfois la mort du coupable. Heberer cite l'exemple d'un de ses compagnons qui essaya de fuir, fut repris, et reçut quotidiennement cent coups sur le dos, « avec une corde tressée » (p. 152) (probablement une corde à nœuds), supplice qui se termina par la mort de la victime. Notre Allemand estime inutile de donner trop de détails, mais on peut facilement se les imaginer : la peau qui se gonfle, bleuit et se fend sous les coups répétés, les gouttelettes de sang qui giclent de tous les côtés, le flic-flac de la corde imprégnée de sang qui fouette la chair mise à vif — le tout accompagné des plaintes et des gémissements de la victime. Et le lendemain, le même supplice recommençait, les nœuds de la corde déchirant la mince pellicule qui s'était formée pendant la nuit sur les plaies, jusqu'à ce que le dos soit de nouveau une bouillie sanguinolente, et ainsi de suite pendant dix jours (p. 152). Et comble d'horreur, dans le cas cité par Heberer, le maître du malheureux obligeait un jeune garçon qui avait accompagné le fugitif, à assister tous les jours à cette séance de torture, pour faire passer à l'adolescent l'envie de s'enfuir. Enfin, nous avons déjà mentionné la punition qui consistait à couper aux esclaves repris le nez et les oreilles... (p. 177).

* * *

Heberer le galérien.

Voyons maintenant la situation de l'esclave transformé en galérien.

Heberer nous décrit (p. 395) une galère turque; (« une grande galère (...) ayant environ 70 rames, deux mâts avec des « corbeilles » et, sur la poupe, trois beaux fanaux (...) avec des vitres en cristal placées [dans un châssis] en argent doré (...). Sur la poupe [se trouve] un drapeau ». Enfin il ajoute que la galère était joliment peinte et décorée).

(Les galères turques ne se distinguaient des galères européennes que par quelques détails. Une description de ces dernières nous donnera donc une idée assez précise de celle sur laquelle dut ramer Heberer [1] : longue d'environ 50 m. et large de 6 m., la galère était munie d'un éperon, conservé comme simple ornement après l'avènement de l'artillerie, et comprenait 25 à 50 bancs pour les rameurs. Au centre courait une passerelle, appelée « coursier », qui permettait d'aller de la proue à la poupe, siège du capitaine et plus élevée que la proue où se trouvaient les canons. Chaque galère avait deux mâts à voiles latines).

* * *

L'équipage comprenait environ 450 hommes : une moitié des soldats, l'autre des rameurs (ceux-ci appelés en France la chiourme). Chaque rame, longue d'à peu près 16 m. était manœuvrée par quatre ou cinq hommes, assis tous sur un même banc. Sur le coursier se tenait le comite

---

[1] Le mot galère vient de « galée » qui signifiait en vieux français « petit navire ». C'est d'ailleurs « galée » qu'emploient encore beaucoup de voyageurs du XVIe siècle pour désigner ce genre de vaisseau. « Galéasses » s'appliquait aux grandes galères.

(que Heberer appelle « commandeur ou commeter » (p. 139)) ou *raïs*[1] (p. 179); il dirigeait la manœuvre, et, au moyen d'un fouet châtiait les galériens trop lents à obéir à ses ordres.

La chiourme était composée de deux parties distinctes : la bonne vogue (Heberer emploie un mot italien pour les désigner : *bonavolien*, p. 76) engagés volontaires, c'est-à-dire des hommes libres, qui avaient signé un contrat de quatre ans, et la chiourme proprement dite, formée de condamnés de droit commun ou d'esclaves. Faits curieux : tous les rameurs, qu'ils fussent hommes libres ou galériens, étaient enchaînés à leur banc. A la p. 79 de son livre, Heberer raconte que la galère des chevaliers de Malte sur laquelle il se trouvait, ayant à un certain moment aperçu des navires turcs, ordre fut donné de libérer « les forçats et les *bonavolien* » de leurs fers, puis de leur distribuer des armes pour offrir une résistance plus vigoureuse à l'agresseur. (Il faut supposer que, dans ce cas particulier, tous les forçats étaient des chrétiens, avertis que s'ils tombaient entre les mains de l'ennemi, leur sort ne subirait pas de changement, et peut-être serait même pire. Eussent-ils été des musulmans, ils se seraient certainement soulevés — une fois libres et armés — contre leurs maîtres chrétiens, pour rejoindre leurs coreligionnaires).

Les *bonavolien* étaient soumis à la même discipline que les galériens — y compris la bastonnade en cas de faute ou de négligence. Engagés pour quatre ans, ils touchaient quatre sous par jour. Baudouin les appelle des « gens vils qui, pour un peu d'argent, vendent leur vie et leur liberté »[2]. (Il semble que leur situation rappelait à peu près celle des

[1] C'est-à-dire : chef.

[2] *Histoire des chevaliers de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem*, Paris, 1659, cité par Jurien de la Gravière, *Les chevaliers de Malte et la marine de Philippe II*, Paris, [Plon], 1887, t. I, p. 23.

soldats de la Légion Etrangère qui, une fois leur engagement signé pour un certain nombre d'années, doivent se soumettre à une discipline très stricte, y compris aux punitions corporelles, et ne peuvent plus quitter la Légion avant l'expiration de leur contrat).

* * *

Heberer se vit enchaîner sur une galère à son retour de la capitale (p. 138), et son récit contient maint détail sur le genre de vie qu'il dut mener dorénavant. Avant l'embarquement, on fouillait soigneusement les galériens (p. 164) pour leur enlever tout objet métallique susceptible d'être transformé en lime pour couper leurs chaînes. (Par parenthèses, Heberer nous apprend que ces chaînes, sur les galères, étaient plus légères que celles utilisées pour les prisonniers à terre (p. 150)).

Chaque rame était desservie par quatre galériens (p. 138). Le « commeter » donnait les ordres au moyen d'un sifflet (p. 139), les manœuvres devaient être exécutées très rapidement (p. 139), tout retard étant puni d'un coup de fouet.

C'est cette hâte continuelle, mêlée à la crainte des coups, que Heberer trouvait surtout épuisante. Dans son voyage d'Alexandrie en Turquie (p. 187) on le place à la poignée de l'aviron (c'est-à-dire vers le milieu de la galère) et on lui ordonne — sans le libérer du travail à la rame — de surveiller en plus une corde « appelée habituellement sur les galères *sertiam* », qui règle la manœuvre de la voile. Neuf autres galériens, tous assis sur les bancs à proximité du mât, sont chargés de l'aider. Même lorsque la galère avance grâce au vent, c'est-à-dire quand les autres galériens peuvent se reposer, ces dix malheureux n'ont pas de répit, « car sur l'ordre du *raïs* et [sur son] coup de sifflet, nous devions tendre les cordes, puis les relâcher de nouveau; tantôt [nous devions] les attacher à des crochets [placés] à l'intérieur de la galère, tantôt les attacher

4

à l'extérieur de la galère, à la place habituelle ». Comme nous l'avons indiqué plus haut, tous ces ordres devaient être exécutés tambour battant, faute de quoi les coups pleuvaient. « Aussi je ne me reposai que tout anxieux et tremblant. Tantôt je sursautai, dans mon sommeil, ayant l'impression d'avoir reçu un coup sur le dos; tantôt, quand je m'étais de nouveau endormi, je sursautai à cause du sifflet, si bien que j'étais dans une crainte continuelle. De plus, mes compagnons avaient pris toute la place sur le banc, en haut et en bas, si bien qu'il ne me restait pour me reposer, qu'une petite place où je restai assis, aux pieds des soldats qui étaient installés là » (p. 187). Lorsque le vent faiblissait, on faisait ramer toute la chiourme, au complet : d'abord, deux heures, le groupe qui se trouvait entre la poupe et le mât, puis pendant deux heures, celui placé entre le mât et la proue. Quand chaque moitié de la chiourme s'était reposée deux heures, le *raïs* criait : « Avanti tutti », et tous devaient manier la rame.

* * *

Au départ, on fait enlever aux galériens leurs vêtements, de façon qu'ils restent nus jusqu'à la ceinture (p. 139), puis ils reçoivent l'ordre de les remettre lorsque, le vent ayant fraîchi, on hisse la voile. Ils ne reçoivent aucune nourriture chaude (p. 184) et n'ont, pour se couvrir la nuit, qu'une seule couverture pour deux galériens (et encore leur a-t-elle été offerte par un renégat qui a eu pitié d'eux (p. 138).

Il arrivait fréquemment qu'un galérien tombât malade (p. 150). Mourait-il faute de soins, on jetait simplement le cadavre à la mer (p. 154).

Pendant les périodes où les galères restaient à l'ancre dans un port, les galériens étaient également astreints à différents travaux : graissage de la carène, réparation des voiles et des cordes, préparation des stocks de provisions pour le prochain voyage, etc. (pp. 182, 261). Lors d'un long arrêt de la galère à Constantinople, Heberer et ses compagnons doivent transporter tous les jours des paniers de neige dans le voisinage de Péra. Enfouie dans de profonds trous et recouverte de paille, elle se transforme en glace et sert, en été, à rafraîchir les boissons. Ils travaillent tout le jour et ne reçoivent en fait de nourriture « qu'une petite miche de pain de 4 Pfennigs » (p. 217). Le soir on les enchaîne, tout mouillés, de nouveau sur la galère, et ils doivent passer ainsi la nuit « entre le ciel et l'eau ». Certains d'entre eux moururent de froid, d'autres eurent les pieds gelés, et il fallut leur couper les orteils. (Cette mutilation, par parenthèses, ne les exemptait pas du travail le lendemain). Heberer, lui, avoue que la peur des coups lui faisait oublier le froid ... Ce travail sur la galère ou sur terre devait être particulièrement pénible à Heberer car, nous rapporte-t-il lui-même, il n'était pas de constitution bien vigoureuse. Ainsi, le *raïs* de la galère, le voyant arriver, maigre et chétif (p. 164), ne croit pas nécessaire de le fouiller, estimant que ce gringalet n'aurait jamais le courage de cacher sous ses vêtements quelque objet défendu, et l'apostrophe par le cri : « Décampe, tortue desséchée, tu as ta peau à porter ». Heberer est de taille si petite qu'il pourrait, dit-il, se tenir debout dans un des grands fanaux placés sur la poupe d'une galère (p. 261); enfin il se plaint à plusieurs reprises de sa faiblesse physique (pp. 139, 152).

* * *

Remarquons que les prisonniers musulmans sur les galères chrétiennes n'avaient pas une vie plus douce. Lubenau écrit : « Autant que j'ai pu voir et apprendre, les prisonniers sur les galères turques ont une vie plus facile que sur les galères chrétiennes ou espagnoles (*sic*); car lorsque j'allai de Naples à Sicile sur une galère, j'ai été effrayé du traitement tyrannique et abominable infligé aux prisonniers ... On en jeta aussi

un par-dessus bord qui n'était pas vraiment mort, ou venait de mourir »[1].

Certains maîtres et comites — surtout parmi les Turcs — traitaient leurs galériens avec humanité. Voici par exemple la réponse du *raïs* de la galère sur laquelle ramait Heberer (p. 179). Quand elle quitta Constantinople avec des provisions insuffisantes, les esclaves furent réduits à des rations minuscules. Lorsque, affaiblis par le manque de nourriture, ils ne purent ramer avec l'énergie nécessaire, leur maître ordonna à son comite « d'exciter » leur zèle à coups de bâton. Mais ce dernier refusa, en expliquant que les esclaves avaient besoin de pain et non de coups. Le maître lui répliqua que les esclaves étant sa propriété à lui, Mahomet Beg, et non du comite, ce dernier devait obéir sans discuter, et jeter simplement à la mer les galériens récalcitrants. Mais le comite refusa catégoriquement d'exécuter les ordres de son maître, et même lança son bâton au fond du bateau, signifiant par là qu'il donnait sa démission. Mahomet Beg saisit alors une corde et se mit à frapper lui-même ses esclaves. Mais ceux-ci étaient tellement exténués que même les coups ne purent vaincre leur apathie.

Heureusement le vent se leva, on put hisser la voile — avec l'aide des soldats, car les galériens n'avaient plus de force pour exécuter cette manœuvre — et le navire poursuivit sa route à l'allure exigée par son propriétaire.

* * *

Le séjour de Heberer en Egypte.

Heberer est fait prisonnier par les « Maures » en mai ou juin 1585, dans les environs d'Alexandrie; on l'emmène avec ses compagnons dans cette ville.

[1] *Beschreibung der Reisen*, I, 219.

Ils y restent dix jours, comme esclaves du gouverneur d'Alexandrie, un renégat espagnol, qui les a enlevés à leurs premiers maîtres. Puis on les conduit à Rosette où ils s'embarquent pour le Caire, car le pacha (gouverneur de l'Egypte) veut les voir et les interroger personnellement.

Après quatre jours de voyage, ils arrivent à Boulac d'où on les conduit au Caire; on les y enferme dans une tour.

Après avoir été inspectés par le pacha, les esclaves partent pour Suez avec une caravane chargée de galères construites au Caire, puis démontées. On les transporte ainsi, par pièces détachées, jusqu'à la mer Rouge où on les assemble de nouveau.

Puis ils reviennent au Caire où on les emploie à divers travaux. Six semaines plus tard ils retournent par Rosette à Alexandrie. De là, ils partent sur une galère pour Satalie (Antalya, en Asie Mineure), puis à Chypre, ensuite en Syrie, retournent en Egypte (à Damiette) et enfin à Alexandrie (fin septembre 1585).

Heberer devient alors l'esclave de Mahomet Beg, un renégat italien nommé gouverneur d'Alexandrie, et reste tout l'hiver dans cette ville tandis que son patron va passer quelque temps dans la capitale.

Au printemps de l'année 1586 Heberer part sur la galère de Mahomet Beg pour Constantinople, puis retourne à Alexandrie. Peu après il fait un second voyage qui le mène de nouveau à Constantinople, puis à Sidon (Saïda), à Jérusalem et enfin à Alexandrie d'où il repartira pour Rhodes. Il ne reviendra plus en Egypte.

* * *

L'année 1587 le trouve à Constantinople. Toujours esclave, il fait de courts voyages à Lemnos, à Thessalonique, aux îles grecques. Libéré en décembre 1587, Heberer restera encore quelque temps à Constantinople, puis partira en avril 1588 pour Malte.

* * *

Les erreurs de Heberer.

Il eſt certain qu'au moment de rédiger sa relation, Heberer a dû se servir de divers ouvrages pour compléter les rares renseignements recueillis, lors de sa captivité, sur Conſtantinople, la Syrie, Rhodes, etc. Il n'a pas, néanmoins, évité certaines erreurs, probablement courantes en son temps. Ainsi, dit-il, les obélisques d'Alexandrie sont en porphyre (p. 107) — alors qu'ils sont en granit rose; il eſt faux, comme il l'écrit (p. 107), que le patriarche d'Alexandrie habite *dans* l'église de Ste. Catherine — tout au plus logeait-il *à côté;* Heberer confond (pp. 117, 130) les cataractes qui se trouvent en Haute-Egypte avec la digue fermant le *khalig* (canal) du Caire; les coordonnées indiquées par notre Allemand pour Alexandrie et le Caire (pp. 106, 126) sont fausses, et le *cadi* n'eſt pas un maire (p. 120); plus loin, il confond Memphis et Babylone (p. 131), et à la même page donne une explication fantaisiſte du symbolisme du Sphinx de Guizeh; à la page 132 il attribue la conſtruction du Caire à Cambyse et deux pages plus loin (p. 134) affirme que les crocodiles n'ont pas de langue, etc., etc. Nous avons indiqué, en note, les autres erreurs que l'on rencontre dans le récit de Heberer.

* * *

Il eſt intéressant de conſtater l'emploi par Heberer, à propos des galères, de certains mots français ou italiens (et non allemands ou turcs), ce qui montre l'importance, dans la vie maritime de ce temps, des marines françaises et vénitiennes. Voici, par exemple, espion (pour vigie) (p. 79), *Wageavand* (déformation de: vogue avant) (p. 164), commandeur ou *commeter* (p. 138), phanal (fanal) (p. 164), espalmer (p. 261), *puppe* et *prora* (poupe et proue) (p. 164), *bacille* (ital. pour bassin, cuvette) (p. 107), *fercias* (ital. *ferza* ou *fersa,* verge, fouet, discipline) (p. 182), *guardian* (ital. *guardiano,* gardien) (p. 138), etc.

LE LIVRE

Éditions allemandes

La première édition du livre de HEBERER parut à Heidelberg en 1610 sous le titre :

Aegyptiaca Servitus Das iſt / Warhafte Beschreibung einer Dreyjährigen Dienſtbarkeit / So zu Alexandrien in Egypten jhren Anfang / und zu Conſtantinopel jhr Endschafft genommen. Gott zu Ehren / und dem Nechſten zur Nachrichtung / in Drey unterschiedene Bücher aussgetheilet / und mit etlichen Kupfferſtücken in Druck verfertiget Durch MICHAEL HEBERER VON BRETTEN / *Churfürſtlicher Pfaltz Cantzley Regiſtratorn / der solche in der Person aussgeſtanden. Mit zwo angehenckten Reisen / die er nach seiner Dienſtbarkeit / in Vier Königreich / Böhmen / Polen / Schweden / Dennemarckt / Auch nechſtligende Fürſtenthumb und Seeſtädte vollbracht. Gedruckt zu Heydelberg in Gotthard Vögelins Druckerey* [1].

(*Aegyptiaca Servitus C'eſt-à-dire / la description véridique d'une servitude de trois années / qui a eu son commencement à Alexandrie en Egypte / et a pris fin à Conſtantinople. A la glorification de Dieu / et pour l'information du prochain / divisée en trois livres différents / et imprimée avec quelques* [*gravures*] *sur cuivre par* MICHAEL HEBERER DE BRETTEN / *régiſtrateur de chancellerie de l'Electorat palatin,* [*récit de la servitude*]

[1] D'après la bibliographie de MUNIER (voir titre complet p. [XXVI]), la première édition serait un in-4°, ayant 8 feuilles non chiffrées, 666 pages et 25 planches.

qu'il a endurée en personne. Avec deux voyages additionnels qu'il a accomplis / après sa servitude / dans quatre royaumes / en Bohême / en Pologne / en Suède / au Danemark / ainsi que dans les principautés et les villes maritimes adjacentes. Imprimé à Heidelberg dans l'imprimerie de Gotthard Vögelin).

* * *

Presque un siècle passa avant que parût une nouvelle édition, malgré le grand succès dont l'ouvrage de HEBERER avait joui auprès de ses contemporains.

En 1747 paraît l'édition publiée par F.D.L.[1] Notario Publico Caesareo, à Francfort et Leipzig. Dans le titre de cette édition, HEBERER est nommé « Robinson palatin » et « Frère croisé » [2]. (Ce qualificatif de « Robinson » était simplement un procédé de réclame destiné à appâter les lecteurs, en assimilant les aventures de HEBERER à celles du héros de DANIEL DE FOË dont l'ouvrage avait connu une célébrité extraordinaire).

Le titre reproduit avec de légères différences celui de la première édition; le 1er livre parut en 1747, le 2e en 1748 (tous les deux à Francfort et Leipzig), les 3e et 4e en 1751 à Mannheim.

En 1821 la relation de HEBERER est publiée dans les *Curiosités physico-littéraires-artistiques-historiques des temps passés et présents,* Vol. IX, pp. 152-171, de VULPIUS [3], à Weimar, sous le titre : *Les voyages [sur terre], la*

[1] On ignore le nom de la personne qui se cache derrière ces initiales.

[2] C'était une secte de flagellants qui tiraient leur nom d'une croix cousue sur leurs vêtements. Ils apparurent en 1260 à Pérouse et ne disparurent qu'après le Concile de Constance, en 1417, qui les avait condamnés. On en trouvait aussi dans les communautés protestantes où ils subsistèrent jusqu'au XVIe siècle.

[3] Christian Vulpius était le beau-frère de Gœthe.

captivité, les voyages sur mer et diverses autres aventures de MICHAEL HEBERER.

En 1829 — nouvelle publication dans le *Compendium* [1] *des voyages les plus importants et les plus intéressants dans la Turquie* édité par HENRI JAECK, IIe partie, 1er volume, pp. 5-37, à Nuremberg.

En 1849, l'ouvrage de HEBERER reparut dans le *Compendium* [1] *de l'histoire patriotique,* du BARON JOSEPH VON HORMAYR, Nouvelle Série, Vol. XX, pp. 254-271.

Il faut ensuite attendre l'année 1906 pour voir apparaître une nouvelle édition, publiée par ALBRECHT THOMA, à Lahr (Baden), sous le titre : *Le Robinson palatin. Voyages, aventures et captivité turque* de MICHAEL HEBERER DE BRETTEN, *1582-1588, racontés par lui-même.*

(Pour cette publication, THOMA s'est rapporté à l'édition originale et s'est efforcé de « nettoyer » la relation de HEBERER des additions, suppressions et altérations que les éditeurs successifs y avaient introduites).

Enfin le texte original de 1610 fut réédité en 1967 avec une préface du prof. KARL TEPLY, à Graz (Autriche), par la Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, dans la collection *Frühe Reisen und Seefahrten in Originalberichten* [2], vol. 6. C'est également cette édition de 1610 que nous avons prise comme base de notre traduction.

[1] Nous avons traduit par « Compendium » le mot allemand *Taschenbuch* dont la traduction littérale est : « Livre de poche ».

[2] Toutefois, à la différence de la première édition, du moins telle qu'elle est décrite par MUNIER (voir notre note (1) p. [XXIII]), celle-ci se compose de 16 pages non chiffrées, de 522 pages de texte et contient seulement 21 illustrations.

ÉDITION HOLLANDAISE

Une traduction hollandaise parut en 1706 sous le titre :

Ongelukkige voyagie van MICHIEL HEBERER VAN BRETTEN *Door verscheyde gedeeltens van Asia en Africa, in het Jaar 1582, en vervolgens...* te Leyden, By PIETER VAN DER AA, Bœkverkooper, 1706.

Cette traduction fut incluse dans les recueils suivants :

1. *Naaukeurige Versameling der gedenk-waardigste Reysen na Oost en West-Indien. Mitsgaders endere gewesten gedaan, zedert het Jaar 1582 tot 1586.* Vol. X, 1re partie, Leyde, 1707.
2. *De aanmerkenwaardigste ... Zee en Landreizen der Portugeezen, Spanjaarden, Engelsen en allerhande Nation,* publiés par PIETER VAN DER AA. Partie 8, Leyde, 1727.

* * *

L'ouvrage de HEBERER est mentionné dans les bibliographies suivantes :

R. RÖHRICHT, *Bibliotheca Geographica Palestinae,* Berlin, Reuther, 1890, p. 207, N° 1582.

H. JOLOWICZ, *Bibliotheca Aegyptiaca,* Leipzig, Engelmann, 1858, p. 8, N° 2747.

H. MUNIER, *Bibliographie Géographique de l'Egypte,* Publ. sous la direction de H. LORIN, t. II, *Géographie historique,* par H. MUNIER, IFAO, 1929, p. 163, N° 2007.

P. PAULITSCHKE, *Die Afrika Literatur in der Zeit von 1500 bis 1750 n. Chr.,* Wien, Brockhaus u. Bräuer, 1882, p. 50, N° 444.

G. BOUCHER DE LA RICHARDERIE, *Bibliothèque universelle des voyages etc.,* Paris, Treuttel et Würtz, 1808, Vol. I, pp. 246, 297; Vol. IV, p. 350.

* * *

Nous nous sommes servi, pour faire cette traduction, de l'édition de 1610, qui a été republiée en 1967 par la Akademische Druck- und Verlagsanstalt, Graz, Autriche, de l'ouvrage de HEBERER, *Aegyptiaca Servitus.*

Nous avons placé entre crochets [ ] les additions que nous avons cru nécessaire d'ajouter pour rendre le texte français grammaticalement correct, ou simplement compréhensible.

A quelques rares exceptions près, la division en phrases et en paragraphes suit celle du texte allemand. Nous avons supprimé çà et là quelques mots ou des phrases entières — indiqués par [...] — qui auraient pu blesser certains de nos lecteurs. (Aucun de ces passages ne contient d'ailleurs de détails intéressants, et ces suppressions ne nuisent en rien à la clarté du texte).

Les numéros placés en marge indiquent les pages de l'édition de 1610. C'est à elles aussi que renvoient les numéros de l'index.

Nous saisissons l'occasion pour exprimer à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et à son directeur, Monsieur S. SAUNERON, nos remerciements pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous chargeant de traduire le livre de Heberer et en nous procurant un exemplaire de cet ouvrage.

Notre gratitude va aussi à M. R. Gori, Directeur de l'imprimerie de l'IFAO, qui comme toujours, n'a pas ménagé ses efforts pour produire un livre d'une présentation impeccable.

Æ G Y P T I A C A
S E R V I T V S:
Das ist /

Warhafte Beschreibung

einer Dreyjährigen Dienstbarkeit / So zu Alexandrien in Egypten ihren Anfang / vnd zu Constantinopel ihr End-schafft genommen.

Gott zu Ehren / vnd dem Nechsten zur
Nachrichtung / in Drey vnterschiedene Bücher außgetheilet / vnd mit etlichen Kupfferstücken in Druck verfertiget

Durch
Michael Heberer von Bretten / Churfürstlicher
Pfaltz Cantzley Registratorn / der solche in der Person außgestanden.

Mit zwo angehenckten Reisen / die er nach seiner
Dienstbarkeit / in Vier Königreich / Böhem / Polen / Schweden / Dennemarck / Auch nechstligende Fürstenthumb vnd Seestädt vollbracht.

ÆGYPTIACA SERVITUS

c'est-à-dire

la description véridique
d'une servitude de trois années

qui a eu son commencement à Alexandrie en Egypte
et a pris fin à Constantinople.

A la glorification de Dieu, et
pour l'information du prochain,
[ouvrage] divisé en trois livres différents
et imprimé avec quelques [gravures] sur cuivre

par Michel Heberer de Bretten[1],
régistrateur de chancellerie de l'Electorat Palatin,
[récit de la servitude qu'il a] endurée en personne,

avec deux voyages additionnels qu'il a accomplis,
après sa servitude, dans quatre royaumes, en Bohême,
en Pologne, en Suède et au Danemark, ainsi que
dans les principautées et les villes maritimes adjacentes.

---

[1] ville du district de Karlsruhe, Baden. Lieu de naissance de Philippe Melanchton. Elle fut englobée dans le Palatinat en 1349

PARTIE ÉGYPTIENNE DES VOYAGES DE MICHEL HEBERER

En mai 1585 le navire des chevaliers de Malte [2] sur lequel se trouve Heberer arrive en vue du cap Bon Andrea [3].

LIVRE I

CHAPITRE XVI

NOUS PARTONS EN COURSE.

... ...

Après avoir navigué pendant six jours, nous arrivâmes dans la région des montagnes sauvages [où se trouvait] également une belle rade, appelée Cap Bon Andrea, nommée ainsi d'après la capitale du pays qui [toutefois] n'est pas située près de la mer, mais dans les montagnes, et qui était bien connue des marins et des chevaliers [de Malte].

CHAPITRE XVII

NOUS ARRIVONS CHEZ LES MAURES SAUVAGES ET ALLONS JUSQU'AU PAYS D'ÉGYPTE.

En cet endroit de l'Afrique vit un peuple tout sauvage qui, ordinairement, se montre de temps en temps, tout à fait nu, dans

---

[2] en 1585 le grand-maître de l'Ordre de Malte était Loubeux de Verdale
[3] le cap Bon, en Tunisie, dont le nom arabe est Ras Addar (?).

76 les montagnes. Comme il y avait dans cette région | un puits [d'une eau] très bonne [et] fraîche, on décida d'y aborder pour ravitailler le navire en eau fraîche et, si l'occasion se présentait, aussi avec des provisions. Comme, sur terre, ces gens sauvages virent que nous voulions [nous approcher], ils se cachèrent dans leurs cavernes et [dans les] buissons, si [bien que] nous les perdîmes bientôt de vue. Mais le capitaine en chef, monsieur de Chammesson [4], qui connaissait leurs habitudes par une longue expérience, fit hisser aussitôt des drapeaux blancs, ce qu'ils tiennent pour un signe de paix sûre. Quand ils virent ce signe, ils revinrent peu à peu, et comme nous étions arrivés avec des barques et [que nous] étions descendus à terre pour prendre de l'eau, ils amenèrent des chèvres et des moutons qu'ils échangèrent, pour la plupart, avec les soldats et les *bonavolien* [5] pour de vieilles guenilles et des vêtements. Comme les Maltais employaient la langue africaine, [ils] pouvaient converser avec eux selon les nécessités du moment; celui qui [des sauvages] recevait pour sa marchandise tout au plus un vieux manteau déchiré, ou un vieux récipient, ou même seulement un bonnet de matelot, [celui-là] courait de nouveau

---

[4] c'était un parent de la famille française dans laquelle HEBERER avait passé quelque temps. Voir notre introduction p. [II]   [5] c'étaient soit d'anciens galériens qui, une fois libérés, restaient volontairement sur la galère, soit des gens qui s'étaient engagés pour ramer. Et les uns et les autres recevaient évidemment un salaire. (Renseignement aimablement communiqué par Mlle. CARLA BURRI, de l'Institut culturel italien). Voir aussi notre introduction p. [XVI].

joyeusement dans les montagnes. Quelques-uns vinrent complètement nus, montés sur des chevaux; ils portaient, pour se défendre, de longs javelots. Parmi eux était le fils du roi de ce pays; quand on le fit savoir au prince d'Aumale [6], colonel-général, il fut ému par [le spectacle de] ces pauvres gens sauvages, et offrit au fils du roi une longue robe de soie, par l'intermédiaire de mon maître qui connaissait la langue [du pays]. L'autre accepta le magnifique cadeau avec gratitude et partit avec lui en courant, dans les montagnes et le désert, suivi des autres à cheval, en tant que domestiques lui appartenant. Ce qui [nous] fit beaucoup rire.

Lorsque les navires se furent pourvus en eau selon leurs besoins, et que les militaires ainsi que les esclaves se furent rassasiés [de la chair] du bétail qu'ils avaient reçu en échange [de divers objets], en la faisant cuire ou rôtir, voilà que la cavalerie de quarante chevaux, mentionnée plus haut, [revint complètement] nue, toutefois ornée de draperies. Parmi eux on voyait, devant les autres, le fils du roi dans la robe offerte [par le prince d'Aumale], suivi du roi son père qui | s'était enveloppé d'un vieux morceau 77
de serge, mais autrement était complètement nu. Il amenait au colonel-général, pour le remercier de son cadeau, deux Mauresques

---

[6] il est fort possible qu'il s'agisse de Claude d'Aumale, frère du duc d'Aumale Charles de Lorraine. Claude devint chevalier de Malte et fut tué à l'âge de 28 ans en voulant enlever St. Denis à Henri IV (le 3 janvier 1591). Un détail mentionné par HEBERER à la p. 72, nommément que d'Aumale étant très jeune, on lui avait adjoint comme une sorte de conseiller plus expérimenté M. de Chammesson, semble aussi militer en faveur de Claude.

77 nues qu'il le pria d'accepter en signe de gratitude. Mais le colonel-général n'en voulut pas, et tout en le remerciant, [il expliqua] que lui-même et tous les chevaliers ne demandaient rien d'autre, sinon qu'à chaque occasion où ils arriveraient en cet endroit, on ne leur refusât pas [la permission] de venir chercher en tout temps de l'eau fraîche en toute sécurité. Ce que le vieux et le jeune roi lui accordèrent et promirent par un mouvement de la tête qui [signifie] chez eux le serment le plus solennel.

Comme le vent se montrait de nouveau supportable, le clairon rappela tout le monde sur le bateau. Nous levâmes l'ancre et fîmes tourner les vaisseaux jusqu'à ce qu'ils fussent de nouveau dans le vent. Ensuite nous hissâmes les voiles et continuâmes à la grâce de Dieu notre voyage vers le Levant. Toutefois nous ne sortîmes pas en haute mer, mais nous nous tînmes plutôt près de la terre.

Après un ou trois jours, nous accostâmes dans un port que les marins nommaient Port Solyman [7], dans le pays de Libye, pas loin de la contrée de Cyrénaïque, une partie de l'Afrique. Là le général envoya quelques [hommes] chercher de l'eau fraîche avec la frégate. Mais ils n'en trouvèrent pas. Ils revinrent donc avec les barils vides.

Nous repartîmes donc. Et le lendemain on envoya de nouveau des gens à terre, dans une plaine, au moyen de frégates et de barques pour chercher de l'eau. On y voyait une bâtisse carrée; nous pensions y trouver une citerne ou de l'eau, mais en vain. Alors

[7] Solloum (?).

quelques-uns se mirent à creuser pour [trouver] de l'eau, mais ils ne trouvèrent que de l'eau salée qu'on ne pouvait boire. Nous dûmes donc de nouveau nous mettre en route sans eau fraîche. Et le capitaine en chef donna l'ordre, au nom du général, d'être économe | avec l'eau, afin que nous n'en soyons pas [complètement] 78
privés et ainsi ne souffrions pas [de la soif].

Comme nous partions, nous vîmes de nouveau une foule de Maures à pied ou à cheval tout près de la rive. Sur l'ordre du colonel, on leur envoya sur une frégate quelques [hommes] qui connaissaient les langues mauresque et turque, coiffés de turbans [8] et [revêtus] de vêtements turcs, pour se renseigner au sujet de l'endroit où nous étions et s'ils n'avaient pas vu ou aperçu des navires. Mais les Maures n'eurent pas confiance en eux parce qu'ils ne voulaient pas descendre à terre. Ils ne purent donc rien apprendre d'eux, sinon que nous n'étions pas loin d'Alexandrie en Egypte. C'est pourquoi les nôtres retournèrent de nouveau sur les galères.

Et comme les marins, de même que le capitaine de Chammesson virent grâce aux cartes ou tableaux de la mer que nous étions très

[8] au sujet des turbans, voir COPPIN, *Relation*, [1638-1646], [édit. IFAO], 1971, pp. 209 [101] et 218-219 [118], ainsi que la note 194 de S. SAUNERON. Voir aussi notre note 127 dans WILD, *Voyages en Egypte*, [1606-1610], [IFAO], 1973, avec une relation sur une origine (fantaisiste ?) des turbans. Le voyageur juif MESHULLAM BEN R. MENAHEM qui visita l'Egypte en 1481, raconte comment le chef de la caravane l'autorisa, lui et ses compagnons, à porter des turbans blancs, comme les Turcs, pour éviter d'avoir à payer les taxes exigées des juifs et des étrangers. ADLER, *Jewish travellers*, London, [Routledge], 1930, p. 176.

près de l'Egypte, nous nous rendîmes sur [son] ordre, pendant la nuit, [loin] de la terre, en haute mer; et par [l'intermédiaire] des frégates, on enjoignit à toutes les galères [9] de faire bonne garde et de veiller à [maintenir] l'ordre.

78-94 Les galères maltaises capturent deux vaisseaux turcs; mais pendant le combat, le navire sur lequel se trouve Heberer, eſt endommagé et commence à faire eau. Les chevaliers de Malte, sachant qu'en cas de capture ils n'auraient aucune chance d'être rachetés [10], s'embarquent sur des bateaux pour essayer de regagner Malte. Quant à Heberer et ses compagnons, ils conſtruisent un radeau sur lequel ils gagnent la terre. Leur exemple eſt suivi par quelques autres de leurs compagnons, et ainsi quarante chrétiens se trouvent réunis sur le rivage.

Chapitre XXII

Comment nous fûmes capturés sur terre.

95 Etant tous mouillés, nous étendîmes nos vêtements sur le sable chaud pour les sécher.

Parmi nous était un Français, nommé monsieur de la Maison Nève (*sic*) qui s'était échappé [revêtu] seulement de sa chemise. Il me pria (comme j'avais par-dessus des pantalons de Lund [11] un

[9] pour une description détaillée des galères, voir notre introduction p. [xv]
[10] à cause de la haine que les Turcs portaient en général aux chevaliers de Malte, leurs plus implacables ennemis, comme Heberer l'explique à la p. 90
[11] probablement des pantalons faits avec du tissu fabriqué à Lund (Suède) où se trouvait une fabrique de lainages.

vêtement extérieur en futaine ou pantalons rayés) de lui faire cadeau de ce vêtement extérieur pour qu'il n'ait pas à reſter ainsi [avec rien qu'une] chemise. Je le lui remis aussitôt, par charité. Mais comme on le verra par la suite, cela me causa un tort sérieux.

Entre-temps les chevaliers et leur compagnie se préparèrent à chercher leur salut en fuyant sur des barques sur la mer en furie; [ils] partirent à la grâce de Dieu [avec] ceux qui voulaient partir, et les autres reſtèrent sur le navire. Et nous rapporterons plus loin ce qui nous eſt arrivé sur terre.

Lorsque nous nous fûmes donc séchés, et que la nuit fut venue, nous quittâmes un peu [le bord] de la mer pour aller vers [l'intérieur du] pays, derrière quelques buissons, afin de nous protéger un peu du vent, et nous voulûmes nous reposer là pendant la nuit.

A peine nous étions-nous endormis, que vinrent quelques Maures armés, qui avaient vu, pendant le jour, le danger que nous avions couru. C'eſt pourquoi ils nous avaient épiés pendant la nuit et nous firent [maintenant] prisonniers. Ils nous partagèrent entre eux de telle façon que pas plus de trois ou quatre ne reſtassent ensemble, et lorsqu'ils nous eurent répartis [entre eux], ils nous dépouillèrent [et] nous prirent l'argent et les vêtements. On m'enleva les pantalons, les bas et les chaussures [et il ne me reſta] que la chemise. Je ne gardai qu'une aiguillette avec laquelle j'attachai la chemise entre les jambes. C'eſt là que j'aurais eu besoin des
pantalons rayés que | j'avais auparavant offerts au Français, car 96
ils [12] ne voulaient pas de vêtements de petite taille et laids, de même

[12] c'eſt-à-dire : les Maures.

96 [qu'ils ne voulaient] pas de vêtements déchirés. Je portais un pourpoint blanc tailladé, dont ils ne voulurent pas du tout. Toutefois ils le tâtèrent partout et cherchèrent si je n'y avais rien cousu; ils trouvèrent chez moi quelques bagues en or, ainsi que ma bague à cacheter que je dus leur abandonner avec mon argent. [Quant au] pourpoint, ils le jetèrent de côté. Quoiqu'il me fût très pénible, ainsi qu'à mes compagnons d'être obligés de nous laisser dépouiller ainsi sans résistance par nos ennemis, il me fut encore plus pénible d'être séparé du Poméranien [13], le seul Allemand dans toute la compagnie avec lequel j'avais fait connaissance récemment et qui était venu avec moi à la nage [14]. Car il fut emmené par un autre chemin, ce qui me poussa à l'appeler. Mais les Maures me firent rapidement taire par quelques coups et me poussèrent [devant eux] avec un Espagnol et deux Français, sur le sable profond, sur une certaine distance, jusqu'à ce que le jour parût. Alors ils nous cachèrent dans une caverne, près d'une haute colonne [15], non loin de la ville d'Alexandrie qu'ils appelaient Schandriam [16].

---

[13] George Köpke (ou Kepcken), originaire de Büttaw. HEBERER le mentionnera encore à plusieurs reprises [14] c'est-à-dire : dans une barque [15] c'est la colonne dite « de Pompée ». Elle fut érigée par l'éparque d'Egypte Postumus (selon certains érudits, Publius) en l'honneur de l'empereur Dioclétien après la victoire remportée en 296 sur Achilée qui avait pris, en Egypte, le titre et les insignes de la dignité impériale. Le nom « de Pompée » semble dater du temps des croisades : les Francs croyaient qu'elle marquait l'endroit où l'on avait enseveli la tête de Pompée [16] plus exactement Iskandariah, forme arabe d'Alexandrie.

Comme nous étions donc couchés dans la caverne, ils virent bien que nous étions tout épuisés, fatigués et exténués; aussi l'un des Maures partit pour nous chercher du pain; il apporta de belles petites miches rondes [17] [et] blanches (c'est de cette façon qu'ils ont l'habitude de cuire le pain à Alexandrie). Alors nous mangeâmes un peu. Mais à cause de la grande soif nous ne pûmes pas le savourer vraiment. Comme ils remarquèrent notre grande soif, ils nous firent sortir de nouveau de la caverne et nous firent aller vers une église [18] turque qui s'élevait en plein champ. Là, pour l'amour de Dieu, on nous donna à boire de l'eau. Et il y avait là un vieux Turc qui parlait très bien l'italien [et] qui sans aucun doute était un renégat; il eut grand-pitié | de nous. Il nous demanda comment 97
ce grand malheur nous était arrivé, nous consola, nous exhorta à la patience et [nous dit] de ne pas perdre l'espoir d'être libérés, ce qu'il nous souhaitait de tout cœur.

Puis les Maures qui nous tenaient prisonniers, nous firent continuer le chemin [jusque] dans une caverne [tout] près de la ville d'Alexandrie. Elle [19] avait une entrée si basse que nous dûmes ramper [pour y entrer]. Lorsque nous y fûmes entrés, nous trouvâmes [là] quelques-uns de nos compagnons que l'on y avait cachés auparavant. Nous [restâmes] donc là assis, attendant notre chance ou [notre] malchance, et nous criâmes à Dieu [lui demandant] de nous aider.

---

[17] all. : *Küchlein,* c'est-à-dire : petits gâteaux. Il doit s'agir de galettes rondes, creuses à l'intérieur (sans mie) comme on les prépare encore actuellement en Egypte avec de la farine de froment et de maïs [18] c'est-à-dire : une mosquée [19] c'est-à-dire : la caverne.

Nous n'étions pas assis depuis longtemps dans cette caverne, que nous entendîmes au-dessus de la caverne un grand bruit et des cris. Les Maures nous enjoignirent de rester tranquilles; mais c'était le gouverneur en chef d'Alexandrie qui avait été informé de notre malheur par deux prisonniers grecs. [Ils avaient été] aussi dans notre compagnie, et ils avaient essayé de se rendre tout seuls, pendant la nuit, au rivage de la mer à Alexandrie (dans l'espoir d'obtenir auprès de leurs coreligionnaires du secours et [leur] libération).

Mais ils avaient été vus par les sentinelles et avaient été faits prisonniers [par les gardes] qui avaient été informés de notre malheur. C'est pourquoi il s'était rendu, avec quelques soldats à pied ou à cheval, aux environs de la ville, pour fouiller çà et là dans les cavernes, chez les Maures [qui] avaient l'intention de nous voler subrepticement et de nous vendre.

Lorsqu'il s'arrêta devant notre caverne, il exigea [de voir] les Maures qui, effrayés, nous ordonnèrent de sortir en rampant.

Aussitôt que le gouverneur susmentionné nous vit, il demanda immédiatement, en italien, à mes compagnons, si je n'étais pas allemand; ils répondirent affirmativement; il me demanda si j'étais aussi un chien luthérien, comme la plupart des Allemands. Je fis comme si je ne le comprenais pas et je ne lui répondis pas,
98 mais je m'étonnais grandement | qu'on ait entendu parler de Luther en Egypte. C'est que le gouverneur susmentionné était un renégat [20]

[20] on sait que les renégats occupaient parfois de hauts postes. Souvent ils étaient néanmoins mariés avec des chrétiennes et faisaient élever leurs enfants

espagnol. C'est pourquoi il était au courant des différences 98
entre les religions et les sectes des chrétiens, ce que les Maures, en tant que païens, ne savaient pas.

Ensuite on nous mena, environ une trentaine (entre autres mon pieux Poméranien [21] que l'on avait retrouvé), comme un troupeau de moutons, [revêtus] seulement de chemises, [à coups] de bâtons et de lances, à travers la magnifique et royale ville d'Alexandrie où beaucoup de négociants français, italiens et anglais nous virent, en route, avec beaucoup de tristesse et de pitié. Mais ils ne pouvaient pas parler avec nous, par crainte des Maures qui nous poussaient devant eux à [coups de] bâtons, à travers la ville, jusqu'à l'autre côté de la mer, car ils avaient une prison [22] près du port arrière [23]. Là on nous mena dans l'avant-cour, et nous y laissa nous asseoir et nous reposer, car nous étions très épuisés à cause de la grande chaleur et de la fatigue. Car nous avions été forcés de marcher dans les champs pendant presque [tout] le jour et la nuit.

dans la religion chrétienne. Voir à ce sujet : C. Gurlitt, *Die Sklaverei bei den Türken im XVI Jahrhundert,* in : *Beiträge zur Kenntnis des Orients,* Bd. X, 1913, Halle, p. 89. [21] voir notre note 13 [22] c'est probablement le « lieu couvert pour les esclaves », près du vieux port, mentionné par Brémond, *Voyage de 1643-1645,* [IFAO], 1974, p. 6 [20] [23] c'est-à-dire le port ouest, jadis appelé Portus Eunostus ou du Bon Retour. Appelé Porto Vecchio par certains voyageurs jusqu'à l'avènement de Mohammed Ali (au début du XIXe siècle), ce port était interdit aux vaisseaux européens. D'après le voyageur Bruce qui visita Alexandrie en 1768, cette interdiction devait empêcher les marins étrangers de voir les femmes musulmanes lorsque, le soir, elles prenaient le frais sur les terrasses de leurs maisons.

CHAPITRE XXIII

COMMENT NOUS FÛMES REÇUS ET MIS DANS LES FERS À ALEXANDRIE.

Comme nous étions donc assis dans l'avant-cour, nous nourrissions l'espoir que l'on nous apporterait quelque chose à manger et à boire. Car nous étions très affamés, assoiffés et fatigués.

Après une heure ou une heure et demie vinrent quelques Maures portant beaucoup de chaînes. On nous mit alors dans les fers et on nous enchaîna. A quelques-uns les larmes coulèrent alors sur
99 les joues. | Mais comme nous vîmes qu'il ne pouvait en être autrement, nous priâmes que nous deux, Allemands, nous soyons enchaînés ensemble, ce qui fut fait.

Ensuite on nous apporta quelques sacs de cuir [24] avec de l'eau et on nous donna des biscuits ou du pain deux fois cuit, pour que nous nous restaurions.

Lorsque nous nous fûmes donc un peu restaurés, on nous mena tous ensemble dans une grande et longue écurie, une sorte de prison, qui n'avait aucune fenêtre, à l'exception [d'une ouverture]

[24] des outres. Le voyageur tchèque CHRISTOPHE HARANT en décrit la fabrication : « ... des récipients de cuir, faits de peau non tannée qu'on arrache à l'animal encore chaud, et que l'on retourne en laissant les poils au dehors. Pour toute préparation, on en ligote les extrémités, et on remplit d'eau cette outre ». *Voyage en Egypte,* [1598], [IFAO], (trad. franç.), 1972, p. 63 [100].

au milieu en haut. Car les maisons à Alexandrie, de même que dans 99
les autres agglomérations de l'Egypte et de la Syrie, n'ont pas de toits [en pente], mais sont en haut tout plats, si bien qu'on peut s'y promener, et les maisons reçoivent d'en haut la lumière à l'intérieur [25].

Dans cette prison nous fûmes gardés dix jours, enchaînés pendant le jour, mis de plus dans des fers pendant la nuit.

C'est alors que je compris pour la première fois pourquoi Moïse, le saint prophète, a nommé le pays d'Egypte une fournaise de fer, au quatrième chapitre du Deutéronome [26]; car je n'en souffrais malheureusement que trop, de cette fournaise de fer — c'est-à-dire des liens et des chaînes de fer — dans laquelle je fus torturé, devant rester comme dans une fournaise, dans une pénible servitude, dans le pays d'Egypte.

L'autre partie de notre compagnie, retenue par les Maures, ou qui était restée sur le vaisseau, fut retrouvée peu à peu parmi les Maures, et fut jointe [à notre groupe]. Entre-temps des Turcs et des Maures, hommes et femmes, vinrent chaque jour nous

[25] en parlant des maisons d'Alexandrie, le voyageur juif MESHULLAM BEN R. MENAHEM, qui visita Alexandrie en 1481, dit que « les maisons sont belles et dans chaque maison vous trouverez une cour pavée de pierres blanches avec un arbre et au milieu des citernes ». Chaque maison avait deux citernes, l'une pour l'eau nouvelle, l'autre pour la vieille eau. ADLER, *op. cit.*, p. 160. Sur les maisons arabes en général on pourra consulter : A. LÉZINE, *Persistance de traditions pré-islamiques dans l'architecture domestique de l'Egypte musulmane,* in *Annales Islamol.,* XI, 1972, p. 1. — AHMED ʿABD AR-RÂZIQ, *La femme au temps des Mamlouks en Egypte,* [IFAO], 1973, p. 176 [26] *Deut. IV,* 20.

examiner et se moquer de nous. Quant aux chrétiens, on n'en laissa aucun s'approcher de nous.

En plus [des souffrances que nous valait] notre pénible captivité,
100 on se mit à nous couper les cheveux tout ras | sur la tête; de même [on nous coupa] la barbe avec un rasoir[27]. Ceci nous chagrina beaucoup, et cette indignité nous fit plus de peine que la prison elle-même.

Dans cet extrême malheur, quelques-uns, perdant patience, se mirent à se maudire eux-mêmes, leur jour de naissance ou même leurs parents, comme s'ils étaient la cause de ce malheur [qui leur arrivait] et de la pénible captivité. Parmi ceux-ci il y avait en particulier quelques Français à qui je fis de violents reproches, et que j'exhortai à la patience et à la prière, [leur expliquant] que nous ne devions accuser personne d'autre que nos péchés. C'est [à cause d'eux] que Dieu nous avait infligé ce châtiment. Si nous le supportions avec patience, Il nous l'adoucirait ou peut-être même nous en délivrerait. Mais si nous devenions impatients et [si nous] murmurions, Il nous ferait périr complètement, comme Il l'avait fait avec son peuple d'Israël. Ainsi je refrénai un peu leur conduite impie, si bien qu'ils devinrent plus patients.

Mon pieux Poméranien qui avait une moustache qui lui arrivait jusque derrière les oreilles, refusait catégoriquement de se laisser faire. Il disait aux autres que de se laisser raser ainsi était efféminé, [et rappelait les] prostitués. Mais les protestations et les objections

[27] par mesure d'hygiène. Chaque esclave avait en outre droit à un bain par semaine. GURLITT, *op. cit.*, p. 97.

n'y firent rien. Comme je vis qu'il ne pouvait en être autrement, que personne à cette occasion n'était épargné, je parlai à mon compagnon, le Poméranien et je l'exhortai à la patience, [lui disant] qu'il pensât à ce que nous étions et où nous étions, et que si nous ne nous y soumettions volontairement, on nous y forcerait et [nous y] obligerait en nous battant jusqu'au sang. Alors le bon Poméranien se mit en colère, saisit le rasoir et se coupa lui-même les deux [bouts des] moustaches, en déclarant que les coquins ne méritaient pas qu'on leur permît de lui enlever les poils. Ensuite il fit terminer complètement l'opération, avec un rasoir, par un Français. Il en fut de même pour moi. |

CHAPITRE XXIV 101

COMMENT LES CHEVALIERS FURENT ENFIN AUSSI CAPTURÉS, AVEC DES CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES SUR L'INCONSTANCE DU BONHEUR.

Après [avoir relaté] cet [événement] pitoyable, je laisserai quelque temps notre compagnie là où nous sommes, pour informer [le lecteur] de ce qui est arrivé aux [autres] chevaliers pendant leur fuite.

Ils avaient emporté dans leurs barques un peu d'eau, assez de pain et quelques sacs de riz. Mais il leur manquait le nombre nécessaire de rames.

Comme il leur en fallait plus qu'ils n'en avaient, ils se servirent d'un morceau [détaché] du bord [du bateau], et s'en aidèrent

d'abord comme ils purent. Nous ne les vîmes pas longtemps à cause des grandes vagues de la mer. Comme ils naviguèrent pendant quelque temps dans la mer démontée et en proie aux vagues, un morceau du bord se brisa chez l'un d'eux, une rame chez l'autre, si bien que finalement après beaucoup d'angoisses, de peines et d'efforts, et après avoir éprouvé beaucoup de chagrin et de tristesse pendant cinq jours et [cinq] nuits entières, ils durent regagner la terre. [Ils furent aussi obligés] de le faire par manque d'eau douce et le grand danger [que présentait] la mer déchaînée. Ceci arriva à environ cinquante milles d'Alexandrie, vers minuit, non loin de Cyrène.

Aussitôt descendus à terre, ils furent attaqués par les Maures. Comme les bons chevaliers et [toute] leur compagnie n'avaient d'autres armes que des rapières et des dagues, et pas de carabines, les Maures, avec leurs longues lances, eurent le dessus, et deux de leur compagnie furent tués par les Maures. Quand les autres le virent, ils se rendirent malgré l'aversion qu'ils éprouvaient de le faire. |

102 Le butin que les Maures en emportèrent fut toutefois peu important. Ce ne fut que le bateau et ce qu'il y avait là-dedans [en fait] de riz, de sucre et d'épices. Car les chevaliers avaient tous des cheveux longs, et ils avaient collé, derrière, avec de la poix, leur argent et leurs bijoux dans les cheveux et les avaient [encore] enduits de poix, si bien que les Maures, malgré toutes leurs soigneuses recherches, ne purent trouver sur eux de l'argent.

Quelques-uns de ces Maures appartenaient aux seigneurs d'Alexandrie. C'est pourquoi leurs chefs leur ordonnèrent, à

quelques-uns de ceux qui étaient à pied ou à cheval, de livrer les 102
chevaliers et leurs compagnons à Alexandrie.

On les fit donc aller, comme [cela s'était passé avec] nous, mais beaucoup plus loin, sur le sable chaud. Pendant le jour, dans la grande chaleur, ils étaient cachés dans les cavernes; le soir et toute la nuit, ils devaient marcher. Si bien qu'ils furent aussi livrés à Alexandrie le dixième jour.

Toutefois, on ne les conduisit pas dans notre prison, mais [ils furent] gardés dans la ville, pour que nous ne soyons pas ensemble et ne puissions converser. Mais quelques-uns des anciens prisonniers de notre geôle allèrent chez eux; grâce à ceux-ci, ils nous informèrent de leur situation, avec la communication additionnelle qu'ils ne savaient rien d'autre sinon que le plus tôt possible on les remettrait, au Caire, au pacha en chef[28]. Ce qui arriva. Mais nous ne nous sommes pas vus, ce qui nous fit à tous beaucoup de peine.

---

[28] HEBERER n'indique pas la date exacte de son arrivée à Alexandrie. Il quitta Malte en mai 1585 (p. 73). C'est donc en mai ou juin qu'il fut fait prisonnier. Le gouverneur de l'Egypte était soit Sinan Pacha (qui gouverna officiellement l'Egypte du 14 janvier 1584 au 3 janvier 1585), soit Uweis Pacha qui remplit cette fonction du 23 décembre 1585 au 12 décembre 1586. (VENTURE, *Passe-temps chronologique et historique etc.*, Le Caire, [Impr. Nationale], 1896, (Extrait de la « *Revue d'Egypte* », p. 223). L'un de ces deux personnages se trouvait donc au Caire, quoique le premier eût déjà été démis officiellement de ses fonctions et le second n'eût pas encore pris officiellement possession de son poste.

Ici je laisse méditer l'aimable lecteur et chaque chrétien sur l'inconstance du bonheur et les merveilleux et imprévisibles incidents de la vie humaine.

Le comte [29] prisonnier et les nobles chevaliers étaient, il y a encore quelques semaines, honorés de tous, dans l'opulence, hautement considérés par beaucoup de gens à Malte. Maintenant
103 ils sont méprisés plus profondément | que [ne l'étaient] jadis leurs valets, dédaignés, plus mal entretenus que leurs chiens. Et de plus, par leurs ennemis, par ceux-là mêmes que le Christ a appelés chiens ou qu'il a comparés aux chiens. *Matth.* ch. 15 [30]. A ceux-ci, dis-je, eux [31] et nous, nous devions tous être soumis corps et âmes.

Et pour parler de moi-même; sept ou huit semaines auparavant j'étais encore en France, joyeux, heureux, libre et indépendant. Je m'imaginais, à Marseille, pouvoir éviter la captivité des chrétiens. Comment aurais-je pu rêver qu'en si peu de temps, je serais non seulement transporté à deux mille lieues de là, sur la mer démontée, mais [encore] que je serais en Egypte, à laquelle je n'avais pas pensé un seul jour de ma vie, et que je me trouverais dans la servitude, [chez] des païens, que je serais abreuvé de l'eau de l'affliction [puisée] au fleuve du Paradis [32], le Nil ? Comme boisson,

---

[29] il s'agit d'un comte italien que HEBERER avait déjà mentionné à la p. 84 de son livre sans indiquer son nom [30] *Matt. XV,* 26 [31] c'est-à-dire les chevaliers [32] comme on le sait, on a longtemps assimilé le Nil au fleuve du Paradis, Guihon (*Gen., II,* 13). Cf. MESHULLAM BEN R. MENAHEM, ADLER, *op. cit.,* p. 168 : « Le Nil vient du jardin de l'Eden ». Amaury Ier, roi de Jérusalem l'appelle « fleuve du Paradis », dans une lettre à Louis VII. HANOTAUX,

j'aurais souvent préféré de beaucoup celle du puits de St. Pierre à Heidelberg. Mais tout cela en vain, parce qu'il a plu ainsi à Dieu, à la volonté clémente Duquel je me suis soumis sans réserve, avec une prière fervente, à Lui qui, malgré ma nature stupide et mes faibles facultés, m'a fortifié, m'a consolé et m'a merveilleusement (comme il est dit dans le psaume de David) conduit et gardé, et m'a finalement libéré, sain et bien portant [et] m'a de nouveau ramené dans ma chère patrie. C'est pourquoi je Lui dois aussi, de Le louer, de L'honorer et de Le glorifier pendant le reste de ma vie. |

... ... 104

Histoire de la Nation Egyptienne, Paris, [Plon], 1937, t. IV, p. 291. — SAMUEL JEMSEL qui vint en Egypte en 1641, écrivait : « En ce qui concerne ce fleuve [le Nil] de l'Egypte, l'opinion générale est que c'est le même que Pischon; les Karaïtes, les Rabbanites et les Arabes ont toujours pensé ainsi ». ADLER, *op. cit.,* p. 337.

105

LE SECOND LIVRE

ARGUMENT

C'EST UNE DESCRIPTION DE LA SERVITUDE EN ÉGYPTE ET DES VOYAGES ACCOMPLIS PENDANT CE TEMPS À TRAVERS L'AFRIQUE, L'ASIE ET L'EUROPE, DANS LES ROYAUMES D'ÉGYPTE, DE SYRIE, DE CHYPRE, DE PAMPHYLIE, DE CILICIE, DE RHODES ET DANS LES EMPIRES DE CONSTANTINOPLE ET DE TRÉBIZONDE.

CHAPITRE I

DESCRIPTION DE LA VILLE ROYALE, UNIVERSELLEMENT CÉLÈBRE, ALEXANDRIE, MON PREMIER LIEU DE CAPTIVITÉ EN ÉGYPTE, ET DE SES HABITANTS.

Puisqu'il avait donc plu à Dieu tout puissant, que je sois tenu à Alexandrie, avec d'autres chrétiens, dans une pénible servitude, [astreint à] un travail dur et journalier, je me rendis tout léger par la patience chrétienne, par des implorations continuelles et par des prières [adressées] à Dieu. Les chevaliers avaient été conduits avec leur compagnie au Grand Caire chez le pacha en
106 chef [33] | qui commande à toute l'Egypte et à l'Arabie.

Entre-temps nous vîmes et reconnûmes la disposition de la ville d'Alexandrie, que je n'ai pas voulu manquer de décrire comme le

[33] voir notre note 28.

premier lieu de ma servitude, car c'est une vieille ville royale 106
universellement connue.

C'est la ville d'Alexandrie, d'altitude [33a] (*sic*) 60 degrés 30 min., de latitude 31 degrés 0 min.[34], une grande [et] magnifique ville, belle [et] universellement célèbre, bâtie par le puissant roi Alexandre le Grand en l'année 4870 de la création du monde, mais en 330 [35] av. J.C., et appelée d'après son nom, grande Alexandrie. Elle a 30 stades en longueur et 10 en largeur. Nombreux y sont toutes sortes de négociants [36] venus principalement par le Nil, en Egypte, et d'autres lieux voisins. Elle est située tout près de la mer, si bien que dans le port avant [37] les vagues battent les murailles de la ville, comme on le voit sur la gravure No 4. Elle a deux magnifiques ports, toutefois le [port] avant, de forme naturellement ronde, grand de 30 stades, gardé par deux châteaux [38]

[33a] HEBERER veut évidemment dire : longitude [34] en réalité les cordonnées d'Alexandrie sont : 31° 13' lat. nord et 29° 58' long. est [35] en fait en 332 av. J.C. [36] on trouvera des détails sur le commerce à Alexandrie au moment où HEBERER s'y trouvait, dans KIECHEL, *Voyage en Egypte,* [1588], [IFAO], 1972, p. 334 [32]; LUBENAU, *Voyage en Egypte,* [1588], [IFAO], 1972, p. 701 [210] [37] c'est le port Est (actuellement il n'est pas employé). Au sujet des ports d'Alexandrie voir G. JONDET, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie,* in : *Mém. de la Soc. Sultanieh de Géographie,* [IFAO], 1921 [38] il s'agit du fort Qayt Bay construit sur l'emplacement du célèbre Phare en 1480. Sur les anciennes cartes il porte le nom de Faraillon ou Farillon, tandis que l'autre fort s'appelle tantôt Pharus, tantôt Guardia ou Tour de la Garde. Ce dernier fut commencé sous le sultan Qalaoun ou sous son fils Nasir Muhammed et des adjonctions y furent faites en 1365. COMBE, *Notes de topographie et d'histoire alexandrine,* in *Bull. de la Soc. Roy. d'archéol. d'Alexandrie,*

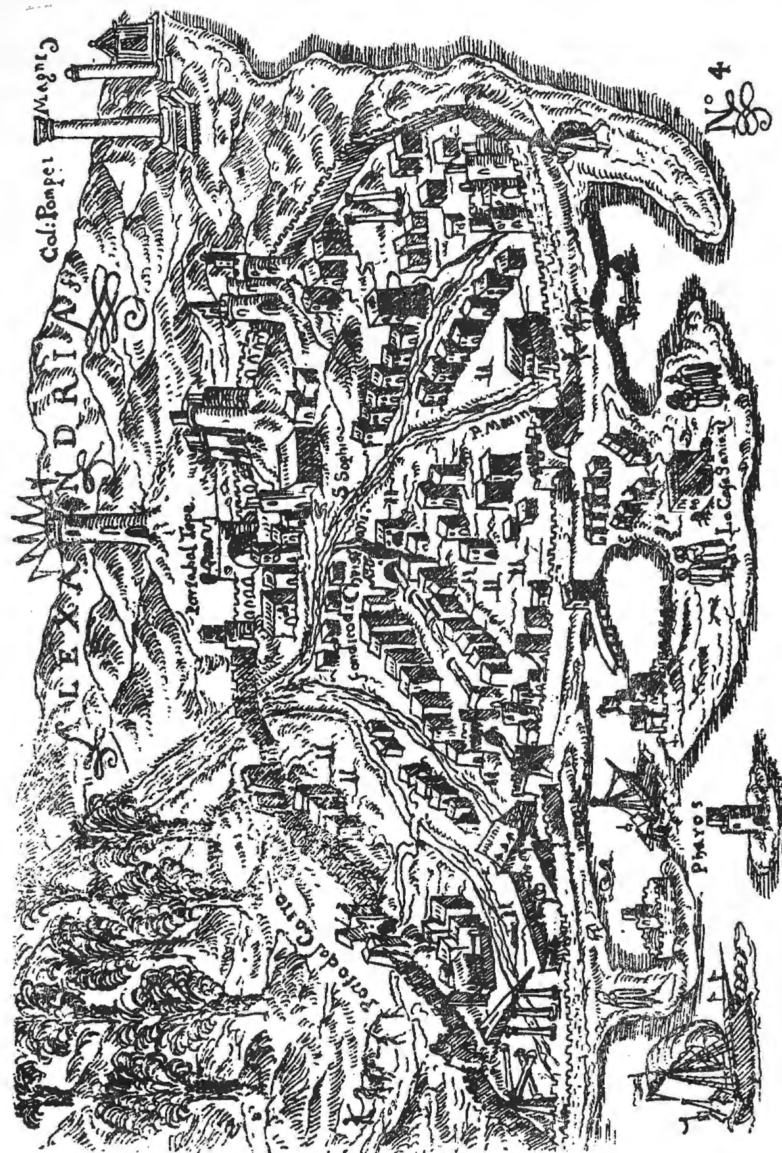
à son entrée, est principalement employé par les négociants et les vaisseaux marchands. Sur le côté droit de l'entrée du port avant, il y a eu, sur une petite île, une très haute tour [39], qui fut comptée parmi les sept merveilles du monde; [elle était] nommée Pharos, d'où l'endroit a gardé encore aujourd'hui le même nom. [Du haut] de cette tour, les marins [étaient guidés] par une lumière [40], [visible] à une distance de plusieurs milles. D'après elle, ils pouvaient se diriger vers l'entrée [du port] (qui présente beaucoup de danger en plusieurs endroits à cause des récifs dissimulés dans la mer).

Ce port avant est, comme [nous l'avons] mentionné, utilisé principalement par les négociants. Dans l'autre [port] ou port arrière [41] se tiennent habituellement les galères qui appartiennent au *bay* [41a] d'Alexandrie. On en tient là ordinairement quatre, pour garder le port et accompagner les navires. |

107 Cette ville est puissante, non par sa construction, mais sa situation naturelle, partie à cause de la mer impétueuse, partie à cause du [caractère] désertique du pays, et aussi à cause des marais dus au

---

Numéro du cinquantenaire, Années 1943-1944, Nº 36, 1946, p. 131. Cf. carte de BELON, *Voyage en Egypte,* [1547], [IFAO], 1970, p. 92 b, et *Atlas* de JONDET mentionné dans la note précédente. [39] c'est le célèbre Phare d'Alexandrie. Voir : H. THIERSCH, *Pharos. Antike Islam und Occident,* Leipzig, [Teubner], 1909, et CH. PICARD, *Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie, etc.*, in *Bull. de Corresp. hellénique,* LXXVI, 1952, I, p. 61 [40] d'après les recherches des érudits, elle était produite par un feu alimenté soit par des torches résineuses, soit par de l'huile minérale placée dans de grands bassins, ou bien par un bûcher [41] voir note 23 [41a] ancienne forme, mamelouke, du titre de *bey*.



Nil et aux lacs d'alentour [42]. Malgré cela elle a été prise et misérablement dévastée, en l'année 293 après J.C., par Dioclétien [43] qui l'a assiégée, [du côté] de la mer et [du côté] de la terre, pendant huit mois. 107

Dans cette ville, il y a encore un bel obélisque [44] en pierre de porphyre [45] rouge et blanc. [Il porte], gravées, des inscriptions égyptiennes ou des figures, et [il est] si haut qu'on peut le voir du dehors, par-dessus les murailles de la ville, en face de la mer. On trouve aussi des citernes [46] entièrement bâties de marbre, où le Nil,

[42] ces lacs étaient le lac Mariout qui existe toujours, et les lacs de Hadra et de Ma'adiyeh (ou d'Aboukir), ces deux derniers desséchés. Sur le lac Mariout on pourra consulter : M.S. ABU AL-IZZ, *Landforms of Egypt,* [The American Univ. in Cairo Press], 1971, p. 154 [43] le préfet d'Egypte, Achilée, s'étant révolté contre Dioclétien, celui-ci, exaspéré par la résistance des Alexandrins qui avaient soutenu le rebelle, livra Alexandrie à la sauvage avidité de ses soldats et jura que les massacres se poursuivraient jusqu'à ce que le sang, coulant dans les rues, aurait atteint le genou de son cheval. Après quelques jours, son cheval ayant bronché, l'empereur déclara que c'était un signe du ciel pour que la tuerie soit arrêtée [44] il doit s'agir de l'obélisque appelé « Aiguille de Cléopâtre ». Voir KIECHEL *Voyage en Egypte* [1588], [IFAO], 1972, note 75 de S. SAUNERON [45] en réalité en granit rose [46] ces citernes ont toujours fait l'admiration des voyageurs. Voir par exemple : EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* trad. DOZY et GOEJE, Leiden, [Brill], 1968, p. 166. — HIRTIUS les mentionne dans CÉSAR, *Guerre d'Alexandrie,* ch. I. — P. LUCAS, *Voyage au Levant,* édit. 1724, t. II, p. 30. — MICHAUD et POUJOULAT, *Corresp. d'Orient,* [1835], t. VII, p. 268, écrivent : « Il existe cependant des monumens (sic) souterrains qui ont été respectés; ce sont les citernes; nous en avons visité plusieurs dont la construction paraît remonter aux temps les plus reculés; elles sont soutenues par des colonnes,

107 ou [plutôt] l'eau du Nil, est conduite par des canaux [47], pour que les habitants puissent en boire. D'une telle citerne nous avons aussi apporté tous les jours de l'eau potable dans notre prison, dans de petits tonnelets appelés *bacille* [48], ainsi que pour les besoins domestiques de notre patron.

Entre autres [constructions], on peut [y] voir une église chrétienne, bâtie en l'honneur de Sainte Catherine [49] (qui avait été martyrisée dans cette ville) qui, à part de nombreuses autres [églises] est encore utilisée aujourd'hui pour le service divin, et est habitée par le patriarche d'Alexandrie [50] et d'autres Grecs.

Je ne dois pas aussi manquer de mentionner comment les Maures détruisirent une fois une telle église, de propos délibéré

---

qui forment des arcades à plusieurs étages; leurs parois sont enduites d'un ciment rouge que l'eau n'altère point, et que le temps n'a pu détruire. (...). Elles sont alimentées par plusieurs conduits souterrains qui amènent l'eau du canal Mamoudieh. On s'occupe maintenant de réparer quelques-uns de ces conduits ». (Les deux voyageurs visitèrent Alexandrie en 1831).

[47] il s'agit du « canal d'Alexandrie ». Pour détails voir : PRINCE OMAR TOUSSOUN, *Le canal d'Alexandrie,* in : *Mémoire sur les anciennes branches du Nil. Epoque arabe.* Dans : *Mém. de l'Inst. d'Egypte,* t. IV, Le Caire, 1922, [IFAO], ch. XIX, p. 195

[48] ital. *bacille,* même sens que *bacino :* bassin, cuvette

[49] c'est en réalité l'église de St. Saba. La confusion des noms provient de ce qu'elle contenait le bloc sur lequel Ste. Catherine aurait été décapitée. Voir à ce sujet : MOSCONAS, *L'église de St. Saba à travers les siècles,* in : *Rev. des Conférences franç. en Orient,* 11e année, No 8, août 1947, p. 456. — Elle est également mentionnée — sous le même nom de Ste. Catherine — par le voyageur allemand NEITZSCHITZ qui la visita en 1636. (*Voyage en Egypte,* [IFAO], 1974, p. 142)

[50] il habitait probablement *près* de l'église, non pas *dans* l'église.

(comme les Grecs me l'ont raconté eux-mêmes). Toutefois le patriarche d'Alexandrie est parti, à cause de cela, à Constantinople, et s'est plaint auprès de l'empereur turc de l'insolence et de la violence des Maures. Alors, par ordre de l'empereur turc, les Maures sus-mentionnés furent forcés de bâtir une église semblable, à leurs propres frais, [et même] plus belle qu'elle ne l'était auparavant, telle qu'on la voit encore aujourd'hui. Ceci est étonnant de la part de l'empereur turc, car dans la chrétienté on n'en fait pas de même, particulièrement en ce qui concerne les bâtiments religieux. |

Ce patriarche d'Alexandrie est le plus élevé et le plus considéré 108
de la chrétienté; il est égal en dignité à celui de Constantinople, comme aussi à celui d'Antioche, et vient avant celui de Jérusalem. Il a aussi un titre magnifique; il s'intitulait de mon temps comme suit:

> *Σιλβεσρος ὁ ἁγιότατος Πάπας καὶ Πατριάρχης της μεγάλης πόλεως Αλεξανδρείας, Λυβίας, Πενταπόλεις, Αιθιοπίας καὶ πάσης γῆς Αἰγύπτου, πατήρ πατέρων, ποιμήν ποιμένων, Ἀρχιερεύς Ἀρχιερέων τρισκαιδέκατος τῶν Ἀποστόλων, καὶ κριτὴς οἰκουμένης.*

> *Silvestre le* [*très*] *Saint Pape et Patriarche de la Grande* [*ville d'*] *Alexandrie, de Libye, de Pentapolis, du pays des Maures* [*d'Ethiopie*] *et de toute* [*la terre d'*] *l'Egypte. Père de tous les pères, pasteur de tous les pasteurs, grand prêtre au-dessus de tous les grands prêtres* [= *Archiprêtre des Archiprêtres*], [*le*] *treizième* [*des*] *apôtre*[*s*] *et juge de l'Univers habité.*

[Mais], par ailleurs, il va très mal vêtu. C'était un homme de soixante-dix ans. Il avait peu d'instruction et ne connaissait pas

le latin, car dans ces parages, de même que dans toute la Turquie, on ne voit pas d'école chrétienne, [autant que] j'ai pu m'en rendre compte pendant mes voyages. |

109 L'évangéliste Saint Marc fut aussi décapité dans cette ville, en la 64e année ap. J.C.[51] En son honneur on y maintient encore une petite église [52]. Et il faut particulièrement noter que le magnifique livre de Syracidis, nommé Jésus Syrach [53], a été composé dans cette ville en l'année 4970 de la création du monde, et en l'année 230 av. J.C. Et jadis il y a eu dans cette ville une remarquable école, comme on peut le lire dans [le livre des] *Actes, VI* [54]. On y trouvait aussi les livres les plus remarquables, comme en aucun autre endroit du monde, surtout au temps de Ptolémée Philadelphe, sous lequel les 72 interprètes ou traducteurs traduisirent l'Ancien Testament de l'hébreu en langue grecque.

---

[51] on ignore la date exacte et le lieu de sa mort. D'après une tradition reproduite dans les « Actes des Martyrs », il aurait péri, étranglé, en 62, à Alexandrie, lors de la fête célébrée en l'honneur de Sérapis [52] il y a eu plusieurs églises dédiées à St. Marc à Alexandrie. Peut-être est-ce l'église copte, nommée « Missalah », bâtie vers 677 par le patriarche Isaac de Bourlos. Sicard la visita en 1712 et dit qu'elle est « respectable par son ancienneté » [53] il s'agit de l'*Ecclésiastique,* un des livres sapientiaux de l'*Ancien Testament.* Il fait partie des Livres deutérocanoniques et porte en grec le titre de *Sagesse de* Jésus, fils de Sirach. C'est un recueil de Maximes détachées sur la conduite de la vie. L'auteur vécut probablement en 180 av. J.C. et son petit-fils qui fit la traduction en grec, vint en Egypte sous le règne de Ptolémée VII Evergète (170-117 av. J.C.) [54] nous ne voyons pas à quelle « école » Heberer fait allusion. Probablement au « Musée d'Alexandrie », mais ce dernier n'est pas mentionné dans les Ecritures.

Près de la ville il y a une assez haute montagne artificielle, sur 109
laquelle il y a une tour de guet [55] d'où l'on donne continuellement des signaux en hissant ou en baissant [un drapeau], pour informer [les autorités] d'où viennent les navires [qui veulent aborder là].

Ensuite il y a non loin de la ville une magnifique colonne [56] ronde de pierre, dont le socle carré a quatre aunes de hauteur; là-dessus s'élève la colonne, haute, selon mon estimation, de douze aunes, et épaisse de trois aunes. En haut, au bout, elle est de nouveau carrée, mais [cette partie est] plus petite que le socle de la colonne. On la nomme colonne Pompée. Quelques-uns sont de l'opinion qu'elle fut érigée par Jules César en mémoire de Pompée, mentionné plus haut, quand celui-ci fut tué traîtreusement, en cet endroit, par ceux chez qui il avait cherché secours et refuge. Mais il n'y a pas là d'inscription. Par ailleurs on voit d'après les boules de marbre [et] les colonnes ornées d'or et [peintes] de diverses couleurs, placées près des portes et des fenêtres, et dont on voit beaucoup çà et là à Alexandrie, [colonnes extraites] des ruines de la ville, que dans les temps passés, il y avait dans cette ville de magnifiques bâtiments de marbre et d'autres pierres

---

[55] elle est mentionnée par la plupart des voyageurs qui visitèrent Alexandrie. Voir p. ex. Lubenau, *Voyage en Egypte,* [1588], [IFAO], 1972, p. 708 [223] et note 372 de S. Sauneron [56] c'est la colonne Pompée. Voir notre note 15. Egalement à ce sujet : M. Debbane, *Quelques ascensions au sommet de la colonne Pompée,* in : *Bull. de la Soc. archéol. d'Alex.,* No 42, 1967, p. 97.

précieuses. Mais ils sont pour la plupart complètement ruinés et donnent l'impression que la ville n'a été détruite que peu
110 d'années de cela. | C'est pourquoi la plus grande partie de la ville n'est pas habitée et est en ruine.

Dans cette ville habitent aussi quelques ambassadeurs des souverains chrétiens. Ils sont nommés consuls [57]. Chez eux logent des négociants de tous pays, et d'autres voyageurs. [Tous], tels que [les sujets] de la Seigneurie de Venise, du roi de France, de la reine d'Angleterre, etc., y trouvent refuge. Ils [57a] n'aident pas seulement les négociants chrétiens, étrangers dans [l'exercice de] leur profession et dans [la protection de] leurs droits, mais rendent aussi des services aux voyageurs de passage qui [viennent] visiter le pays, en leur prêtant de l'argent et en arrangeant [leurs] autres affaires par [l'entremise de] leurs drogmans. Ils rendent également de grands services aux pauvres prisonniers et compatissent [à leurs malheurs en leur distribuant] de généreuses aumônes. Mais pendant la nuit ils sont enfermés

---

[57] les deux consuls qu'il y avait en ce moment à Alexandrie étaient le consul français Christophero Vento (voir Kiechel, *Voyage,* [1588], [IFAO], 1972, p. 335 [34] et note 69 de S. Sauneron) et celui de Venise, Aloisyus Donato (mentionné par Lichtenstein, *Voyage en Egypte,* [1587], [IFAO], 1972, p. 32 [5] et Lubenau, *Voyage,* [1588], [IFAO], 1972, p. 700 [209]). — Sur la situation des consuls européens en Egypte on pourra consulter : W. Heyd, *Hist. du commerce du Levant au moyen âge,* Leipzig, [Harassowitz], 1923, t. II, p. 454. — Sur le traité vénéto-turc de 1517 qui régissait la situation des consuls vénitiens, voir : *Précis d'histoire d'Egypte* par divers historiens et archéologues, [IFAO], 1933, t. III, p. 96 [57a] c'est-à-dire : les consuls.

dans leurs maisons, appelées *fondics* [58]; les Maures les ferment de 110
l'extérieur, si bien qu'ils ne peuvent sortir jusqu'à ce que les Maures les ouvrent, d'après le règlement, le matin [59].

Les Turcs et les Juifs habitent pour la plupart en dehors des portes de la ville, dans de petites maisons, entre les deux ports maritimes. Ainsi, mon patron, le *bay* [59a], avait lui-même sa maison dehors, devant la ville, tout près de notre prison. C'était un petit bâtiment, toutefois bâti en pierre, à deux étages, sans toit [incliné], comme la plupart des maisons de ces parages, à l'exception du magasin [60] qui est dans la ville et qui est couvert d'un toit [incliné] à cause de la pluie, comme il en arrive dans ces régions en hiver; ceci pour que les marchandises soient bien conservées et ne se mouillent pas, et pour que la rosée ne les gâte pas non plus.

Pendant que nous étions donc retenus à Alexandrie, les Turcs et les Maures amenèrent chaque jour d'autres de nos compagnons

---

[58] ou fondouk : caravansérail, nommé aussi : *khan, okel.* Voir Heyd, *op. cit.,* t. II, p. 431, 432, qui donne une liste de ces fondouks. — Voir aussi Kiechel, *Voyage en Egypte,* [1588], [IFAO], 1972, p. 335 [33] et notes 65, 66, 67 de S. Sauneron. — Gravure montrant un *okel* à Alexandrie dans Marcel, *Egypte,* (Collection *L'Univers*), Paris, [Didot], 1848, pl. 43. — Description dans Coppin, *Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 160 [15]
[59] c'était pour protéger les locataires du *fondic* contre une attaque nocturne de la part de la racaille qu'on en fermait les portes pendant la nuit, plutôt que pour empêcher les habitants d'en sortir. Cf. l'aventure arrivée à Monconys, (*Voyage en Egypte,* [1646-1647], [IFAO], 1973, p. 150 [18]), auquel des brigands volèrent, dans le « fondi », un matelas [59a] voir notre note 41[a]
[60] caravansérail.

qui avaient été cachés par les Maures, ainsi que plus d'un de ceux qui n'avaient pas gagné [la côte] en nageant [60a] mais étaient
111 restés sur le navire. Ainsi nous étions tous | de nouveau réunis, à l'exception du seul Français qui s'était noyé, et d'un Maltais qui s'était enfui à l'aide d'un Maure qu'il avait soudoyé avec de l'argent.

Le navire sur lequel nous avions été, avait été confisqué par le *bay* d'Alexandrie, avec tous les biens, y inclus deux beaux chevaux turcs (qui en dix jours n'avaient pas reçu une goutte [d'eau] à boire). Mais à Constantinople on établit ensuite s'il avait ou non le droit [de le faire]. J'ignore ce qui fut décidé.

Comme les Maures nous avaient complètement dépouillés et nous avaient aussi enlevé les vêtements, on nous donna à chacun un morceau de toile, [provenant] de vieilles voiles, pour que nous nous en vêtions, à chacun [suffisamment] pour se confectionner une chemise et une paire de pantalons. Nous devions fabriquer nous-mêmes du fil à partir de vieux morceaux de corde, et [quant aux] aiguilles, nous devions les rendre de nouveau au gardien, pour que personne ne puisse se débarrasser de ses fers. J'appris en effet, que plusieurs esclaves, entre autres un compagnon d'orfèvre, avaient fait d'une grosse aiguille une lime, avec laquelle ils s'étaient libérés, ainsi que d'autres [esclaves], en limant [les fers].

[60a] c'est-à-dire : en bateau.

CHAPITRE II

RELATE LE VOYAGE À ROSETTE, ET [CONTIENT] LA DESCRIPTION DE CETTE VILLE ET DE SA SITUATION, AUPRÈS DU FLEUVE NIL, EN ÉGYPTE.

Après cela nous fûmes conduits, sur son ordre exprès, devant le pacha du Caire. Alors on fit des [menottes en] bois, avec de fortes planches, chacune [comportant] une découpure demi-circulaire, assez grande pour qu'on puisse y [placer et y] remuer
le bras nu. | On nous emprisonna [entre ces planches et on les 112
cloua de façon à nous y maintenir] deux à deux par les mains, l'un par la [main] droite, l'autre par la [main] gauche, quoique nous eussions déjà aussi des fers aux pieds, comme le montre la figure Nº 1. Ils le faisaient par crainte qu'en plein champ nous ne puissions leur résister. Nous dûmes donc aller enchaînés l'un à côté de l'autre, comme deux bœufs sous le joug; on nous donna aussi environ vingt gardiens ou surveillants avec de gros bâtons, en plus de quelques janissaires armés, pour nous accompagner, ou plutôt pour [nous] garder.

Lorsque nous sortîmes d'Alexandrie, le sable était si chaud qu'à certains d'entre nous il fut impossible de supporter une telle chaleur pieds nus [61] (car nous [étions] pieds nus), si bien que

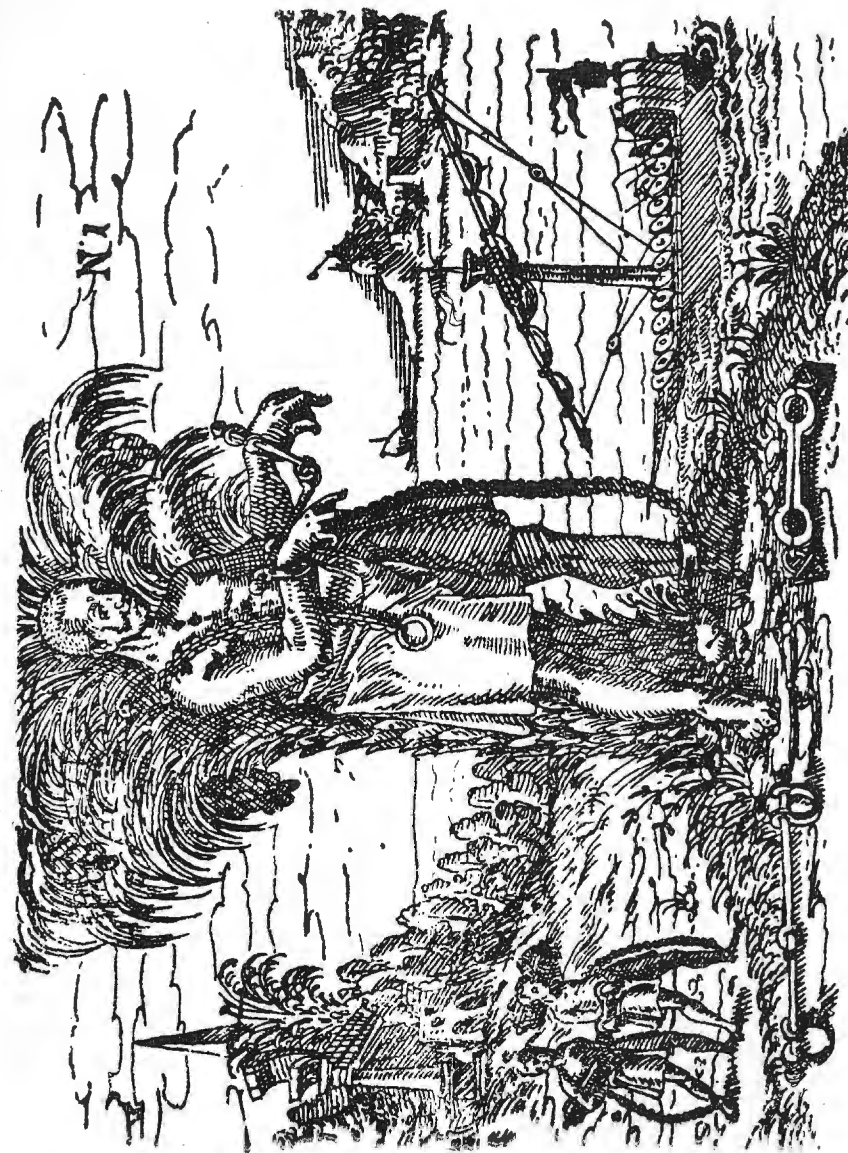
[61] cf. la remarque faite par le voyageur allemand NEITZSCHITZ (*Voyage en Egypte,* [1636], [IFAO], 1974, p. 186) qui se plaint que la chaleur du sable

112 quelques-uns se plaignirent, les larmes aux yeux. Alors les Maures, qui [eux] étaient bien habitués à une telle chaleur, laissèrent quelques-uns d'entre nous, ceux qui étaient les plus faibles, s'asseoir sur les chameaux qui transportaient, à notre suite, l'eau et le pain pour notre subsistance pendant le voyage. Mais comme il n'y avait que deux chameaux, quelques Maures durent rebrousser chemin en courant et amener [d'Alexandrie] des ânes sur lesquels on plaça quelques-uns [des prisonniers]. L'un [des prisonniers] allait monté sur l'âne, tandis que l'autre devait courir à côté, ce qui était très pénible et désagréable. Finalement ils nous laissèrent nous coucher dans un fourré près de quelques palmiers, et [nous laissèrent] nous reposer un peu à l'ombre, jusqu'à la nuit, lorsqu'il fit plus frais et [qu'il fut moins pénible] de voyager. Alors ils distribuèrent aussi parmi nous l'eau et le pain qu'ils transportaient avec eux sur les chameaux, [nourriture] qui ne nous rassasia pas pour longtemps.

La nuit nous dûmes de nouveau continuer le voyage. Il y a en effet des nuits claires dans [ces] pays, attendu qu'il n'y a pas de nuages. Le pays est élevé, si bien que dans ces pays les étoiles sont plus proches [de la terre] et plus lumineuses que chez nous.

---

le brûlait même à travers la semelle de ses chaussures alors que les « Maures » ne sentaient rien, « attendu que leurs pieds ont été brûlés [jusqu'à] tuer [toute sensibilité] et sont comme de la corne dure ». Voir aussi notre Avant-propos, p. [VIII].



Nous arrivâmes au rivage d'un [cours d']eau; c'était un bras [62]
du fleuve Nil. Là on nous transféra sur un navire [63]. | Il n'avait pas 113
plus de quarante pas de large. De là ils nous conduisirent dans une ville importante, située sur le Nil [et] nommée Rosette. En chemin nous trouvâmes un cercueil en pierre, en plein champ, rempli d'eau douce [64]; certains seigneurs l'y font porter, pour l'amour de

---

[62] c'est le bras de Rosette, jadis nommé bolbitique (ou bolbitinique)

[63] au sujet des différents genres de barques utilisées sur le Nil, voir J.B. Trécourt, *Mémoires sur l'Egypte, Année 1791,* Le Caire, [Publ. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte], 1942, note 21, p. 63, de G. Wiet. — Cf. aussi Makrizi, *Description historique et topographique de l'Egypte,* trad. Casanova, 4e partie, 1er fasc., in *Mém. publ. par les membres de l'IFAO,* t. IV, Le Caire, 1920, p. 65 : « Combien de vaisseaux d'une beauté étonnante, de bateaux puissants et sûrs, de *khoudârîs* splendides, (note : « Nous avons vu ce nom donné à des canards »), de *'ouchâris* allongés (note : Dozy traduit : « chaloupes »), de *mismârîs* longs et magnifiques (note : Litt. : « à clous »), de *Nastarâwîs* (note : « نستراوى Nastarâwat est un port du nord de l'Egypte »), de *'Akkâwîs* (note : 'Akkâ est Saint-Jean-d'Acre), de *lakkats* (note : « Nom inconnu ») et de *dramoûnats* (note : « Dozy le rapproche de δρομάδιον »), de chalands puissants, معديه, de *souloûrs* (note : Dozy : « σελλάριον ») fins, de *chakhtoûrs* sveltes (note : Dozy : « grand bateau »), de *kourkoûrs* (note : « Nom inconnu ») minces et de *zaouraks* à peintures bleues (note : « زواريق que je traduis par conjecture (racine, زرق). J'aimerais mieux lire : زراريق, pluriel de زراقه, tuyau à lancer le naphte (Lane) »), de *tarîdats* peuplées de chevaux prompts à la charge, noires, renommées pour le transport des coursiers et des guerriers »

[64] un sarcophage. La coutume de mettre de l'eau potable à la disposition des passants — acte de charité — s'est conservée en Egypte jusqu'au xxe siècle. De grands vases cylindriques et poreux, appelés *zirs,* qui maintiennent l'eau fraîche, sont placés devant l'entrée des maisons, et chaque passant peut y puiser.

113 Dieu, [comme] une aumône pour le passant. Mourant de soif, nous courûmes tous vers cette eau. Mais il y avait en ce moment une telle foule, qu'à cause de nos liens nous ne pûmes y parvenir, car les menottes en bois nous gênaient. C'est pourquoi, ayant soif, je libérai mon bras. En effet, mon bras était plus petit que celui de mon Poméranien, si bien que je pus le faire sans dommage [pour mon bras]; je me poussai jusqu'à l'eau, saisis une cruche, bus à satiété, et apportai aussi une cruche [d'eau] à mon compagnon.

Comme quelques-uns des Maures virent que j'avais tendu la main, ils accoururent près de moi. Mais j'avais aussitôt enfoncé de nouveau la main entre les bois, si bien que les Maures en furent [tout] étonnés. Comme, de leurs propres yeux, ils m'avaient vu libre, ils me menacèrent de coups si je ne l'avouais pas librement. Alors je leur avouai que j'avais plié la main pour pouvoir me libérer facilement des planches clouées. Alors ils se mirent à rire, et furent satisfaits. A Rosette, par pitié, ils nous firent enlever à tous les bois, car à certains ils faisaient très mal et leurs bras avaient été blessés par le frottement.

Lorsqu'on nous fit entrer à Rosette, beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants se tenaient dans la rue. Ils louaient Dieu d'avoir livré leurs ennemis entre leurs mains. Ils nous crachaient au visage et nous appelaient Nazaréens [65], voulant ainsi nous insulter, alors que ce nom, à cause de notre Sauveur Jésus-Christ, nous réjouissait et nous consolait.

[65] en arabe : *nousrani* (pl. *nasâra*) (نصرانى – نصارى), nom donné en général à tous les chrétiens dans le Proche Orient; il implique une nuance péjorative. Le mot correct pour chrétien est *messihi* (مسيحى).

Dans la ville on nous conduisit, près du magasin [66], dans une | grande écurie où nous devions nous rafraîchir. Mais lorsque nous y 114
fûmes introduits, tout épuisés et fatigués, il y avait là présents quelques marchands vénitiens et français, qui nous adressèrent la parole et [nous exprimèrent] leur profonde commisération.

Parmi tous ces marchands chrétiens se trouva un Vénitien qui, le seul, (comme il est écrit du Samaritain), nous témoigna la miséricorde de l'amour chrétien. A ses propres frais il nous fit apporter de l'eau fraîche, du pain, des concombres, des melons et du poisson rôti, les distribua parmi nous, nous consola en nous exhortant chrétiennement à la patience. Cette aumône chrétienne de ce pieux Vénitien nous revigora, nous qui, à cause de la grande chaleur, de la faim et du chagrin, étions tout démoralisés et languissants. En toute humilité nous le remerciâmes cordialement et amicalement, et louâmes Dieu qui nous envoyait encore un tel secours et [une telle] consolation [alors que nous étions] parmi nos ennemis, dans une pénible captivité.

Nous nous reposâmes donc pendant la nuit dans ces écuries. Le lendemain nous vîmes dans le vestibule ouvert du caravansérail un grand tas de figues attachées en files, dans des corbeilles, comme les femmes attachent, dans ce pays, les petites betteraves sur des fils ou des cordes, pour les laisser sécher. Nous en prîmes sans nous gêner, ainsi que des dattes et des caroubes, car tout était là, étalé, en quantité, sur le sol.

[66] voir note 60.

Entre-temps on avait préparé deux bateaux dans lesquels nous devions aller, par le fleuve Nil, jusqu'au Grand Caire. Pendant qu'on nous conduisait aux bateaux, quelques négociants et marins français s'approchèrent de nous. Je m'adressai à l'un d'eux et [je lui] demandai si pendant leur voyage de retour [67], il ne passerait pas par Malte, ce à quoi il me répondit affirmativement. C'est pourquoi, je le priai d'informer mon maître, le chevalier de Chammesson qui, comme [je l'ai] mentionné [plus haut], était notre lieutenant en chef, de ma pénible captivité et de mon emprisonnement (comme il [68] pouvait le voir de ses propres yeux). [Je demandai également à ce Français] de le prier de ma part,
115 de s'occuper aussitôt de me libérer, par compassion chrétienne. | Le Français me promit de le faire, ce qu'il fit aussi, en effet, consciencieusement, comme je l'appris plus tard.

Lorsque les janissaires et les Maures nous obligèrent à nous rendre sur les navires, nous prîmes tristement congé des négociants chrétiens qui nous recommandèrent à Dieu et [nous exhortèrent] à la patience avec beaucoup de soupirs et de compassion.

Russetta ou Rosette, nommée par les Maures Rachid [69], est

---

[67] c'est-à-dire : quand ils retourneront en Europe [68] c'est-à-dire : le marin avec lequel HEBERER parlait [69] pour une description plus détaillée de Rosette à cette époque voir : WILD, *Voyages en Egypte,* [1606-1610], [IFAO], 1973, pp. 97-100 [11-15]; BELON, *Observations,* [1547], [IFAO], 1970, pp. 98 a-b; KIECHEL, *Voyages,* [1588], [IFAO], 1972, p. 340 [44]; HARANT, *Voyage en Egypte,* [1598], [IFAO], 1972, pp. 191-192 [260-261]. On trouvera aussi des détails intéressants dans LÉZINE, *Maisons anciennes de Rosette,* in *Annales islamologiques,* t. X, p. 149.

une importante [et] riche ville marchande. Elle n'a ni portes ni murailles, et est située tout près du Nil; là arrivent toutes les marchandises du Caire et de toute l'Egypte, ainsi que de l'Arabie et de la mer Rouge. De là elles sont transportées à Alexandrie, partie par eau, partie — sur des chameaux et des dromadaires — par [voie de] terre.

Cette ville a dans son voisinage de belles forêts de dattiers, de jolis jardins, et toutes sortes de belles plantes, particulièrement de [la canne à] sucre, des caroubiers, des figues, des melons, des grenades, des oranges, du safran, de belles fleurs, et d'autres [plantes] du même genre, d'où la ville tirerait son nom de *quasi rosetum* [70].

CHAPITRE III

DESCRIPTION DU CÉLÈBRE FLEUVE NIL, AUX NOMBREUX NAVIRES.

Puisque nous nous sommes embarqués, sur des navires, sur le célèbre fleuve Nil, j'ai voulu d'abord en parler ici, avec une description [de ce fleuve]. C'est l'un des nobles et magnifiques
fleuves qui viennent du Paradis [71]. Ainsi il | est nommé Guihon par 116
le prophète Moïse, *Gen. 2,* avec l'indication et la mention qu'il baigne tout le pays des Maures.

---

[70] comme un jardin de roses. Etymologie évidemment absurde [71] au sujet du Nil, on pourra consulter : BESANÇON, *L'homme et le Nil,* Paris, [Gallimard], 1957; HURST, *Le Nil,* Paris, [Payot], 1954; M.S. ABU AL-IZZ, *Landforms of Egypt,* [The American University in Cairo Press], 1971, p. 85 sq.

116 Horace, aussi bien que Lucain, en disent que la nature n'a révélé à personne la source ou l'origine de ce fleuve, mais a plutôt voulu qu'au lieu de la connaître, les gens s'en étonnent [71a]. Virgile, IV Géorg., mentionne qu'avec son sable noir, c'est-à-dire le limon [72] le plus gras, il rend la terre fertile [73]; enfin il se partage en sept embouchures, comme il en est écrit par beaucoup d'autres auteurs, et comme on peut aussi le voir. De ces sept embouchures, deux seulement, de nos jours, sont pleines de navires et sont bien connues, celle de Rosette et [celle] de Damiette. [De ces deux], celle de Rosette est la plus importante; [à l'endroit] où elle touche la mer, elle a une largeur d'environ une demi-lieue allemande, et tout près de la mer, elle est gardée contre les pirates par un château [74], où l'on fait continuellement bonne garde.

[71a] HEBERER veut probablement dire : restent dans le doute [72] pour la composition du limon du Nil, voir les ouvrages cités dans la note 71 : BESANÇON, p. 129; HURST, p. 258 [73] la fertilité étonnante des terres irriguées par l'eau du Nil est mentionnée par la plupart des voyageurs. Voir textes réunis à ce sujet par WIET dans TRÉCOURT, *Mémoires sur l'Egypte, Année 1791, op. cit.*, p. 51, note 11. Cf. aussi les pages intéressantes de BESANÇON, *op. cit.*, p. 280 : La fertilité de la vallée du Nil : légende et réalité [74] ce fortin sera mentionné vingt ans plus tard par WILD, *Voyages en Egypte*, [1606-1610], [IFAO], 1973, p. 97 [11]. Un siècle plus tard, le consul français MAILLET (*Description de l'Egypte*, 1735, I, 98) mentionne qu'à cause du recul de la mer, cette forteresse se trouve maintenant à une lieue de la rive. Et cinquante ans après MAILLET, SAVARY (*Lettres sur l'Egypte*, [1785], t. I, p. 57) le décrit comme « un bâtiment carré, flanqué de quatre tours garnies de canons. Il est situé à une lieue au nord de la ville, sur la rive orientale ».

A Rosette habite aussi un *sandjak* [75] qui dépend du *bay* d'Alexan- 116
drie. Celui-là tient constamment [prête] une galère bien armée pour garder l'embouchure et pour accompagner les navires jusqu'à Alexandrie. Sur demande, il doit aussi accompagner avec sa galère le *bay* d'Alexandrie à Constantinople ou en d'autres voyages.

L'eau de ce célèbre fleuve est un peu trouble, mais très bonne à boire [76], et si poissonneuse [77], surtout dans le port de Rosette, que

---

[75] ce mot avait différentes significations. Généralement il servait à désigner un fonctionnaire chargé de l'administration d'un district [76] l'excellence de l'eau du Nil a été mentionnée par DIODORE, *I*, 40. La plupart des voyageurs (et des savants modernes) sont également pleins d'éloges pour l'eau du Nil, aussi bien en ce qui concerne son goût que son action bienfaisante sur l'organisme. MESHULLAM BEN R. MENAHEM, déjà cité, écrit : « Il n'y a rien de si bon que cette eau (...) elle est douce comme le miel ». ADLER, *op. cit.*, p. 168. Cf. aussi M. MAGDALY, *Analyse quantitative de l'eau du Nil pendant dix mois de l'année*, in *Mém. Inst. Egypte*, t. I, 1862, p. 169. (Résumé in *Bull. Inst. Egypt.*, 1re série, No 4, 1860, p. 95) [77] HURST (*Le Nil*, Paris, [Payot], 1954, p. 35) cite parmi les nombreuses variétés de poissons « particulièrement agréables à manger », la perche du Nil (*lates niloticus*), le bulti (*tilapia*); le poisson tigre (*hydrocyon*), lui, est par contre « amusant à pêcher mais absolument immangeable » (p. 36). Voir représentation ancienne de poissons du Nil dans POSENER, SAUNERON et YOYOTTE, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, [Hazan], 1970, art. : Poissons. Cf. également EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. DOZY et GOEJE, Leiden, [Brill], 1968, pp. 20, 193. Enfin on pourra consulter l'amusant ouvrage de « FLUKER », *Fishing in Egypt*, [Alexandria Anglo-Egyptian Supply Association], sans date d'édition, probablement vers 1920. C'est un recueil d'articles parus dans l'*Egyptian Gazette* sur la pêche en Egypte.

je n'en ai jamais vu de pareille. J'ai moi-même pris des poissons du Nil avec une écuelle en bois — qu'on nous avait donnée pour le manger et le boire — en telle quantité ils fourmillent dans l'eau ! Et je considère que la cause en eſt que les poissons sont habitués à l'eau douce; à l'embouchure où [l'eau de] mer eſt salée, ils se retirent et remontent [le cours du fleuve], si bien qu'ils s'amassent près de cette ville qui eſt la plus proche de l'embouchure. |

117 C'eſt aussi la nature et la particularité de l'eau de ce fleuve Nil que, par une grâce particulière de Dieu, elle s'élève une fois par an et inonde le pays adjacent, ceci habituellement le 19 août [78], et cela par raison des causes suivantes :

Il y a dans la ville du Caire un certain barrage ou [lieu d'arrêt] de l'eau, que l'on appelle cataraćtes [79], par lesquelles le Nil eſt un

---

[78] le Nil atteint généralement sa plus grande hauteur entre le 6 et le 19 août lorsqu'on célèbre la « Ouefa al-Nil » ou la Plénitude du Nil (ou le Trop plein du Nil). Voir description chez LANE, *The manners and cuſtoms of the modern Egyptians*, London, [Dent], 1914, p. 498 [79] la première cataraćte se trouve non au Caire, mais un peu en amont d'Assouan, c'eſt-à-dire à environ 965 km. du Caire, et n'a rien à faire avec la crue du Nil qui eſt produite par les pluies tombant sur les plateaux éthiopiens. HEBERER a confondu les cataraćtes avec la digue fermant le Khalig (canal traversant le Caire) que l'on perçait au moment de la crue du Nil pour que l'eau puisse entrer dans la ville. Une description détaillée de cette cérémonie eſt donnée par QALQACHANDI (III, 518) et reproduite par TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil. Epoque arabe*, dans *Mém. de l'Inſt. d'Egypte*, t. IV, [IFAO], 1922, p. 185. WILKINSON, *Handbook for travellers in Egypt*, London, [Murray], 1858, p. 139, décrit cette cérémonie telle qu'elle se passait à son époque

peu retenu jusqu'au jour [du mois] d'août mentionné ci-dessus; 117
et il y a là une colonne [80] sur laquelle on voit de combien le Nil montera; et plus il monte, plus on a d'espoir au sujet de la fertilité de la terre, que le Nil apporte avec lui au fur et à mesure qu'il monte. Il m'a été aussi dit par des juifs, que généralement, aux mois de juin et de juillet, le vent de minuit qu'ils appellent *tramontanam*, régit et dirige le cours du Nil, par lequel il eſt aussi retenu et enflé, en quoi, je crois, ils ont partiellement raison. Car le même vent nous avait été tout à fait contraire sur mer, et par une étrange décision de Dieu, nous a amenés dans la prison égyptienne; il a [continué à] souffler encore quelque temps après notre arrivée.

Lorsque nous nous fûmes embarqués à Rosette, nous dûmes prendre les rames en main pour nous conduire nous-mêmes, avec nos gardiens, au Grand Caire. De la terre, d'autres tiraient avec une corde. Nous vîmes alors des deux côtés du fleuve, en Afrique du côté droit, en Asie du côté gauche (car le Nil partage les deux parties du monde), de beaux jardins et des champs ornés de toutes sortes d'arbres fruitiers. En chemin nous rencontrâmes aussi diverses villes et bourgades.

A part les divers fruits, qui sont en une telle abondance en Egypte que non seulement elle dépasse en cela d'autres pays, mais

---

[80] c'eſt le Nilomètre de Rodah qui indique la hauteur à laquelle eſt monté le Nil. Une description en a été donnée par E. PAUTY, *Le pavillon du Nilomètre de l'île de Rodah au Vieux-Caire*, in *Bull. de l'IFAO*, t. XXXI, 1er fasc., 1931, p. 118.

qu'elle peut aussi [les] nourrir, il [y] pousse du riz, de [la canne à]
118 sucre, du blé, du froment, | des lentilles, des petits pois et des fèves en grande quantité. Et comme la [canne à] sucre a besoin plus que les autres plantes d'une humidité continuelle, nous vîmes en beaucoup d'endroits, sur le rivage du Nil, des roues à eau [81] qui, mues par des buffles qui y sont harnachés, versaient l'eau dans certains canaux, d'où elle est distribuée sur les champs de [canne à] sucre, comme aussi sur les champs de riz qui en ont besoin.

Ce pays a aussi un élevage de bétail très considérable, des chevaux, des chameaux, des dromadaires, des buffles, des vaches, des bœufs, des béliers et des brebis, dont doit se nourrir la majorité des Maures qui n'habitent pas les villes.

Chapitre IV

Des mœurs, des coutumes et des vêtements des Égyptiens.

Les habitants de ce pays sont très mal vêtus [82]. Hommes et femmes [vont] d'habitude dans des chemises de toile avec de

---

[81] c'est la *sakieh* (noria). Coppin, *Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, pp. 173 [38] et 189 [67], qui l'appelle puisaraque, en donne une description. Photo dans Ayrout, *Fellahs d'Egypte,* Le Caire, [Edit. du Sphynx], 1952, p. 66. Description très détaillée d'une *sakieh* par Audebeau, *Appareils rustiques pour l'arrosage des terres de l'Egypte,* dans *Bull. Int. d'Egypte,* t. XVII, Session 1934-1935, p. 8 et photo pl. III. Voir aussi : L. Ménassa et P. Laferrière, *La Sâqia,* [IFAO], 1974 [82] pour une description des vêtements du *fellah,* voir Ayrout, *op. cit.,* p. 96. Wild, *Voyages en Egypte,* [1606-1610], [IFAO], 1973,

grandes et larges manches comme les vêtements sacerdotaux des 118
prêtres, et qu'ils font généralement teindre en bleu. Par-dessus ces chemises, quelques-uns des hommes portent des couvertures de laine, partie d'une seule couleur, partie de diverses couleurs; ils la passent sous un bras et par-dessus l'épaule pour avoir le bras droit libre. Dans la campagne [lorsqu'ils sont] à pied ou à cheval, ils portent de longues lances légères, qu'ils emploient pour la défense. Sur la tête ils portent des coiffures assez hautes [faites] en poils de chameau, qui adhèrent à la tête, tout autour, comme un bonnet de nuit [tout] rond. Mais en haut, le fond est élargi, comme nos chapeaux en Allemagne qui sont incurvés en bas.

Ceux des villes portent en partie des bandeaux de laine pure autour de la tête comme les Turcs, et on les appelle ***tulbands*** [83].

---

pp. 282 [134], 283 [135]. Pour les vêtements de femmes voir Ahmad ʿAbd ar-Râziq, *La femme au temps des Mamlouks en Egypte,* [IFAO], 1973, p. 232, et Lane, *Manners, op. cit.,* pp. 30, 42. Il est intéressant de constater qu'un médecin français au service de Mohammed Ali conseillait à ses compatriotes de suivre, en ce qui concerne le linge féminin, la mode égyptienne. Soulignant que les femmes égyptiennes sont beaucoup moins exposées que les Européennes aux maladies des organes de la génération, il écrit : « Je suis persuadé qu'elles en sont redevables à l'habitude qu'elles ont de porter des caleçons » ... « tandis que les vêtements des Européennes, formant une espèce d'entonnoir où le vent s'engouffre, laissent à nu une partie du corps exposée à l'action d'un froid plus ou moins vif » ... « L'usage des caleçons, qui est si négligé en Europe, est cependant un moyen aussi utile à la santé que convenable à la pudeur »... « Nous ne saurions trop recommander l'usage des caleçons pour tous les pays ». A.-B. Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Egypte,* Paris, [Fortin, Masson], 1840, t. II, p. 372. [83] c'est le turban. Cf. note 8.

Certains [les ont] en toile blanche, d'autres de couleur rouge,
119 bleue, | [parfois] aussi mélangée, à l'exception de la couleur verte que personne n'eſt autorisé à porter (hormis certaines personnes) [84] comme on l'indiquera plus loin. Les Turcs, eux, portent en Egypte des bandeaux jaunes, pour se diſtinguer [des autres].

Les paysans vont pour la plupart nu-pieds. D'autres portent des chaussures, mais on en trouve rarement qui portent des pantalons. Leurs pantalons ne sont qu'un morceau de toile blanche qui [descend] très loin sous les mollets.

Les femmes, [elles] aussi, portent seulement des chemises bleues, avec de larges manches; [elles] ont un voile autour de la tête et un foulard [85] devant le visage, de façon qu'on ne puisse les voir. Mais dans le foulard sont découpés, en face des yeux, des trous, [chacun] à peu près aussi grand qu'un œil, à travers lesquels elles peuvent voir. Mais dans les villes, elles s'habillent tout de blanc, et sont enveloppées d'un foulard blanc et propre, avec le visage couvert d'un foulard à poils à travers lequel elles peuvent tout voir. Toutefois les femmes des seigneurs importants sont habillées magnifiquement de voiles blanches. Cette coutume de

---

[84] les alides ou *achrâfs*, descendants du Prophète. « Ce fut Mohammed (III) (sultan de Turquie de 1595 à 1603) qui subſtitua au signe diſtinctif porté par les émirs ou schérifs sur leurs coiffures, un turban de couleur verte, qui eſt encore aujourd'hui la couleur exclusive des descendants du Prophète ». Hammer, *Hiſt. de l'Empire ottoman*, Paris, [Bellizard], 1837, vol. III, p. 337

[85] appelé en arabe *burko*. Au sujet de ces voiles (appelés aussi *miqnaʿa*, *qinaʿ*, ou *taqniʿa*, *tarha*, etc.) voir Ahmad ʿAbd ar-Râziq, *La femme au temps des Mamlouks en Egypte*, Le Caire, [IFAO], 1973, p. 243 sq.

se couvrir le visage, de même que les vêtements, elles les ont 119
empruntés aux anciens Hébreux [86]. Comme on peut le lire de Rébecca et de Suzanne, au sujet desquelles Tertullien écrit : *Arabicas mulieres modeſtiores esse Chriſtianis, quod hoc modo adigantur, ut modeſte oculos demittant, ne vagabundum aſpectum habeant* [87]. La raison pour laquelle cette coutume s'eſt conservée, dit Martyr, (*Facilius caeremonias retineri, quam religionem*) — c'eſt qu'on conserve plutôt les anciennes coutumes et les cérémonies que la religion.

Hommes et femmes sont pour la plupart [de teint] noir, brun et jaune [...]. Leur vue eſt très mauvaise à cause de la chaleur et de la poussière. C'eſt pourquoi il y a là aussi beaucoup d'aveugles [88].

---

[86] il eſt difficile d'établir d'où provient cet usage. En tout cas, le Prophète recommande aux musulmanes de faire usage de voiles. (*Coran*, *XXXIII*, 59)

[87] les femmes arabes sont plus modeſtes que les chrétiennes. Celles-ci sont ainsi obligées de baisser les yeux pour que leur regard n'erre pas çà et là

[88] la fréquence des maladies d'yeux en Egypte a été signalée par la plupart des voyageurs. Voir tous les témoignages réunis par Wiet, dans Trécourt, *Mémoires sur l'Egypte, Année 1791*, Le Caire, [Publ. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte], 1942, p. 39, note 6. Voir aussi Marcel, *Egypte* (Collection *L'Univers*), Paris, [Didot], III, p. 101. Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Egypte*, Paris, [Fortin], 1840, t. II, p. 360. Sur les « remèdes de bonne femme » utilisés dans la campagne égyptienne pour guérir les maux d'yeux, voir Blackman, *Les fellahs de la Haute Egypte*, Paris, [Payot], 1948, p. 170. Pour soigner l'inflammation de la paupière, la guérisseuse frotte l'intérieur de la paupière avec un morceau de sucre, opération qui fait sortir « du sang noir ». « Ensuite la praticienne presse le jus d'un gros oignon, le recueille et y ajoute un peu de sel; ce collyre *sui generis* eſt introduit dans les yeux du client ». Après trois jours de ce traitement on verse sous la paupière une mixture de sulfate de zinc et de miel. Voir à la p. 171 d'autres procédés utilisés par les guérisseurs.

Et dans ce pays un homme a le droit de prendre autant de femmes qu'il peut nourrir, [d'après] sa promesse et la preuve qu'il fournit aux autorités, jusqu'à six ou sept femmes [89]. Ils ont aussi le pouvoir
120 de les chasser | pour la moindre raison et d'en prendre d'autres. Certains achètent, des parents, leurs filles pour de l'argent, [au prix] de six, huit, dix, vingt ducats ou davantage; toutes [les cérémonies] du mariage [90] et des promesses ont lieu devant le maire nommé cadi [91]. Les femmes ont l'habitude de porter des bracelets, des colliers et des anneaux aux pieds, de même que des bagues et des bijoux [92] aux oreilles, mais plus dans les villes qu'à la campagne.

---

[89] Le *Coran* (*IV*, 3) autorise quatre femmes simultanément. La répudiation, très facile, permettait de changer très souvent d'épouse. Le nombre de concubines n'était pas limité. Le sultan Qalaoun avait quatre femmes et 1200 concubines. AHMAD ʿABD AR-RÂZIQ, *op. cit.*, p. 164 [90] l'Allemand WILD qui fut esclave en Egypte vingt ans après HEBERER, a décrit en détail les cérémonies de mariage musulman. (*Voyages en Egypte*, [1606-1610], [IFAO], 1973, p. 286 [138] sq.). On trouvera des détails intéressants dans AHMAD ʿABD AR-RÂZIQ, *op. cit.*, pp. 123 et 198, ainsi qu'à la p. 59 (sur la *Khateba* ou marieuse). Voir aussi GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Les institutions musulmanes*, Paris, [Flammarion], 1946, p. 132 [91] le cadi n'est pas un maire, mais un fonctionnaire ou un juge qui devait, jadis, régler toutes les affaires relevant de la loi coranique. Actuellement, son rôle est beaucoup plus réduit et concerne seulement le statut personnel des musulmans et les affaires liées aux *waqfs* (fondations pieuses) musulmans [92] des détails sur les bijoux portés par les femmes égyptiennes sont donnés par BLACKMAN, *Les fellahs de la Haute Egypte*, Paris, [Payot], 1948, p. 36, par LANE, *Manners*, *op. cit.*, p. 565, et ʿABD AR-RÂZIQ, *op. cit.*, p. 227, (tous avec des illustrations).

CHAPITRE V 120

DE NOTRE ARRIVÉE AU CAIRE OU LA NOUVELLE BABYLONE, ET COMMENT NOUS Y FÛMES REÇUS.

Le quatrième jour après notre départ de Rosette, nous arrivâmes heureusement à Boulac [93], une partie de la ville du Caire, située en bas, près de l'eau. On nous fit tous descendre à terre et le même jour nous fûmes conduits dans la grande et puissante ville du Caire, [par un chemin] entre beaucoup de caravansérails et de boutiques très basses, d'un étage seulement [et] bâties par rangées. [Nous passâmes] à travers beaucoup de jardins d'agrément et d'autres [jardins], car on voulait nous garder ce soir en prison jusqu'au lendemain. Nous dûmes marcher jusqu'à l'après-midi avant d'arriver dans le château [94] situé en haut, près d'une montagne. Nous fûmes conduits à travers quelques portails avec des vantaux tout en fer, ainsi qu'à travers un sombre [couloir taillé dans un] rocher creux, [au plafond en] voûte comme une cave, avant d'arriver dans la cour prévue [pour notre inspection par le pacha],

---

[93] d'abord port du Caire, puis partie intégrante de la ville [94] c'est la Citadelle du Caire construite par Saladin. Commencée en 1166 elle ne fut terminée qu'en 1207. SANDYS, *Voyage en 1611*, [IFAO], 1973, p. 95 [135], en donne une description assez détaillée; de même COPPIN, *Relation*, [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 187 [64]. Au cours des siècles elle subit de nombreuses transformations. Voir P. CASANOVA, *Histoire et description de la citadelle du Caire*, in *Mémoire de la mission archéol. du Caire*, Paris, [Leroux], 1897, t. VI.

grande, carrée, jolie et toute entourée d'appartements. Dans la cour se promenaient toutes sortes d'animaux et de volailles, en particulier quelques belles autruches, des faisans et des poules bizarres ainsi que d'étranges quadrupèdes [95]. |

121 Comme le pacha [96] avait été informé de notre arrivée, il nous fit mener plus près de son palais et nous fit d'abord demander par un interprète où nous avions été faits prisonniers; puis il se fit renseigner au sujet de chacun de nous en particulier, comment on s'appelait, ainsi que le nom du père et de la mère, la profession, le métier ou la spécialité. Et tout fut soigneusement inscrit; pour quelle raison, je l'ignore.

Comme le pacha vit que nous étions un peu fatigués, il donna l'ordre qu'on nous fît asseoir, ce que nous fîmes, et nous nous assîmes par terre. Alors nous fûmes entourés de toutes sortes de gens venus pour nous examiner. Il en vint aussi qui nous prirent la main, [regardant] surtout l'intérieur, pour voir lesquels d'entre nous [étaient habitués] à des travaux rudes. Ils nous demandèrent instamment si nous voulions devenir Turcs [96a], [nous expliquant

---

[95] voici ce qu'écrit au sujet des animaux vus à la Citadelle F.A. Thévet, *Cosmographie du Levant,* 1556 : « La y ha plusieurs animaus, comme, quatre Elefans, Lions, Tygres, Leopars, Scorpions, Rhinoceres (qui est un animal a quatre piez, ayant une corne aus narines, grand ennemi de l'Elefant). Veaus marins, Cigongnes, Je ne veus mettre en oubli deus Girafles que i'y ay vuës, qui ont le col plus grand que le Chameau, deus cornes de demi pié sur la teste, une petite au front ». Cité par L. Keimer, *Jardins zoologiques de l'Egypte,* Le Caire, [Edit. des *Cahiers d'Histoire égyptienne*], 1954, p. 88. [96] voir note 28 [96a] c'est-à-dire : si nous voulions nous convertir à l'islâm.

que] nous aurions alors une bonne vie. Mais personne ne voulut 121
accepter [cette offre], quoique peu après un boulanger et un tailleur, tous les deux français, cédèrent [...] et devinrent des Turcs [97].

Dans cet attroupement [se trouvait] entre autres un juif qui vint près de nous. Il s'approcha de moi et de mes compagnons, et demanda si nous n'étions pas des Allemands; à quoi je répondis oui. Alors il demanda de quelle région. Je lui dis : du Rhin; alors il s'étonna et dit [que] nous devions être patients sous notre croix, et [sur ces mots] il s'en alla. Mais peu après il revint de nouveau et apporta à chacun de nous un pain frais, car il avait vu que nous étions épuisés et affamés; et il dit que nous le mangions pour lui faire plaisir, ce qui ne nous réjouit pas peu [et] nous le remerciâmes. Comme nous avions très soif, je lui demandai aussi une gorgée d'eau. Alors il nous en apporta toute une cruche. Ainsi nous [restâmes là] assis, et nous mangeâmes à satiété, car nous avions très faim et soif.

Le juif mentionné [ci-dessus] nous informa ensuite qu'il était un bourgeois de Constantinople; il achetait des fruits au Caire

---

[97] « L'apostasie, après la capture, n'apportait pas des deux côtés [c'est-à-dire qu'il s'agisse de chrétiens tombés entre les mains de musulmans, ou de musulmans faits prisonniers par des chrétiens. O.V.] d'avantages matériels appréciables. En adoptant la croyance de son maître, le prisonnier ne devient pas libre; toutefois, le chrétien, captif des musulmans, et qui se convertissait à l'islam, avait plus de chance d'être affranchi [que le musulman captif des chrétiens. O.V.], sans toutefois être autorisé à rentrer dans sa patrie». E. Gräf, *Religiose und rechtliche Vorstellungen über Kriegsgefangene in Islam und Christentum,* in : *Die Welt des Islams,* N.S., vol. VIII, Leiden, [Brill], 1962-1963, p. 115.

et les transportait chez lui; [et il nous souhaita], quand nous irions à Constantinople, (comme il espérait que cela arriverait
122 bientôt), [un] bon [voyage], | et promit de faire le nécessaire pour notre libération, car nous pouvions nous affranchir seulement pour de l'argent. Nous le remerciâmes pour les bonnes actions qu'il avait faites et pour tout ce qu'il nous avait offert.

Comme le pacha nous avait suffisamment vus et questionnés, nous reçûmes l'ordre de nos gardiens de nous en aller. Ils nous conduisirent à travers onze différents portails et portes, jusqu'à ce que nous vinssions finalement à une grande tour élevée où devait être notre prison. Là nous dûmes monter par un long escalier en colimaçon; en haut la tour s'élargissait passablement si bien qu'il y avait de la place libre. Là [nous nous] installâmes, [chacun] avec celui avec lequel il aimait être; et moi et le Poméranien, nous restâmes aussi ensemble dans un coin séparé, pour que nous puissions [nous livrer] tout seuls [à] nos prières et [à] nos conversations.

Dans la tour il y avait un assez grand cercueil [98] en pierre; on nous le fit remplir d'eau pour que nous ayons à boire. On nous distribua aussi à chacun des biscuits, c'est-à-dire du pain cuit deux fois, des melons et des oignons frais pour que nous nous restaurions.

Nous restâmes dans cette tour jusqu'au quatrième jour, lorsqu'on nous fit descendre dans l'arsenal, que l'on appelle le grand arsenal. Dans celui-ci on fait chaque année quelques galères et d'autres vaisseaux que l'on transporte ensuite, à dos de chameau, par

[98] cf. note 64.

pièces [détachées] [99] de là à Suez, sur la mer Rouge, où elles sont assemblées et équipées pour la navigation sur la mer. Nous devions transporter là du bois et des câbles, les charger sur des chameaux et aider à les conduire à la mer Rouge; là [nous devions] les décharger, les porter et les délivrer aux endroits appropriés.

Chapitre VI

Une courte remarque sur la mer Rouge et notre retour au Caire. |

Dans les alentours immédiats du Caire, il y a beaucoup de villages 123
et de beaux jardins fertiles où pousse aussi le baume [100]. Mais

[99] le même procédé est signalé par P. Belon, *Observations,* [1547], [IFAO], 1970, p. 132 b, et par le voyageur anglais Sandys, *op. cit.,* p. 95 [138]) [100] probablement un *Balsamodendron Opobalsamum.* Cette plante est mentionnée par la plupart des voyageurs : Sandys, *op. cit.,* p. 99 [154]. Description et gravure dans Harant, *Voyage en Egypte,* [1598], Le Caire, [IFAO], 1972, p. 57 [88], etc. — Le prélèvement du baume est décrit par Meshullam ben R. Menahem qui vint en Egypte en 1481. (Adler, *Jewish travellers,* London, [Routledge], 1930, p. 174). « Ils enlèvent l'écorce de l'arbre et coupent les petites branches d'où le baume coule dans de petits récipients placés en dessous; et quoique le jardin soit entouré d'un mur, chaque arbre a cinq gardiens, si bien que personne ne peut le toucher ». Il relate aussi (p. 175) qu'un homme dont un orteil avait été presque coupé par accident, d'un coup de hache, l'induisit de baume, et après trois jours, il était guéri : on ne voyait pas trace de la blessure. « Je n'ai rien vu d'aussi étonnant de ma vie », ajoute-t-il. D'après Meshullam, le baume a la consistance de l'huile de ricin.

123 malheureusement nous n'avons pas pu les examiner [car] nous devions rester près des chameaux. Enfin nous arrivâmes sur une très grande lande aride [et] sablonneuse, où nous ne trouvâmes rien à manger ni à boire, sauf ce que les Maures avaient emporté avec eux sur les chameaux et qu'ils partagèrent avec nous, jusqu'à ce que nous soyons arrivés, finalement, assez fatigués, le troisième jour à la mer Rouge, près de Suez. Là nous trouvâmes une auberge [101] pour [y] décharger le bois et les câbles.

Suez a été jadis une puissante ville marchande [102], mais maintenant elle est très petite et l'arsenal où les navires sont assemblés, est le bâtiment le plus important.

Quant à nous, nous restâmes avec nos chameaux et nos gardiens, cette nuit, en plein champ, et nous laissâmes reposer les chameaux.

Il y a peu d'habitations dans ces parages, et seulement pour les soldats qui gardent la bourgade ou le port, et quelques huttes de pêcheurs [où habitent] de pauvres gens, [pauvres] à cause de l'infertilité du pays; [ce sont] pour la plupart des chrétiens que l'on appelle des *christianos di cinctura* [103], à cause de leur superstition,

---

[101] un caravansérail [102] voir textes réunis par Wiet au sujet du commerce à Suez dans : Trécourt, *Mémoires sur l'Egypte, Année 1791,* Le Caire, [Publ. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte], 1942, p. 65, note 23, et aussi Bourdon, *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez,* in *Mémoires de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte,* t. VII, 1925, p. 133, ch. VII : Le site et les environs de Suez [103] ce sont les coptes. La même expression est employée par Kiechel, *Voyage en Egypte,* [1588], Le Caire, [IFAO], 1972, p. 334 [31]; cf. aussi à la même page la note 62 de Sauneron qui cite d'autres voyageurs ayant employé la même expression.

car ils portent la ceinture de Marie, qu'elle a laissée après son ascension. Ce sont malheureusement des gens pauvres, sans instruction, et vivant dans l'erreur, qui doivent aller chercher du Caire tout ce dont ils ont besoin pour vivre, à l'exception du poisson qui est leur aliment principal.

Le matin nous dûmes repartir, et nous chargeâmes les chameaux avec des épices, tels que de la cannelle, du poivre, de la noix muscade, et d'autres marchandises qui étaient entreposées dans cette auberge [104] comme dans un magasin.

Cette bourgade où nous étions arrivés était un mauvais port de la mer Rouge. Mais les petits bateaux allaient et venaient du [rivage aux] grands navires qui étaient dans le port pour transborder çà et là les marchandises. |

On nous montra de loin l'endroit où le peuple d'Israël a traversé 124
la mer Rouge [105]. Comme c'est assez montagneux, nous la regardâmes avec admiration, [nous] louions Dieu et [nous L']appelions pour qu'Il nous fasse aussi profiter de la miséricorde qu'Il avait témoignée au peuple d'Israël en cet endroit. Entre autres, un renégat nous montra aussi un endroit où jadis un roi égyptien

---

[104] voir note 101 [105] voir Wild, *Voyages en Egypte,* [1606-1610], Le Caire, [IFAO], 1973, note 101 (p. [36]) au sujet de l'endroit exact de la traversée de la mer Rouge par les Israélites. Cf. aussi Willcocks, *The ten plagues and the crossing of the Red Sea,* in *BIE,* 5e série, t. XI, fasc. 1, 1917, pp. 69-92, avec une carte. D'après l'auteur, les Israélites n'auraient pas traversé la mer Rouge, mais le lac Sirbon ou la branche pélusiaque du Nil. C'est là que l'armée de Pharaon aurait été noyée.

124 a voulu faire un [canal de] jonction avec le Nil [106], ce qui aurait été possible, mais à grands frais, pour qu'il puisse conduire, de temps en temps, des vaisseaux de l'océan [indien] jusque dans la mer Méditerranée, ainsi que dans le Pont-Euxin, du levant au couchant. Mais il en fut dissuadé par des gens expérimentés. Car ils estimaient que l'amertume de [l'eau de] mer enlèverait au Nil sa douceur, et à cause de cela les gens et le pays souffriraient un mal irréparable, [les premiers] dans leur nourriture, [le second] dans sa fertilité. Autrement, la mer, par elle-même, n'est pas très large, et la rive où nous étions arrivés, était très montagneuse.

Au fond de la mer Rouge on trouve toutes sortes de belles et gracieuses floraisons de pierres [107] qui ont poussé [là], si jolies qu'aucun sculpteur n'en pourrait sculpter [de pareilles]; les marchands [en] emportent en Italie et en d'autres endroits pour

---

[106] c'est le canal mentionné par Hérodote (*II*, 158) qui aurait été creusé par Nécos, fils de Psammétique. « Pendant que Nécos fit besogner au dit canal, il y mourut douze myriades d'Egyptiens, qui sont vingt-six mille hommes. Par quoi fit cesser besogne et y eut un oracle qui se mit en travers disant qu'un barbare paracheverait ». Ce « barbare » qui le « paracheva » fut Darius. Ce canal est aussi mentionné par Aristote (*Météorologie*, liv. 1, ch. XIV), Diodore (liv. 1, par. XXXIII), Strabon (liv. XVII, ch. 1, par. 24, 25), Pline l'Ancien (liv. VI, ch. XXXIII), Makrizi (trad. Bouriant, *Mém. de la Mission archéol. franç. du Caire*, t. XVII, p. 202) et Maçoudi (*Les prairies d'Or*, trad. Barbier de Meynard, Paris, [Impr. Impériale], 1865, t. IV, ch. LXVIII, p. 97 sq.) [107] c'est-à-dire des coraux. Cf. une observation analogue du voyageur allemand Neitzschitz, *Voyage en 1636*, Le Caire, [IFAO], 1974, p. 229.

en orner les fontaines. J'en ai vu [de semblables] non seulement à cet endroit, mais aussi plus tard aux fontaines de Malte et en Italie dans les jardins d'agrément.

Nous aurions volontiers examiné mieux et davantage ces curiosités, mais nos gardiens étaient pressés de retourner avec les chameaux à la maison au Caire.

Lorsque nous arrivâmes, un peu tôt, (car nous avions beaucoup voyagé la nuit), dans le voisinage du Caire, les Maures et les renégats nous montrèrent un endroit où l'on trouve des momies, ou des corps morts embaumés, imputrescibles. Ils nous dirent aussi que non loin de là, il y avait un autre endroit où le vendredi d'avant Pâques, quelques morts laissaient voir leurs membres [en les
sortant] | de leurs tombeaux du sol, l'un une main, l'autre tout un 125
bras, le troisième la jambe. Et ils nous dirent : on croit que les Sadducéens y ont été enterrés, en punition [pour leurs propres péchés], et aux autres comme avertissement, parce qu'ils ne croyaient pas à la résurrection des morts; [et c'est pour cela] que Dieu avait ordonné [à] de tels faits extraordinaires [de se produire]. J'ai entendu la même chose des chrétiens du Caire et de Constantinople. Que celui qui veut y croire, y croie [108].

---

[108] au sujet de cette superstition, voir les textes réunis par S. Sauneron dans : *Villes et légendes d'Egypte*, Le Caire, [IFAO], p. 103 : La colline des ressuscités, et p. 121 : Les ressuscités du Vendredi Saint. La même légende est rapportée par le voyageur allemand Wild, *Voyages en Egypte*, [1606-1610], trad. franç., [IFAO], 1973, p. 313 [171].

CHAPITRE VII

CE QUI S'EST ENCORE PASSÉ AU GRAND CAIRE.

Le jour suivant, lorsque nous fûmes arrivés dans la ville du Caire, nous ne pûmes parvenir jusqu'à notre prison ou le château [109], car la ville est très grande. Nous dûmes donc passer la nuit, en chemin, dans une écurie, jusqu'au jour suivant. Nous eûmes à faire jusqu'à midi, avant que nous n'arrivions de nouveau dans notre tour chez nos compagnons. Ceux-ci avaient été chargés entre-temps d'un autre travail : nommément d'enlever et de démolir de vieux bâtiments. Nous dûmes les aider plus tard, car ce même jour était un vendredi, lorsque les Maures et les Turcs célèbrent leur sabbat [110], si bien que nos compagnons ne travaillaient pas ce jour-là.

Le lendemain on nous conduisit, ainsi que nos compagnons, [faire] ce travail, qui était à une bonne lieue allemande du château, dans la ville. Là nous devions démolir de vieilles maisons et séparer la pierre du bois; à part nos gardiens, il y avait près de nous quelques artisans avec leurs aides. C'étaient tous des Maures blancs [111], et ils devaient démolir une haute muraille qui était [bâtie] en plus
126 grande partie | en briques. Ils [la] faisaient basculer avec des marteaux, une brique après l'autre, si bien qu'il leur aurait fallu une

[109] voir note 94 [110] c'est-à-dire vont prier à la mosquée [111] les Européens appelaient « Maures blancs » les Egyptiens, et « Maures noirs » les Soudanais, les Ethiopiens et les nègres.

demi-année pour abattre la muraille, si mon Poméranien [112] n'avait 126
imaginé un procédé [plus efficace]. Il prit un grand marteau en fer et se mit à faire un trou au milieu du mur. Ensuite il prit une grosse poutre, l'enfonça dans le trou, attacha une longue [et] forte corde extérieurement à la poutre [et] y attela tantôt un, tantôt quarante de nous [112a]. Comme nous tirions avec toute notre force, le mur bougea, et la partie supérieure du mur tomba d'un coup sur le sol. La lourde chute et la grande poussière provoquèrent d'abord une grande frayeur, jusqu'à ce qu'on vît qu'elle n'avait pas causé de dommage. Les Maures furent tout étonnés de cette découverte, ils accoururent, baisèrent la main du Poméranien parce qu'il avait agi si adroitement. Car en trois mois ils n'auraient pas pu démolir autant qu'il en avait fait en une heure.

On travailla un jour [et] dix-huit [heures] à cet édifice; le soir on nous conduisait chaque fois de nouveau dans notre prison.

Les jours sont au Caire beaucoup plus courts qu'ici, dans la région d'élévation du pôle, 61 degrés 50 de longitude et 29 degrés 50 de latitude [113], si bien que nous n'avions pas à travailler plus de huit heures, car on nous laissait une heure de repos pour le manger. Nous avions aussi une bonne heure et demie pour aller au travail et autant pour revenir du travail.

Les Maures étaient très satisfaits de notre zèle, et nous permirent d'emporter du [lieu de] travail des [morceaux de] bois et

[112] voir note 13 [112a] la phrase, même en allemand (*spannete darnach unser einen oder Viertzig*) n'est pas très claire [113] en fait, les coordonnées du Caire sont 30° 4° lat. N et 31° 17° long. E.

de petites planches, autant qu'on en pouvait porter sous le bras, pour les vendre en chemin. Car les Grecs et les Juifs nous couraient après pour [en obtenir de nous]. Chacun de nous pouvait donc en tirer environ un demi-*batzen* [113a], un peu plus, un peu moins, suivant le bois qu'il avait reçu ou rassemblé. Avec cet argent chacun achetait selon son goût, du fromage, des oignons, de l'ail, du pain ou de la viande. Car le bois eſt très cher en Egypte et très rare, oui, on n'en
127 obtient pas du tout [114]. | C'eſt pourquoi on sèche les crottes de chameau et on les brûle, comme [on brûle] dans quelques endroits en Allemagne le charbon.

Cette servitude nous rappelle la servitude du peuple d'Israël, quand, par manque de bois et de paille, précisément dans cette ville, ils durent finalement cuire des briques avec du chaume. Car le Caire avait été jadis la résidence royale des Pharaons, comme l'indiquent leurs tombeaux (dont on parlera plus tard) et comme le prouvent aussi les Ecritures et d'autres [œuvres] hiſtoriques [115]. Cela nous rendit notre servitude plus douce, et nous nous consolâmes [en nous rappelant] la prison de Joseph (I lib. Moys. c. 39), l'exil d'Abraham (I lib. Moy. c. 12) [116], oui, encore plus [le fait de] l'exil de notre Seigneur et unique Sauveur, Jésus-Chriſt (Matth. 2 cap.) lui-même, qu'il avait supporté dans ce pays, tout de suite

---

[113a] ancienne monnaie allemande [114] en effet, presque tout le bois était importé de l'étranger, surtout de Conſtantinople. Cf. Wild, *op. cit.*, p. 253 [92] [115] le Caire ne fut fondé qu'en 969. Heberer l'a confondu avec Memphis, ancienne capitale des Pharaons, située à 28 km. au sud du Caire [116] *Genèse, XXXIX* et *XII.*

après sa naissance, sur l'ordre de l'ange de Dieu; et nous vivions de l'espoir certain que le Dieu qui avait si merveilleusement sauvé son peuple Israël de la main du tyran Pharaon, ne nous laisserait pas aussi dépérir, liés par la servitude, mais nous libérerait en son temps.

Chapitre VIII

Suite de la description de ce qui nous est arrivé au Caire, avec une courte description des tombeaux des Pharaons, appelés Pyramides.

Après que nous fûmes reſtés quelque temps au Caire, des renégats vinrent nous voir chaque vendredi, qui eſt le sabbat [117] des Turcs, pensant trouver parmi nous des connaissances ou des compatriotes. | Parmi eux était un Allemand natif d'Augsbourg, 128
qui était déjà assez âgé, si bien qu'il commençait déjà à grisonner. Il en vint aussi [des gens appartenant à] d'autres nations, mais moi et mon compagnon, nous ne nous informions qu'au sujet des Allemands. Mais il y avait encore au Caire un renégat allemand de Francfort-sur-le-Main. Lorsque j'entendis cela, je me fis passer pour originaire de Francfort, car j'étais assez connu dans cette ville, et j'y avais des amis. J'espérais, par cette information, l'amener à venir nous voir, mais il ne voulut pas se laisser voir chez nous, bien qu'il nous eût fait transmettre ses salutations et avait fermement

---

[117] voir note 110.

128 promis de venir chez nous à Alexandrie. Mais cela n'eﬆ pas arrivé. S'était-il senti gêné, ou quelque [autre] raison [l'avait retenu] — je ne pus le savoir. Je n'ai pu non plus apprendre ni son nom, ni son origine.

Il y a dans cette ville du Grand Caire beaucoup de gargotes [118] qui vendent du cuit et du rôti, partie dans leurs maisons, partie dans les ruelles [où] ils offrent, sur de petits fourneaux, de petites broches pleines de petits morceaux de viande rôtie [119]. Chez ceux-ci, mes compagnons prenaient souvent, en passant, quand on nous conduisait au travail ou qu'on nous en ramenait, un morceau de la broche ou de la boîte du boulanger. Car alors le proverbe *cibum ex igne petere* [120] s'avérait comme étant vrai.

Les boulangers [eux] aussi, dans cette ville, n'ont pas seulement leur pain dans les boutiques, mais le mettent aussi en vente, de temps en temps, dans les rues et les places, sur des tables. Nous y puisions aussi, en passant, quand il y en avait.

Une fois que l'un de mes compagnons s'était trop approché du pain et en avait saisi un, le boulanger lui courut après pour reprendre le pain. Entre-temps, nous autres, nous accourûmes, lui

[118] Wild, *op. cit.*, p. 319 [179], écrit. « Au Caire on trouve quelques milliers de cuisiniers (*sic*) et de gargotes » ... « car les pauvres gens ne cuisinent pas beaucoup dans leurs maisons, mais vont chercher tout dans les gargotes, car le bois y [au Caire] eﬆ cher et il eﬆ difficile d'en obtenir » [119] appelée *kebab*, et préparée en faisant d'abord mariner dans un mélange d'oignon, de persil, de marjolaine, de jus de citron, de sel et de poivre, des tranches de mouton que l'on fait ensuite rôtir pendant quinze minutes sur une broche au-dessus d'un feu de charbon [120] tirer la nourriture du feu.

prîmes tout son pain et renversâmes la table. Alors le boulanger se mit à nous frapper avec un bâton. Mal lui en prit. Car nos surveillants, appelés gardiens, se précipitèrent sur le boulanger,
le jetèrent à terre et lui donnèrent | environ cinquante coups de 129
bâton [121], en le menaçant, [et en lui rappelant] que ni lui, ni personne d'autre n'avait le droit de battre les captifs de l'empereur turc. Il dut donc nous laisser aller avec notre butin, et en plus de la perte de son pain, il dut [supporter] des moqueries et des coups.

Cet exemple devait servir d'avertissement aux boulangers et aux autres [commerçants, afin] qu'ils nous laissent en paix. Mais aussitôt qu'ils nous entendaient ou voyaient venir, de loin, avec nos chaînes et nos fers, les merciers, les cuisiniers et les boulangers enlevaient tout du chemin, pour que nous ne leur causions pas de tort. Car non seulement dans cette contrée, mais dans toute la Turquie il eﬆ permis aux prisonniers de prendre [gratuitement ce qu'ils aperçoivent], particulièrement là où la nourriture eﬆ en vente. Si quelqu'un peut s'emparer de quelque chose sans être attrapé, tant mieux pour lui. Les gardiens le voient d'un bon œil, car ils profitent partiellement du vol, et parfois y prennent part.

Il arriva aussi qu'un jour où nous revenions du travail dans le château, un buffle se tua en tombant sur le rocher derrière le château. Comme les Turcs et les Maures ne mangent pas, à cause de leur loi [122], le bétail qui eﬆ mort en tombant ou en se noyant, ou bien

[121] voir scène de baﬆonnade dans Marcel, *L'Egypte*, (Colleċtion l'Univers), Paris, [Didot], 1848, pl. 67 [122] le *Coran* (Sour. *V*, v. 4) dit en effet : « Les animaux morts (...) tués par quelque chute (...) tout cela eﬆ défendu », et (Sour. *II*, v. 168) : « Il vous eﬆ interdit de manger les animaux morts [de mort naturelle] ».

a été étouffé, nous, les esclaves, nous priâmes qu'on nous donnât ce buffle. Ce qui arriva, et ils nous le donnèrent volontiers. Alors nous commençâmes à le découper, nous nettoyâmes la chair et les entrailles, et consommâmes ce buffle en quelques jours, en le faisant cuire et rôtir; ceci nous fit beaucoup de bien, vu que c'était la première viande que nous eûmes à consommer en Egypte. Nous offrîmes la peau au gardien pour le remercier de nous avoir aidés [à obtenir] ces magnifiques victuailles.

Comme (ainsi qu'il a été mentionné) la ville est excessivement grande [123], si bien que les habitants [vivent] en partie loin, en partie
130 près du Nil, on comptait de mon temps | 18.000 chameaux [124] et dromadaires qui portaient de temps en temps de l'eau du Nil dans la ville pour la vente, sans compter ce qui était apporté par les hommes [125] et les ânes. Les gens l'achètent soit pour les besoins

---

[123] tous les voyageurs de jadis soulignent l'immensité du Caire, mais n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les dimensions. Tandis que l'un (SANSEVERINO) estime que le Caire est six fois aussi grand que Milan, un autre (GREFFIN AFFAGART) écrit que le Caire est trois fois grand comme Paris, etc., etc. Pour ces différentes évaluations, voir notre étude : *Le Caire,* [IFAO], 1971, pp. 108, 109, 147 [124] chiffre évidemment exagéré [125] appelés *saqqa.* Voir A. RAYMOND, *Les porteurs d'eau du Caire,* in *BIFAO,* t. 57, 1958, p. 211. — Illustr. dans : EBERS, *Egitto,* pp. 47, 488; — *Guide pratique* NILSSON, *Alexandrie, Le Caire, Port Saïd et environs,* [Soc. de publ. égypt.]. (Sans date d'édition, probablement 1896), p. 72. — A titre de curiosité, nous citerons un passage de AUDEBEAU (*Appareils rustiques pour l'arrosage des terres de l'Egypte,* in : *Bull. de l'Inst. d'Egypte,* t. XVII, Session 1934-1935, p. 11). « Il y a quelque quarante ans, les porteurs d'eau des quartiers de la ville du Caire non pourvus de tuyauterie d'amenée dans les maisons, criaient dans

domestiques, soit pour arroser les ruelles, vu la grande chaleur 130
et la poussière, soit [enfin] pour la partager, pour l'amour de Dieu, avec les pauvres, les malades et les prisonniers. Beaucoup de Maures et d'Arabes gagnent leur subsistance en transportant et en apportant de l'eau. Çà et là, près des églises [126] et aux coins des rues, sont de grands pots de terre pleins d'eau [127], d'où l'on peut puiser avec un petit récipient. Le tout a été institué par de grands seigneurs, pour l'amour de Dieu.

Il y a en outre dans le Nil, à l'extrémité de la ville du Caire, deux roues à eau [128] qui conduisent l'eau par des aqueducs ou des canaux posés sur des arcs-boutants, partie dans le château [129] à plus d'une lieue allemande, partie dans les maisons d'autres personnages importants.

Il y a là aussi une colonne [130] sur laquelle on peut voir comment le Nil monte et redescend. En juin il commence à croître, quand

---

les rues : « La lo, la lo ». C'était, m'avait on affirmé, une survivance des exclamations des soldats de Bonaparte, au moment des distributions d'eau : « Voilà l'eau, voilà l'eau ». [126] mosquées [127] cf. note 64 [128] ces deux roues à eau (voir description chez COPPIN, *Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 190 [69]), se trouvaient dans une tour hexagonale à l'endroit appelé Foum el Khalig (« Bouche du canal ») et élevaient l'eau du Nil (d'après quelques érudits, d'un lac, actuellement desséché) jusqu'à un aqueduc construit à l'époque de Saladin. Il fut rebâti en 1508 sous le sultan Cansouh al-Ghouri et avait une longueur de 2.300 m. A la Citadelle, d'autres roues élevaient l'eau à la hauteur voulue. Voir photographies des vestiges subsistants de l'aqueduc dans R.L. DEVONSHIRE, *Rambles in Cairo,* Le Caire, [Edit. univ. d'Egypte], 1947, pl. IV [129] voir note 94 [130] c'est la colonne du Nilomètre de Rodah. Voir note 80.

le soleil arrive dans le [signe du] Cancer; ensuite il augmente jusqu'au 19 août. Quand il eſt monté [très] haut, les habitants manifeſtent une grande joie et ont bon espoir d'une année fertile. Car plus l'inondation du Nil eſt étendue, plus la terre sera fertile. Le 19 août, ils ont l'habitude d'enlever la digue (nommée cataractes) [131]. Aussitôt le Nil se répand par toute la ville et sur la région voisine, grâce à quoi toute la terre eſt humidifiée et devient fertile, comme on l'a mentionné plus haut.

Comme nous avions mieux appris à connaître nos gardiens, nous priâmes l'un d'entre eux, un renégat ou mamelouk natif de Gênes en Italie, de parler au mamelouk d'Augsbourg mentionné ci-dessus pour qu'il emmenât quelques-uns d'entre nous, un vendredi (quand de toute façon nous ne devions pas travailler),
131 aux tombeaux pharaoniques (qu'ils | nomment les Pyramides), ce qu'il nous accorda. Il nous fit donc traverser le Nil [et] la ville du Caire [jusqu'à] la ville de Memphis [132] ou Nouvelle Babylone, ensuite par le sable [jusqu'aux] Pyramides. Elles sont situées à environ une demi-lieue allemande de la ville, non loin du Nil.

La plus grande a, d'un coin à l'autre, sur chacun des quatre côtés, 324 pas; [elle a] 250 marches de hauteur et [se termine] par une pointe [133]. [Sa]largeur, en haut, eſt de quelques pas. On peut se glisser dans l'une des Pyramides, (car intérieurement elle eſt vide).

[131] cf. note 79 [132] en fait Memphis se trouvait à 28 km. au sud de l'emplacement où sera bâti le Caire, et à 23 km. environ de la Babylone d'Egypte [133] au sujet des Pyramides voir : I.E.S. EDWARDS, *The Pyramids of Egypt*, [Penguin Books], 1965.

Toutefois personne n'ose y entrer sans des torches allumées. Et 131
on y voit un tombeau [134] en marbre noir d'environ neuf pieds de long et de cinq [pieds] de hauteur et de largeur.

Les autres Pyramides sont plus petites. Mais ces édifices sont si particuliers et sont bâtis de pierres si formidables qu'ils sont à juſte titre admirés par le monde entier; [ils] dépassent [en grandeur] toutes les autres merveilles du monde et ont duré plus longtemps [qu'elles]. Car les autres [merveilles] sont toutes détruites ou ont disparu.

Non loin des Pyramides on voit une figure appelée Androsphingam [135] que les Egyptiens ont fait faire en l'honneur des deux signes céleſtes qui leur apportent chaque année toutes les richesses du Nil. [Ils l'ont fait] suivant leur coutume d'indiquer par des signes leurs croyances, dans ce cas particulier en haut [par] une vierge et en bas [par] un lion. Par là ils font comprendre que leur plus grande richesse et leur bien-être sont visibles quand le soleil eſt dans ces deux signes, c'eſt-à-dire aux mois de juillet et d'août, [mois] dans lesquels le fleuve Nil monte et augmente au maximum,

[134] c'eſt un sarcophage en granit qui a 2,30 m. de long, 0,98 de large et 1,03 de hauteur [135] c'eſt le Sphinx de Guizeh. Voir détails curieux sur ce monument dans G. WIET, *l'Egypte de Murtadi*, Paris, [Impr. Nationale], 1953, p. 89; G. DARESSY, *Quel eſt l'âge du Sphinx ?*, in *BIE*, Le Caire, 4ᵉ série, nº 7, (Séances de l'année 1906), 1907, p. 93; COPPIN, *Relation*, [1638-1646], [IFAO], 1971, pp. 268-269 [187], reproduit la tradition selon laquelle le Sphinx était relié aux Pyramides par un passage souterrain. S. SAUNERON signale au sujet de cette légende le texte de G. GOYON, *Inscriptions et graffiti*, pp. xx-xxi (note 382 de l'édition de l'IFAO de COPPIN).

jusqu'à la distribution [de l'eau sur les terres environnantes]. [C'est] ce qu'ils veulent donc indiquer par ces signes et [ces] représentations [136]. |

132 Chapitre IX

De la grandeur de cette ville du Caire; qui l'a construite; quels jeux militaires y ont lieu, et quel genre de commerce on y pratique principalement.

De la grandeur de cette ville et de la quantité de gens [qui l'habitent] il n'y a rien à écrire. Car elle dépasse en grandeur non seulement Rome et Paris, mais aussi Constantinople [137]. C'est pourquoi elle a aussi reçu le nom de Grand Caire. Certains la nomment Memphis [138], d'autres Babylone, et par les habitants elle est nommée Messer [139]. Mais c'est une grande ville divisée [en deux] par le Nil.

Elle fut d'abord construite par Cambyse [140], roi de Perse, en l'année 3696 de la création du monde, et puis elle fut occupée par le Turc Sélim en l'année 1517 ap.J.C. Et dans cette ville le saint apôtre Pierre a écrit sa première épître, comme on peut le lire à la fin du cinquième chapitre de celle-ci [141].

---

[136] inutile de dire que l'explication de Heberer est fantaisiste [137] au sujet des dimensions du Caire, voir note 123 [138] cf. note 132 [139] en fait : Misr مصر (prononcé : Masr), nom arabe aussi bien de l'Egypte que du Caire [140] en fait, le Caire fut fondé en 969 par Gawhar, général de Mouizz [141] Heberer fait allusion au passage de la *1re Epître de Pierre, V,* 13 : « L'Eglise des élus qui est à Babylone ». Toutefois, les commentateurs les

Cette ville n'est pas à plus de trois ou quatre journées de voyage, par [voie de] terre, de Jérusalem. Car seules les montagnes appelées Arabie Pétrée se trouvent entre eux [142]. Toutefois on ne voyage pas vite par ce même chemin, par [voie de] terre, à cause de l'insécurité due à [la présence] des [nomades] [...] [adonnés] au meurtre et au pillage, qui y séjournent et font continuellement des raids pour piller. Pour les repousser, le bacha du Caire envoie chaque jour quelques soldats à cheval [parcourir les environs]; nous les avons vus souvent revenir, et d'habitude | ils portaient 133
sur leurs lances les têtes de meurtriers [...]; et si l'un d'eux pouvait en tuer un [de ces pillards] et apportait comme preuve sa tête, sa solde quotidienne était augmentée d'un aspre [143]. C'est pourquoi ils poursuivaient les [...] meurtriers avec beaucoup de zèle.

---

plus récents sont enclins à voir ici le nom de « Babylone » employé pour « Rome ». Voir Douglas, *The new Bible dictionary,* London, [Inter-Varsity fellowship], 1962, art. : Peter, First Epistle of. De toute façon, le Caire n'existait pas encore au temps de St. Pierre. [142] c'est-à-dire Jérusalem et le Caire [143] au sujet des monnaies ayant cours en Egypte, voir Villamont [1589-1590], *Voyages,* [édit. IFAO], 1971, p. 271 b [212]; Thévenot [1652], [édit. 1665], p. 521, ch. LXXXII. *Des monnoyes et des poids d'Egypte ;* A.-B. Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Egypte,* Paris, [Fortin, Masson et Co.], 1840, t. II, p. 560; Marcel, *Egypte,* (Collection L'Univers), Paris, [Didot], 1848, 3e partie, pp. 205-206. Makrizi, trad. Silvestre de Sacy, *Traité des monnaies musulmanes,* dans : *Bibliothèque des arabisants français,* publ. sous la direct. de E. Chassinat, 1re série, t. I, Le Caire, [IFAO], 1905, p. 9; *Précis de l'histoire d'Egypte,* par divers historiens et archéologues, Le Caire, [IFAO], 1933, t. III, p. 81. Cet usage d'offrir une récompense pour chaque tête de voleur tué est aussi mentionné par Coppin, *Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 292 [200]

133 Par suite des raisons mentionnées [ci-dessus], les gens qui veulent [aller] d'Egypte à Jérusalem [le font] beaucoup plus par eau, sur le Nil [que par voie de terre]; [ils vont] à Damiette et de là par mer à Joppe ou Japhetta [144], ensuite par [voie de] terre jusqu'à Jérusalem; et [cette route] présente plus de sécurité, quoiqu'elle représente un grand détour.

Dans cette ville habitent aussi les envoyés, appelés consuls [145], des potentats chrétiens, dont les sujets se livrent au commerce dans ce pays, tels que le [consul] vénitien, [celui] du roi de France, [celui] de la reine d'Angleterre [146], qui aident [ceux de] leurs compatriotes et les chrétiens des autres nations qui se mettent sous leur protection, comme il arrive à Alexandrie et dans d'autres importantes villes commerçantes turques.

Elle a beaucoup de différentes places et de marchés, surtout en bas, à main droite, près de la montée vers le château, à côté d'une très grande [et] belle église carrée [147], sans toit, comme je n'en ai

---

et par PALERNE, *Voyage en Egypte,* [1581], [IFAO], 1971, p. 217 [168]. Toutefois, d'après PALERNE, le soldat touchait cinq aspres par tête. [144] Jaffa, port et ville de Palestine [145] voir note 57 [146] au sujet des consuls anglais au Caire, voir R. FEDDEN, *Note on the British consulate in Egypt in the XVII and XVIII centuries (1580-1775),* in *BIE,* t. XXVII, 1946, pp. 1-21 [147] c'est probablement la mosquée du Sultan Hassan. « L'Islam, dit MAKRIZI, n'a aucun temple qui puisse être comparé à la mosquée du sultan Hassan tant par sa grandeur que par la beauté de son architecture. Elle a coûté trois années de travail, et la dépense de chaque jour allait à 1.000 dynars (15.000 francs) (ce qui porte la dépense totale à plus de 16 millions de francs). Les bois employés au cintrage des voûtes coûtaient à eux seuls 3.000 dynars

pas vu dans toute la Turquie. Il y a à côté une très grande place [148], sur laquelle ont lieu de temps en temps toutes sortes de jeux militaires à pied et à cheval, que nous pouvions voir du haut de la tour de notre prison.

Il arriva, en effet, que juste à cette époque, le pacha inspectait ses soldats à cheval et à pied qui arrivaient là, au nombre de quelques milliers, avec de magnifiques habits et de beaux harnais sur les chevaux; une partie [d'entre eux] tiraient, en plein galop, avec une adresse remarquable, trois fois sur différentes cibles placées là. D'autres tiraient avec leurs arcs en pleine course | avec deux 134
[flèches], d'autres avec trois flèches, derrière soi et devant soi [149],

---

(45.000 francs) ». Cité par A. GAYET, *L'art arabe,* Paris, [Libr.-Imprim. réunies], 1893, p. 121. Voir aussi MAHMUD AHMAD, *Concise guide of the principal arabic monuments of Cairo,* Cairo, [Govern. Press], Bûlak, 1939, p. 146; pour détails architecturaux, voir HAUTECŒUR et WIET, *Les mosquées du Caire,* Paris, [Leroux], 1932.
[148] c'est la place Roumaila (au pied de la Citadelle) où se tenait un marché de chevaux, d'ânes et de chameaux, et avaient aussi lieu les exercices militaires. Voir illustration dans notre ouvrage, *Le Caire,* [IFAO], 1971, pl. VII
[149] c'est-à-dire : tirent en se tournant en arrière et en avant. Voir description de ces exercices dans COPPIN, *Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 236 sq. [133] : De la manière d'en faire l'exercice. Voici comment GEDOYN, dit « le Turc », consul de France à Alep en 1624, décrit le tir au *qabaq* (cerceau vertical placé à une faible distance d'un disque plein en bois, le tout étant fixé au sommet d'un mât haut d'une vingtaine de mètres. Les tireurs passaient au galop et décochaient leurs flèches, qui devaient traverser le cerceau et se fixer dans le disque). « Ils s'exercent aussi, en cette même place (l'Atmeïdans à Constantinople) à tirer à l'arc en courant à cheval, et souvent sans prendre visée (parce qu'ils tirent à reculons ayant l'arc et les mains derrière le dos) ». Cité

134 sur la cible mentionnée [ci-dessus]. D'autres sautaient, en pleine course, des chevaux et remontaient de nouveau [en selle] tout en tirant avec leur arc. Quelques-uns se tenaient debout sur les chevaux au galop et tiraient aussi sur la cible. Quelques-uns se livraient à d'autres divertissements que nous ne pouvions toutefois pas voir. Ils pratiquaient ces jeux militaires en l'honneur du pacha, et, en général, quand ils devaient être inspectés. La piétaille s'exerçait aussi à tirer avec des arcs et des carabines, selon leur manière.

Sur ces places et marchés et d'autres [places et marchés], on vendait toutes sortes de choses, tels que les prisonniers des régions voisines qui n'étaient pas soumises aux Turcs, parfois des [Maures] blancs [150], mais surtout des Maures noirs [151]. Et dans cette ville on vend peu d'esclaves chrétiens, car on en amène rarement qui n'aient pas déjà leur maître. Et ces gens sont montrés nus aux négociants [152], pour que ceux-ci puissent se rendre compte s'ils sont en bonne santé et n'ont pas des difformités au corps ou aux membres.

Il y a aussi des endroits spéciaux — que je ne saurais nommer — où l'on met en vente de la toile, du lin, du cuir, du bois, de l'huile,

---

par L. MERCIER, *La chasse et les sports chez les Arabes,* Paris, [Rivière], 1927, pp. 218, 219. [150] les Egyptiens. Cf. note 111 [151] les Abyssins et les nègres. Cf. note 111 [152] voir gravure « Marché aux esclaves » dans MARCEL, *Egypte,* (Coll. L'Univers), Paris, [Didot], 1848, pl. 72. Description dans MONCONYS, *Voyage en Egypte,* [1646-1647], [IFAO], 1973, pp. 278 [149], 286 [158]. Les anciens « Guides » de l'Egypte indiquaient, jusqu'au début du siècle passé, le prix des esclaves. Voir notre étude : *Comment on visitait la vallée du Nil : les « Guides » de l'Egypte,* [IFAO], 1967, p. 63, n. 1.

du blé, du poisson, des fruits et toutes sortes d'armes. On y trouve aussi de la grande vaisselle en terre et des cruches hautes de cinq pieds dans lesquelles ils conservent — non seulement dans les maisons mais aussi sur les bateaux — de l'eau, du beurre, du fromage, du petit-lait, de l'huile et d'autres [produits] qu'ils emportent avec eux. Chacune contient environ deux muids, ou un [muid] et demi, l'une davantage, l'autre moins.

En ce qui concerne les quadrupèdes, on en trouve aussi en vente, tels que de beaux chevaux, des éléphants, des lions, des crocodiles (qui ressemblent aux dragons, n'ont pas de langue, causent beaucoup de dommages [153] dans l'eau et sur terre au bétail et aux hommes), des girafes, des chameaux, des dromadaires, des ichneumons [154], comme certains appellent le chat (*sic*) de pharaon ou souris
[de pharaon] [155], des singes, des rats musqués dont | on tire le 135
musc, et d'autres animaux rares dont je ne connaissais ni ne pus retenir le nom.

[En ce qui concerne] les volatiles, [on vend] des autruches et leurs œufs, des aigles et de la pierre d'aigle [156] que l'on trouve là,

---

[153] cf. le récit de LITHGOW, *Voyage de 1612,* [IFAO], 1973, pp. 277 sq., au sujet du crocodile qui avait dévoré 46 personnes et le moyen employé (un canon !) pour le tuer [154] c'est le *Herpestes ichneumon,* ou mangouste, appelé aussi rat de Pharaon. Voir dans BELON, *Observations,* [1547], [IFAO], 1970, p. 95 b, le « Portraict de l'Ichneumon » [155] ce sont des gerboises; HEBERER confond les mangoustes et les gerboises [156] c'est de l'aétite, peroxyde de fer hydraté, ou ocre jaune; on lui attribuait la vertu de libérer les femmes des douleurs de l'enfantement. Cf. LITHGOW, *op. cit.,* p. 285 [328]; BELON, *op. cit.,* p. 96 b; LUBENAU, *Voyage en Egypte,* [1588], [IFAO], 1972, p. 701.

135 et surtout, souvent, près d'Alexandrie dans le sable, des perroquets, des onocrotalos [157] avec de gros jabots qui sont tous capturés dans cette région. Ainsi que de belles poules d'Inde, etc., et d'autres du même genre, qui sont achetées par des marchands chrétiens, [puis] sont emportées en Italie, en France, et de là en Allemagne.

Il n'est pas nécessaire de mentionner en détail ici, puisque l'expérience nous renseigne suffisamment à leur sujet, les magnifiques pierres précieuses [158], les perles, le baume, les épices ainsi que les fruits et d'autres produits du même genre, à quel point cette ville est riche en eux, si bien qu'elle peut aussi en distribuer aux autres pays. [Mentionnons encore] les richesses apportées là de la Perse et de l'Arabie Heureuse.

Des marchandises de Nuremberg, des poupées, des miroirs, des pipes et autres objets du même genre, s'y trouvent en grande quantité. Il est donc vrai, le proverbe qui dit : Les produits artisanaux de Nuremberg passent par tous les pays [159].

---

[157] le pélican (*Pelecanus onocrotalus*) [158] au sujet de la recherche des pierres précieuses, on trouvera des détails intéressants dans E. Brown, *Voyage en 1673-1674,* [IFAO], 1974. (Voir index aux mots : Pierres et minéraux, p. [210]) [159] en allemand : *Nürnberger handt, geht durch all Landt.*

Chapitre X

Une description de notre retour du Caire à Alexandrie. Et ce qui s'est passé à Alexandrie et en chemin. Et comment nous fûmes finalement enchaînés pour la première fois sur les galères.

Après que nous eûmes été six semaines au Caire, nous fûmes de nouveau transférés à Alexandrie. Nous ne nous en réjouîmes pas, car | par un juif qui tenait [à ferme] dans ce pays la douane [160] 136
dans la ville du Caire et sur le fleuve Nil, (et qui parlait l'allemand de Souabe comme s'il était né dans la ville d'Augsbourg), nous avions été informés que l'on nous enchaînerait sur des galères. Toutefois il nous consola en nous disant que cet arrangement ne devait pas nous effrayer, car, [travaillant] sur les galères, nous devions aller à Constantinople, et là nous pourrions obtenir plus facilement notre liberté [en nous adressant] à l'ambassade allemande, ou par quelque autre moyen. Il nous fit aussi cadeau, à nous deux Allemands, à chacun d'un médin [161], [c'est] comme une

---

[160] il s'agit de la douane de Boulac, mentionnée par la plupart des voyageurs. Il y avait des douanes à Alexandrie (dont dépendaient celles de Rosette et d'Aboukir), à Damiette, à Borollos, à Boulac, et, semble-t-il à Rodah (ces deux dernières au Caire), à Aydhab, à Koseir, à al-Tor et à Suez. Voir Lane-Poole, *A history of Egypt in the middle ages,* London, [Methuen], 1914, note de la p. 304. Le douanier, généralement un juif, s'appelait le *muʿallim*
[161] monnaie arabe. Voir note 143.

136 pièce de monnaie en argent, entière, grande comme une pièce de trois *kreutzer*[162], mais plus épaisse. La légende y était en écriture et lettres arabes, et l'une d'elles a toujours la valeur de deux *batzen*[162]; nous l'en remerciâmes cordialement. Et comme nos gardiens et les soldats qu'on leur avait adjoints se dépêchaient de partir, nous montâmes, près du village de Boulac[163], où nous étions aussi arrivés au commencement [de notre captivité et qui est] situé tout près du Nil, [nous montâmes donc] sur un bateau et partîmes de nouveau pour Rosette. En descendant le fleuve, nous vîmes de nouveau la fertilité de la terre d'Egypte, des deux côtés, sur les rivages, [se manifestant par la grande quantité] de [canne à] sucre, de riz, de dattes et surtout [par] un excellent cheptel [composé de] chameaux, de buffles, de brebis et de moutons[164].

Il y avait parmi nous quelques Français insolents auxquels les gardiens et les militaires qu'on nous avait adjoints, permirent de débarquer sur la rive, afin qu'ils volent aux Maures deux moutons. Quoique les bergers se défendissent avec leurs longues lances, les soldats les menacèrent de tirer sur eux avec leurs carabines, si bien qu'ils durent se retirer et abandonner les moutons que les militaires gardèrent ensuite pour eux-mêmes et les vendirent à Rosette.

Sur le Nil nous vîmes aussi les villages et les villes, très populeuses et particulièrement riches en volailles. Car dans ces contrées, comme on nous l'a montré plusieurs fois, les poules, les canards

---

[162] ancienne monnaie allemande [163] voir note 93 [164] texte allemand : *Schaafen und Hämmeln.*

et les oies sont couvés dans des fours spéciaux[165], [quelques 137
milliers à la fois, ce qui est ici tout à fait incroyable.

Quand nous arrivâmes de nouveau à Rosette, mon Poméranien et moi, nous achetâmes pour un médin[166] du pain frais, du poisson rôti, et quelques gousses d'ail. De là nous dûmes aller immédiatement, par voie de terre à Alexandrie, dans notre ancienne prison. Nous campâmes la nuit en chemin, dans une forêt de dattiers, près d'un petit canal[167] [venant] du fleuve Nil, par lequel sont remplies les citernes[168] d'Alexandrie, et le bétail et les hommes sont abreuvés.

Cette nuit mon Poméranien voulut s'échapper, car il [ressentait une véritable] terreur [à l'idée d'avoir à servir sur] des galères et il comptait sur le fait qu'il savait nager; et [il] disait que s'il parvenait à traverser le Nil, il arriverait bien à s'enfuir. Je l'en dissuadai instamment, en lui faisant remarquer le grand danger qu'il courait, à cause des Maures qui vivaient [nuit et jour] dans les champs et le captureraient aussitôt. Il prit donc patience.

Comme nous arrivâmes le lendemain à Alexandrie, de nouveau dans notre ancienne prison, mon compagnon et moi nous occupâmes, intentionnellement, un coin au fond de la prison. Car nous avions l'intention de tenter notre chance, là où cela serait

---

[165] ce sont les célèbres fours à poulets mentionnés par presque tous les voyageurs. Voir description par Belon, *Observations*, [1547], [IFAO], 1973, p. 98 [148] [166] monnaie arabe. Voir note 143 [167] all. *Wasser* (c'est-à-dire : eau). C'est le canal d'Alexandrie qui, partant de Schedia sur le Nil aboutit à Alexandrie, au Vieux Port. Son tracé a été changé plusieurs fois. Voir note 47 [168] voir note 46.

possible, pour regagner notre liberté. Nous commençâmes à desceller la pierre du mur avec des morceaux de bois pointus. Et quoique celui-ci fût assez épais, nous pénétrâmes en quelques nuits si loin, que nous pûmes voir de la lumière de l'autre côté. Le jour, lorsque nous regardâmes soigneusement où nous aboutissions, nous nous rendîmes compte que nous avions abouti directement dans la cour d'un juif. Toute notre peine et notre espoir étaient donc en vain. Nous replaçâmes les pierres dans le trou aussi bien que nous le pûmes, et nous eûmes bien peur qu'on eût pu le découvrir, ce qui nous aurait causé de grands ennuis.

Entre-temps, une des galères de notre patron vint de Syrie pour emporter quelques produits, en particulier des munitions de
138 guerre, des provisions | et d'autres objets de [première] nécessité. Nous dûmes les porter sur le navire et aider à l'équiper, et après que nous eûmes tout chargé, un seigneur important vint de Sataliè [169], une ville importante située en Asie, dans une contrée qui porte le même nom. Nous reçûmes finalement l'ordre de livrer tout en Asie, car il était *cadi,* juge ou maire [170], dans ce pays.

Lorsqu'il eut donc pris place sur la poupe, nous fûmes bientôt conduits, l'un après l'autre dans les galères et enchaînés. On pouvait voir quelques-uns pleurer et hurler, que cela faisait pitié, si bien que notre gardien lui-même, qui était un renégat natif de Néapolis [171], avait les yeux pleins de larmes; et mû par la pitié (vu qu'en hiver il fait froid sur l'eau), il nous fit cadeau, à nous pauvres chrétiens prisonniers, abandonnés et nus, de nouvelles

[169] Antalya, ville d'Asie Mineure [170] voir note 91 [171] Naples.

couvertures en laine, à raison d'une couverture pour deux [prisonniers], pour que nous nous en couvrions la nuit ou pendant les [moments de] repos, pour avoir un peu chaud; et il nous demanda en même temps, avec des soupirs, de prier et d'implorer instamment Dieu pour lui.

Pendant qu'on nous enchaînait, nous deux Allemands, nous demandâmes de rester ensemble, ce qui arriva en effet; nous fûmes donc enchaînés tout près du mât, sur le côté gauche, à côté de deux Maures blancs [172], qui étaient là en tant que brigands, si bien que nous quatre, nous avions à tirer sur la [même] rame.

Chapitre XI

Le premier voyage sur mer, lors de notre captivité, jusqu'à la ville de Sataliè [173], située en Asie, et comment nous arrivâmes ensuite à l'île de Chypre. |

Comme tout était donc prêt sur les galères, et que les soldats 139
turcs s'étaient aussi installés sur leurs bancs, on donna l'ordre, par le moyen habituel — un coup de sifflet — de lever l'ancre. Mon Poméranien et moi, nous n'y étions pas encore habitués. Aussitôt que l'ancre était à sa place, il fallait saisir les rames, mais après avoir reçu préalablement l'ordre d'enlever les vêtements et les chemises, jusqu'à la ceinture, de façon à dénuder la peau. Ceci nous fut au début très dur et très pénible. Car comme nous

[172] des Egyptiens. Cf. note 111 [173] voir note 169.

devions tirer les rames avec zèle, certains d'entre nous, y compris moi à cause de mes membres affaiblis, nous étions inexpérimentés en cette tâche et n'arrivions pas à manier la rame. C'eſt pourquoi je reçus assez vite du commandant ou *commeter*[174] un coup sur le dos. C'eſt alors que commença notre misère. Nous soupirions et implorions Dieu et [nous] pensions à notre patrie bien-aimée. Mais malheureusement [tout] était en vain.

Lorsque nous eûmes donc quitté le port d'Alexandrie pour la haute mer, et que le vent se fit sentir, on nous donna de nouveau le signe avec le sifflet de retirer les rames, de descendre l'antenne, de fixer la voile et de la hisser, tout devant être fait en un si court laps de temps et en si grande hâte, qu'on ne l'aurait pas cru [possible] si on ne l'avait pas vu [de ses propres yeux].

Lorsque le vent eut gonflé les voiles et que les galères furent en pleine marche, on nous ordonna de nouveau de remettre les vêtements et les chemises que nous possédions. Car le vent sur l'eau était froid, et [cela] eſt très mauvais pour le corps au repos, échauffé et dénudé.

Nous ne naviguâmes pas longtemps, mais avec un si bon vent, que nous perdîmes bientôt de vue Alexandrie et toute la côte, et ne vîmes donc plus rien que le ciel et la mer.

139-149 Les galères où sert HEBERER accomplissent un court voyage en Anatolie, à Chypre et en Syrie, puis retournent à Alexandrie.

---

[174] comite. Voir Avant-propos, p. [xvi].

CHAPITRE XIV

DESCRIPTION DE LA VILLE ET DU PORT DE MER DE TRIPOLI EN SYRIE. D'OÙ NOUS RETOURNONS À CHYPRE, ET ENFIN À ALEXANDRIE.

... ...

[A partir] de cette ville[175], nous côtoyâmes l'île de Chypre pour 149
nous approvisionner en eau, et les soldats en aliments. Ensuite
nous nous dirigeâmes, par mer, de nouveau vers l'Egypte. Nous
arrivâmes ainsi [en Egypte] non loin de Damiette, c'eſt-à-dire à
plus de quarante lieues allemandes [de l'endroit projeté] car les |
Turcs et les Maures ne savent ni utiliser la boussole, ni se diriger 150
comme les chrétiens.

La ville de Damiette[176] eſt aussi une grande ville commerçante en Egypte; mais elle n'eſt pas très fréquentée par les chrétiens pour le commerce, car elle eſt un peu éloignée et a un port dangereux à cause de l'embouchure du Nil[177], si bien que les vaisseaux

---

[175] Tripoli de Syrie [176] pour une description de Damiette à cette époque, voir HARANT, *Voyage en Egypte*, [1598], [IFAO], 1972, p. 33 [43]; VILLAMONT, *Voyages*, [1589-1590], [IFAO], 1971, p. 258 a [178] sq.; PALERNE, *Pérégrinations*, [1581], [IFAO], 1971, p. 218 [169] [177] à cause du *boghaz*, que J. M. LE PÈRE, (*Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée*, in *Description de l'Egypte*, [Panckoucke], t. XI, p. 236), définit comme : « les passes étroites et périlleuses des bouches du Nil à la mer ». Cf. MONCONYS, *op. cit.*, pp. 294-295 [169-170] : « Les vaisseaux s'arreſtent

150 doivent souvent rester dehors à l'ancre, car [par moments] le port n'est pas très sûr.

C'est pourquoi nous n'y allâmes pas, mais nous la laissâmes à notre gauche et voguâmes vers Alexandrie. Nous y arrivâmes avec joie — mais pas tous, car, par suite du travail pénible [et] aussi de la faim et de la soif, quelques-uns tombèrent malades et moururent. Entre autres mourut aussi un soldat maltais, le jour où nous arrivâmes à Alexandrie. On nous autorisa, par la grâce de Dieu et sur notre prière, à nous arrêter et à l'enterrer dans le sable.

Comme nous étions de nouveau revenus à Alexandrie, à la fin du mois de septembre, on nous enleva, après quelques jours, sur la galère, nos liens, et on nous mit d'autres chaînes plus légères, que nous portions dans la prison et pendant le travail. On se préparait aussi pour l'hiver, et nous dûmes porter dans l'arsenal les munitions, la poudre, les balles, et aussi les petits canons, les rames, les voiles, les gouvernails et les câbles. Nous étions donc de nouveau ramenés dans notre vieille auberge, la prison, car chaque jour on nous conduisait dehors et on nous ramenait pour quelque travail qu'il y avait à faire.

---

en entrant, et n'en sortent pas qu'il n'y ait *bougas* (*boghaz*: O.V.), c'est-à-dire que l'eau soit assez grande ». Voir aussi COPPIN, *op. cit.*, p. 469 [303].

CHAPITRE XV 151

COMMENT NOTRE PATRON EST ENFIN ARRIVÉ À ALEXANDRIE, [COMMENT] IL A PARTAGÉ LES PRISONNIERS CHRÉTIENS AVEC LE GRAND TURC, ET [COMMENT] JE SUIS RESTÉ CHEZ LUI[178] AVEC LE POMÉRANIEN. COMMENT UN *chiaou*[178a] QUI S'ÉTAIT ENFUI A ÉTÉ REPRIS ET MALTRAITÉ, ET COMMENT NOUS PASSÂMES L'HIVER DANS LA FAIM ET LA TRISTESSE.

En octobre, notre patron, Mahomet Beg, arriva aussi à Alexandrie avec trois autres galères. Ce patron, nommé Mahomet Beg, était un renégat chrétien, natif de l'île de Pantellaria, où, étant [tout] jeune, il avait été enlevé par les Turcs; enfant, il avait été éduqué en Egypte dans la foi turque et ensuite élevé à de tels honneurs que son propre maître, qui était aussi *beg* à Alexandrie (et auquel il obéissait en tout) lui laissa sa fille et sa charge au prix de gros cadeaux et d'intercessions. Car, autrement, les charges et les seigneuries ne sont pas héréditaires.

Lorsque les galères furent donc déchargées et désarmées, il fit venir en sa présence, au mois de novembre, les nouveaux prisonniers et prit comme esclaves tous ceux d'entre nous, qui étaient jeunes et en bonne santé. Les vieux et les malades furent remis à l'empereur turc pour les galères de Rhodes qui étaient là, en ce

---

[178] c'est-à-dire chez mon patron, Mahomet Beg [178a] turc: *tchaouche* — garde, huissier.

moment. Car la moitié d'entre nous revenait à l'empereur turc, l'autre moitié à lui, comme gouverneur ou *beg* d'Alexandrie en ce moment-ci. |

152 Pendant ce partage, personne n'était plus effrayé que moi, à cause de ma faiblesse physique, car je vis que le tyran ne voulait que les plus forts; j'étais chagriné non seulement de perdre mon fidèle compagnon et compatriote Georg Kepcken [179], mais aussi de devenir un des serfs de l'empereur turc, car ceux-ci avaient moins de chances d'obtenir la liberté que les autres prisonniers [appartenant] aux bachas et aux *begs*, ce dont j'avais déjà été amplement informé. J'étais donc très inquiet au sujet du groupe dans lequel le tyran me placerait. Mais Dieu nous accorda le bonheur (si on peut appeler bonheur un tel malheur) que nous deux Allemands, [nous] fussions réclamés par lui comme ses serfs à lui, et pris comme tels. Ce dont nous ne nous réjouîmes pas peu dans notre misère.

Après que nous eûmes ainsi été partagés selon son bon plaisir, nos compagnons de captivité qui étaient destinés à l'empereur turc furent aussitôt séparés de nous et emmenés avec beaucoup de pleurs et de plaintes sur les galères de Rhodes [pour y être] enchaînés. Quant à nous, nous fûmes enfermés comme auparavant dans notre ancienne prison.

Peu après, un vieux prisonnier qui connaissait un peu la langue et le pays, osa s'enfuir [180] avec un jeune garçon chrétien — que

---

[179] voir note 13. Il finira par s'enfuir, à Constantinople. Voir p. 211 sqq. (passage pas inclus dans notre traduction) [180] il est curieux de constater que certains théologiens chrétiens déniaient aux esclaves le droit

notre tyran avait obligé à se convertir à la foi turque — pour se rendre avec le garçon de nouveau en chrétienté. Mais il fut trahi dans son entreprise, capturé, et de nouveau jeté chez nous en une pénible captivité, où il dut supporter une punition inhumaine dont il mourut. Car chaque jour on lui donnait sur le corps nu cent coups avec une corde tressée. Puis on le laissait couché, on ne lui donnait que peu d'eau et de pain, jusqu'à ce que, par suite de la grande douleur causée par les coups, du sang perdu, de la faim et du chagrin (après avoir souffert cette calamité pendant dix jours), il rendit son âme à Dieu, dans la plus grande crainte et la douleur, [mais] avec le grand désir et l'envie de mourir. |

Cet horrible exemple nous causa, à nous autres prisonniers, 153
une telle terreur, que nous tremblions tous de crainte. Le jeune garçon qui l'avait accompagné dans sa fuite, dut assister journellement à cette tragédie, et le contempler, les yeux tristes; [ceci était fait] pour l'effrayer et l'obliger à rester dans la foi turque;

---

de s'enfuir. Ainsi, LUTHER écrit (*Heerpredigt wider den Türken*, 192): « Et garde-toi bien de t'enfuir (comme le font certains et croient qu'ils font alors ce qui est juste, ou certains qui se noient ou s'égorgent). Non pas, pas ainsi, cher frère, tu dois te souvenir que tu as perdu ta liberté et que tu es devenu [la] propriété [de ton maître], [état] dont tu ne peux sortir sans la volonté et la connaissance de ton maître, [faute de quoi tu deviens coupable] d'un péché et de désobéissance. Car [en le faisant], tu voles et tu enlèves à ton maître ton corps qu'il a acheté ou qu'il a acquis autrement, si bien que dorénavant ce n'est plus ton bien, mais le sien, exactement comme le bétail ou quelque autre possession ». Cité par E. GRÄF, *Religiöse und rechtliche Vorstellungen über Kriegsgefangene in Islam und Christentum*, in *Die Welt des Islams*, N.S., vol. VIII, Leiden, [Brill], 1961-1963, p. 127.

153 il ne lui arriva toutefois aucun mal; il fut de nouveau repris dans la domesticité de notre tyran et amené dans la plus grande misère pour son corps et [pour son] âme par la renonciation à Notre Sauveur, car Dieu ne l'avait pas merveilleusement gardé par Sa Providence.

Après que notre patron, le tyran, se fut reposé quelque temps à Alexandrie, il décida de tenir sa résidence d'hiver au Caire, partie pour faire honneur au bacha, partie parce que [la saison d'] hiver est plus amusante au Caire et qu'il y a davantage de distractions dans une ville si importante. C'est pourquoi il emmena avec lui quelques-uns des chrétiens prisonniers, et laissa les autres dans la prison mentionnée [ci-dessus], d'où nous étions emmenés en tout temps dans la ville et dans beaucoup d'autres endroits. Chaque matin un grand Maure venait dans notre prison; il apportait, pour la vente, des fèves[181] chaudes, cuites, saupoudrées de sel, ou bien rôties ou séchées, que nous, les esclaves, nous lui achetions, soit pour de l'argent lorsqu'on en avait, soit pour du fer, des barres de fer, du plomb, du bois, de vieilles guenilles, [autrement dit] pour ce que l'on avait. Car le Maure acceptait tout. Ceci nous induisit à examiner partout où l'on nous emmenait pour le travail ce que nous pourrions emporter, que ce soit des navires ou des maisons.

Nous avions dans notre prison un long bloc de bois auquel on pouvait enchaîner environ cinquante de nous, l'un près de l'autre.

---

[181] c'est le *foul* (فول), graines de *nelumbo speciosa,* que la plupart des Egyptiens mangent encore maintenant chaque matin.

Nous y étions enchaînés, au commencement [de notre captivité], surtout la nuit. Il était traversé par un grand et fort clou rond en fer, long presque d'une aune. Mon compagnon, le Poméranien, le prit et le vendit à un juif. Grâce à cet argent | nous eûmes assez 154
longtemps des fèves cuites à manger. Car nous n'avions pas envie de [fèves] rôties — elles étaient trop dures. Si le gardien s'était aperçu du vol, il nous aurait sévèrement punis. Ce que nous amassions comme vermine, quelle gêne nous éprouvions jour et nuit, on ne peut assez le décrire, car en tout temps nous étions enchaînés, deux ou trois ensemble, et si l'un (sauf votre respect) avait un besoin à satisfaire, les autres devaient le suivre qu'il fît jour ou nuit. Comme il arrivait que l'un [de nous] dérangeât ses compagnons dans leur sommeil, il recueillait plus de malédictions que de remerciements. En fait, personne n'avait le droit de faire des reproches aux autres. Ce que faisait l'un était aussi fait par les autres.

Comme nous étions donc couchés dans la prison (qui n'avait pas de fenêtres sur les côtés, mais [était éclairée] seulement par la lumière qui tombait, au milieu, d'en haut, à travers une forte grille), nous étions presque tous malades; pas tous en même temps, mais à diverses périodes, [et cela à cause] de la forte puanteur dans cet endroit sans air, ainsi qu'à cause du peu de soins [dont on nous entourait], de la faim et du chagrin, et [aussi] à cause de la grande quantité de vermine. Mais Dieu nous raffermit merveilleusement, car malheureusement [personne ne prenait] soin de nous, et [nous ne recevions pas d'autre subsistance] que de l'eau et du pain. Dans cette misère, nous deux Allemands, nous nous rendions

mutuellement service, si bien que Dieu, que nous ne cessions de louer et d'implorer avec des soupirs et des prières et des psaumes chrétiens, nous raffermit merveilleusement dans cette grande et ultime misère que nous avons supportée dans la prison en Egypte. Car pendant les voyages sur mer (que cela soit mentionné pour la louange et l'honneur de Dieu) aucun de nous [deux] n'a été malade même une seule heure, alors que nous avons dû jeter beaucoup de nos compagnons par-dessus bord.

Dans ces quartiers d'hiver, plus de huit ou dix chrétiens moururent; quant aux Maures blancs [182], il en mourut plus de quarante.
155 En plein hiver | il ne faisait pas trop froid [183] à Alexandrie. A Noël, il plut, comme il tombe chez nous, au mois d'avril, une pluie froide.

Un jour lors d'une fête turque, un prophète sarrasin [184] vint

[182] les Egyptiens. Cf. note 111 [183] Le *Government Press Publications Office Almanac,* Cairo, [Government Press], 1933, p. 52, donne pour le mois de janvier la température d'Alexandrie entre 13.5 et 10.4 degrés centigrade. Le BAEDEKER, *Egypte,* 1903, p. LVIII, écrit : « Alexandrie est davantage, parfois même tout à fait sous l'influence de la mer, de sorte qu'il y fait en hiver plus chaud, en été plus frais qu'au Caire; la température moyenne de l'hiver y est de 15° (température la plus basse, + 5° C.) ». SUTTON, *The Climate of Egypt,* Cairo, [Schindler], 1946, p. 15, donne les températures suivantes pour toute l'année à Alexandrie (F.) :

	Ja	Fe	Ma	Av	Ma	Ju	Ju	Ao	Se	Oc	No	De
Jour, Max. :	66	67	70	75	80	83	86	87	86	83	77	69
Nuit, Min. :	51	51	54	58	63	69	73	74	72	68	62	54

[184] il s'agit d'un santon. Au sujet de ces personnages, voir : E. SIDAWI, *Les santons,* in *Revue du Monde Egyptien,* t. I, n° 12, nov. 1921, p. 794; LANE,

dans l'avant-cour de notre prison. Il allait tout nu, seules les 155
parties honteuses recouvertes de quelques vieux haillons; [il] était toutefois rasé et se conduisait d'une façon étrange. Nous, chrétiens, nous le tînmes pour un imbécile congénital, ou seulement pour un homme dénué de raison, mais les Maures, eux, le tenaient pour un prophète, lui témoignaient des honneurs divins, inclinaient leurs têtes devant lui, et se considéraient très heureux s'ils pouvaient baiser ses vieux haillons. Il y a différents ordres de ce genre de prophètes [185]. [Au sujet] de celui-ci, notre gardien nous dit qu'il vivait continuellement dans le désert, ne venant parmi les gens que trois ou quatre fois par an, et se laissait voir pour leur prêcher au sujet de leur Mahomet, et (comme ils pensaient) pour leur prédire l'avenir. Sa nourriture consistait en racines et en herbes, il ne mangeait ni pain, ni viande, ni poisson, ni les autres mets que les hommes ont l'habitude de manger. Il ne resta chez nous pas plus de deux ou trois heures, puis prit congé des Maures et des Turcs et s'en alla de nouveau dans le désert.

Manners, p. 234; voir aussi les références concernant les santons données par CARRÉ, *Voyageurs et écrivains français en Egypte,* Le Caire, [IFAO], 1956, t. I, note 6 de la p. 26. COPPIN en parle aussi (*Relation,* [1638-1646], [IFAO], 1971, p. 211 [106] sq. et note 205). [185] CLOT-BEY, *Aperçu général sur l'Egypte,* Paris, [Fortin], 1840, t. II, p. 53, les divise en *ouelys* et en *kutbs.* Voir aussi note précédente.

CHAPITRE XVI

COMMENT QUELQUES SEIGNEURS ALLEMANDS ARRIVÈRENT À ALEXANDRIE, QUEL GRAND MALHEUR LEUR [Y] ARRIVA ET CE QUI SE PASSA ENSUITE AVEC EUX.

Comme le printemps de l'année 1586 approchait, nous dûmes aider chaque jour à équiper aussi bien les galères de notre maître que d'autres navires. |

156 En ce moment arriva un galion de Constantinople à Alexandrie, avec quelques seigneurs allemands, des comtes et de la noblesse, qui avaient l'intention d'aller à Jérusalem et le mont Sinaï. Ils s'appelaient

le comte Henri de Thurn, du pays de Mähren
Hector Arnawer, d'Autriche
Ambrosius Tesmar, de la Poméranie de Kolberg
Carle Nützel, de Nuremberg
Christophorus Wexius, de Iéna en Thuringe [186],

[186] HEBERER mentionnera à plusieurs reprises les deux derniers personnages de cette liste (pp. 158, 160, 163, 220, etc.) qui lui rendirent maint service. (Quant aux autres, il ne donne aucun détail sur eux). NÜTZEL est l'auteur d'un ouvrage : *Die Reise des Nürnberger Patriziers* KARL NÜTZEL VON SÜNDERSBÜHL *ins Heilige Land 1586* (édité par Ernstberger dans le *Archiv für Kulturgeschichte,* vol. 46, fasc. 1, 1964). Il était *Hofdiener* (litt. : valet de cour, en fait, fonctionnaire d'un rang inférieur à la cour impériale). Après sa libération, HEBERER le retrouvera à Prague. Il est mentionné par le voyageur REINHOLD LUBENAU

et encore un autre de Saxe ou de Westphalie dont j'ignore le nom. 156

Il leur était arrivé un assez grand malheur. Entre Rhodes et Alexandrie, une de leurs valises ou gibecière en cuir, avait été éventrée et on leur en avait enlevé environ 1.000 ducats avec leurs passeports et lettres de change, et aussi quelques bijoux. Ils ne surent rien de ce malheur avant d'arriver dans le port d'Alexandrie, lorsque chacun alla chercher ses affaires pour les réunir, afin de débarquer. Comme Christophorus Wexius, sus-mentionné, était le serviteur de ces seigneurs, et leur servait parfois d'interprète, il trouva, en rassemblant leurs affaires, ouverte la valise dans laquelle ils gardaient leur plus importante lettre de change, leur argent et leurs sauf-conduits. Ce dont ils s'effrayèrent terriblement.

Lorsque les seigneurs s'en rendirent compte, ils en furent tout consternés, ne sachant ni que faire, ni qu'entreprendre pour rentrer de nouveau en possession de leurs affaires. Ils convoquèrent le patron ou chef du bateau, qui était un Turc, lui rapportèrent l'incident arrivé dans son bateau, et le prièrent de faire de son mieux pour qu'ils pussent de nouveau recouvrer leurs affaires.

(*Voyage,* [1588], [IFAO], 1972, p. 700 [207]), qui vit son nom inscrit dans le *Livre d'Or* d'un Allemand résidant au Caire en 1588, un certain Affion Kochet, un borgne qui tenait une échoppe près de la « Porte Babisuel » (Bab Zoueila). Quant à WEXIUS, il est également mentionné par LUBENAU (p. 700) comme précepteur d'un certain Hector Ernauer. Le nom de WEXIUS (ou WEXIO) figurait aussi dans le *Livre d'Or,* de même que ceux des autres personnages énumérés par HEBERER.

Autrement ils se verraient dans l'obligation de se plaindre à l'empereur turc sous la protection duquel ils avaient voyagé jusque-là. Le propriétaire du navire leur répondit peu aimablement et leur déclara que s'ils lui avaient donné quelque chose en consignation,
157 il le leur aurait rendu. Mais comme ils | avaient gardé eux-mêmes leurs affaires, ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes s'il leur était arrivé un malheur. Toutefois il leur accorderait une faveur et leur rendrait un service en faisant faire des recherches dans le bateau avant le débarquement, [pour voir] si le coupable serait trouvé. Ainsi fut fait, mais on ne retrouva ni le coupable ni aucun des objets perdus.

Les bons et honnêtes Allemands débarquèrent donc, tout tristes, et s'installèrent chez le consul de Venise [187], à qui ils rapportèrent, tout chagrinés, le pénible malheur qui leur était arrivé.

Mais comme beaucoup de juifs séjournent à Alexandrie, soit pour le commerce, soit pour s'occuper d'autres affaires, et que quelques-uns s'emploient comme interprètes (car généralement ils connaissent plusieurs langues), le consul de Venise a fait venir aussitôt quelques juifs; il leur a ordonné, en présence des seigneurs allemands [et] avec la promesse d'une récompense, de bien se renseigner si, par hasard, les objets perdus, tels que chaînes d'or et d'autres bijoux, n'avaient pas été apportés à des juifs, à des orfèvres ou à quelqu'un d'autre pour être vendus, ou de l'argent pour être échangé, [tous objets] qui avaient été enlevés aux Allemands mentionnés ci-dessus. Et comme les informations de cette sorte,

[187] c'est-à-dire au fondic (caravansérail) des Vénitiens.

et d'autres [renseignements] sont communiqués aux juifs, il ne se passa pas longtemps que le voleur ne fût découvert et reconnu. Car il avait apporté à un orfèvre de l'or pour être échangé. Le coupable était un Turc de naissance, un domestique ou bosseman [188] du capitaine du navire. Ces faits furent fidèlement rapportés par le consul de Venise au juge d'Alexandrie, appelé *cadi,* avec la prière instante d'arrêter le voleur, de ne pas le relâcher et de retourner les objets volés, ce qui arriva, en partie. Mais après tous les interrogatoires, le voleur n'avoua [posséder] que 600 ducats, et prétendit avoir jeté à la mer, pour ne pas être trahi [par ces objets], les autres objets, tels que passeports, lettres de change,
entre autres aussi un foulard | dans lequel on avait cousu une 158
assez grande somme d'argent.

Sur l'instante demande du consul de Venise, les 600 ducats furent rendus aux seigneurs allemands; chez le voleur on ne trouva plus rien. Ils récompensèrent magnifiquement le *cadi,* et le prièrent de poursuivre les recherches au sujet du vol, [partout] où cela serait possible. Le *cadi* leur donna le voleur pour [être leur] esclave, et pour [qu'ils puissent] agir avec lui comme ils le voudraient. Mais les Allemands dirent que cela ne leur servirait à rien d'avoir le voleur [comme esclave], ils n'en voulaient d'ailleurs pas, pour que, par animosité [de sa part], il ne leur arrivât un autre malheur.

[188] autrefois, sous-officier de marine chargé de veiller aux ancres, aux câbles et aux bouées.

CHAPITRE XVII

LORSQUE LES ALLEMANDS MENTIONNÉS [CI-DESSUS] ONT APPRIS QUE QUELQUES-UNS DE LEURS COMPATRIOTES ÉTAIENT LÀ, PRISONNIERS, ILS NOUS ONT VISITÉS ET NOUS ONT CONVOQUÉS CHEZ EUX.

Comme ce malheur les avait retenus quelque temps à Alexandrie, ils ont appris que deux Allemands y étaient prisonniers. Comme ils voulaient tout de même savoir qui c'était, [l'un] d'eux, Christophorus Wexius [189], est venu chez nous dans la prison; on ne le laissa pas facilement pénétrer jusqu'à nous. Mais il connaissait la manière d'agir, et donna au gardien un présent pour qu'on le [190] laissât pénétrer dans la cour d'entrée. Nous vînmes là, de la prison, tous les deux enchaînés, à peine habillés, et rasés. Et quoiqu'il n'eût jamais rencontré aucun de nous, ses yeux se remplirent de larmes lorsqu'il nous trouva dans un état si misérable. |

159 Après qu'il nous eut questionnés au sujet de nos affaires, et comment nous étions tombés dans un état si misérable, mon Poméranien lui dit d'abord son nom et [l'informa de] sa patrie, ce que je fis aussi ensuite.

Et après qu'il se fut entretenu avec nous quelque temps, et eut appris que nous avions étudié, et connaissions [divers] pays et [plusieurs] langues, il fut encore plus attristé. Et comme ils avaient

[189] voir note 186   [190] c'est-à-dire WEXIUS.

un Poméranien [190a], comme [je l'ai] mentionné plus haut, dans leur 159
compagnie, il nous pria de venir chez ses maîtres [qui étaient] chez le consul de Venise, ce que nous acceptâmes volontiers de faire si nous obtenions une permission de notre gardien. Même sans cela [191], nous serions volontiers sortis pour parler à deux artilleurs originaires de Brême (qui étaient arrivés un peu auparavant avec un navire de Gênes). Mon compagnon Kepke les avait connus jadis pendant la guerre au Portugal, et il avait l'espoir de recevoir d'eux une lime, pour notre libération ultérieure, comme il est [en effet] arrivé ensuite à mon compagnon, avec l'aide de Dieu, ainsi qu'il sera relaté plus bas.

Le lendemain nous demandâmes la permission de notre gardien d'aller dans le fondic [192] des Vénitiens pour parler avec les seigneurs allemands étrangers, avant leur départ. Toutefois, chacun dut lui faire d'abord présent de deux aspres [193]. Alors il nous donna un Maure noir [194] pour nous surveiller et nous accompagner.

Lorsque nous arrivâmes donc dans le fondic des Vénitiens, nous [y] rencontrâmes tous les seigneurs étrangers qui nous accueillirent amicalement et nous interrogèrent en détail sur notre situation, et comment nous étions arrivés à cet état misérable. Ils éprouvaient pour nous beaucoup de commisération et nous consolaient [en nous disant] que s'ils n'avaient pas éprouvé [eux-mêmes] un tel malheur avec le vol qui était arrivé, ils nous auraient

[190a] Ambrosius Tesmar, cf. p. 156   [191] cette invitation   [192] fondouk ou caravansérail   [193] monnaie turque. Voir note 143   [194] un nègre ou un Ethiopien. Voir note 111.

libérés. Mais maintenant ils avaient malheureusement eux-mêmes besoin de l'aide d'autres gens. Et ils nous donnèrent à manger et à boire. |

160 Alors monsieur Carle Nützel[195], de Nuremberg, me demanda de quel pays j'étais et quel était mon métier. Je lui répondis que j'étais de Heidelberg, que j'avais étudié dès ma jeunesse, et puis avais quitté mon pays pour apprendre les langues étrangères et pour acquérir de l'expérience. Etant chez les chevaliers de Malte, j'avais abouti à cette captivité. Lorsqu'un Saxon ou Westphalien qui était parmi eux l'entendit, il me dit que je l'avais mérité, [car] j'aurais dû continuer mes études. Monsieur Nützel lui répondit : « Non pas, tu ne sais pas encore ce qui peut nous arriver, nous qui avons déjà souffert un grand malheur. Un jeune homme doit montrer de l'initiative. S'il lui arrive un malheur, comme il est malheureusement arrivé — et de trop — à ceux-ci, il faut avoir pitié d'eux et non pas les condamner ». Toutefois les discours impertinents de ce gars saxon me vexèrent beaucoup.

Pendant cette conversation, les deux artilleurs de Brême étaient aussi arrivés, comme [je l'ai] mentionné [plus haut]. L'un d'eux, nommé Bernhardt, avait une lime qu'il me glissa en cachette pendant la conversation. Comme nous conversions au sujet de [nos] besoins les plus immédiats, et que notre gardien nous ordonna aussi de rentrer à la prison, nous prîmes congé des seigneurs sus-mentionnés, et [nous] leur souhaitâmes plus de chance dans leurs

---

[195] cf. note 186.

voyages ultérieurs. [Eux] par contre, nous souhaitèrent [de regagner] notre liberté perdue et nous firent présent de deux rixdales que nous acceptâmes avec grande reconnaissance; puis nous retournâmes joyeusement dans notre prison, [joyeux] non seulement à cause de l'argent reçu, mais beaucoup plus à cause de la lime obtenue.

Nous laisserons donc les seigneurs sus-mentionnés continuer, à la grâce de Dieu, leur voyage vers le Caire et Jérusalem, et [nous-mêmes] nous nous remettrons à notre travail, pendant lequel nous peinions chaque jour pour réunir tous les objets nécessaires au prochain voyage par mer.

Or non loin de nos galères, on construisait dans le port arrière | d'Alexandrie, un nouveau *carmusel*[196] qui appartenait à 161
quelques négociants d'Alexandrie. Comme il était terminé, et qu'on devait le lancer maintenant à l'eau, les Maures et les négociants s'adressèrent à nos gardiens pour obtenir l'aide des prisonniers chrétiens. Ce que nous fîmes sur l'ordre du gardien. Et lorsqu'on devait lancer les bateaux ornés de drapeaux, les

---

[196] Harant (*Voyage*, [1598], [IFAO], 1972) le décrit p. 22 [26] comme « un navire de bonnes dimensions, mais non ponté comme l'est un grand bateau; (...) il avait trois grandes voiles et comptait douze marins ». Kiechel, (*Voyage*, [1588], [IFAO], 1972, p. 392 [139]), les décrit (sous le nom de *Carmosal*) ainsi : « ils ne sont pas très grands mais s'enfoncent profondément dans l'eau; ils n'ont pas de hune, ni de double-voile, en avant ils sont bas et en arrière ils possèdent une grande poupe ». *Carmusel* ou *caramassel* est une déformation du turc *karamürsel*.

Maures amenèrent une vache qu'ils voulaient offrir à la mer [197], selon une coutume païenne, pour que le bateau ait plus de chance sur mer.

Tandis que les Maures et les chrétiens se mettaient énergiquement à l'ouvrage pour pousser le bateau dans la mer, nous trois, nous prîmes la vache et nous la menâmes dans notre prison; puis nous courûmes avec nos compagnons pour pousser, comme il se doit, le bateau à la mer. Les Maures se mirent à rire en voyant notre brigandage, et cela leur plut, que nous cherchions notre nourriture; aussi ne protestèrent-ils pas. Ainsi nous eûmes pour une fois de la viande à manger.

Chapitre XVIII

Ce qui m'arriva à la sainte [fête] de Pâques à Alexandrie, avec des moines ignorants. Et comment au printemps, nous fûmes de nouveau enchaînés sur les galères, mais après avoir été fouillés, [et comment] je fus séparé de mon compagnon poméranien.]

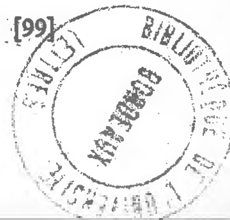
162 En cet hiver, notre patron Mahomet Beg, avait résidé au Caire, comme il a été mentionné plus haut. Mais là, deux esclaves

[197] les sacrifices d'animaux sont pratiqués chez les musulmans. Lane, *Manners and customs of the modern Egyptians,* London, [Dent], 1914, mentionne (p. 245) des sacrifices de moutons, de chèvres, etc., faits sur la tombe d'un saint à la suite d'un vœu exaucé. La viande est partagée avec les assistants : le saint est ainsi censé avoir offert de la nourriture aux pauvres. Voir aussi (p. 522) décrite la distribution de viande de buffle à des pauvres, à la suite d'un sacrifice sur la tombe d'un homme aisé, lors de ses funérailles.

prisonniers, âgés, [et] qui connaissaient assez bien la langue [arabe], 162
s'étaient enfuis [de chez lui]. On n'avait pas pu les rattraper, [mais] on avait appris qu'ils étaient entrés plusieurs fois chez un Italien — qui, dans ces parages, faisait le commerce de l'eau-de-vie et du vin — et en étaient sortis. Notre patron donna donc l'ordre de faire arrêter cet Italien, avec l'accusation qu'il avait aidé ses [198] esclaves à s'enfuir. Quoique l'Italien [le] niât obstinément et offrît même de prouver qu'il était innocent, cela ne lui servit à rien : il fut [envoyé] prisonnier à Alexandrie, dans notre prison, et fut enchaîné sur les galères. J'ignore si on lui avait fait violence ou s'il avait souffert une injustice. Mais c'était un bonhomme insolent, qui ne [semblait pas se faire] beaucoup de souci [au sujet de] son malheur, si bien que nous aussi nous n'eûmes pas pitié de lui.

Comme la fête de Pâques approchait, je fis un poème sur la Résurrection de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, avec l'espoir de recevoir pour cela une bonne récompense. Le jour de Pâques j'allai donc, avec la permission des gardiens, en compagnie d'autres captifs français, dans le fondic du consul français [199]. Là je rencontrai deux moines italiens qui disaient l'office de la messe, comme on l'appelle chez eux. Je leur remis le poème en les priant de l'offrir de ma part à monsieur le consul et aux autres négociants, et [je les priai] d'intercéder pour moi afin que je reçoive une obole, car j'étais dévêtu et nu, et j'avais honte de me présenter [ainsi] devant ces messieurs. Mais je me heurtai à un refus. Car les deux *fratres ignorantiae,* ne connaissant

[198] c'est-à-dire ceux de Mahomet Beg [199] cf. note 57.



163 pas un mot de latin, | refusèrent de remettre le poème vu qu'ils ne le comprenaient pas eux-mêmes. Mon espoir s'évanouit donc.

Comme je revenais donc, tout triste, avec mes compagnons, [dans notre prison], je rencontrai dans la rue un négociant français auquel j'offris mon poème. Il le prit, m'en remercia, et me fit présent de deux médins [200]. J'en fus tout heureux, j'achetai des œufs, du beurre et du pain, tout à un très bas prix, trente œufs pour deux *kreutzer* [201], et je revins donc dans la prison, bien chargé, auprès de mes compagnons. Nous célébrâmes là notre fête de Pâques, [nous] préparâmes les œufs à la coque et en omelette, nous bûmes une gorgée de vin, nous invitâmes les deux Anglais [et les régalâmes] selon nos possibilités. Car depuis longtemps nous n'avions pas eu des moments aussi heureux, et nous remerciâmes Dieu et le fidèle Seigneur qui avait été si miséricordieux avec moi.

Peu après Pâques, les seigneurs allemands mentionnés ci-dessus revinrent de Jérusalem à Alexandrie, avec l'intention de partir à la première occasion pour Constantinople; et Christophorus Wexius [202] vint de nouveau chez nous, dans la prison des galères [203], et me trouva en train de tricoter des bas, ce qui le fit rire. Mais je lui dis que c'était *de pane lucrando* [204], une nécessité impérieuse pour moi de gagner quelque chose. Il me témoigna alors de la compassion et me consola en m'informant qu'ils feraient de leur mieux, en ce qui concerne notre libération, auprès de l'ambassade hongroise de Constantinople, [auprès de] monsieur Paul de

---

[200] petite pièce de monnaie, cf. note 143 [201] petite monnaie allemande
[202] cf. note 186 [203] c'est-à-dire : des galériens [204] pour gagner du pain.

Eitzingen et de monsieur Betzen [205]. Il nous parla aussi d'un orfèvre qui vivait à Constantinople, nommé Hans Rattich [206], originaire de Stolp en Poméranie, et qui était bien connu à mon compagnon, ce qui nous réjouit beaucoup. Nous prîmes donc congé l'un de l'autre, pour nous revoir bientôt, si Dieu le voulait, à Constantinople.

Comme tout était prêt pour le voyage à Constantinople, notre patron revint de nouveau à Alexandrie avec | sa suite, et se prépara 164
à monter sur le navire. On nous ordonna de préparer nos affaires, car nous devions être enchaînés sur la galère capitane qui porte un fanal sur la poupe et dans l'intérieur de laquelle logeait notre patron.

Lorsque nous dûmes monter sur le navire, nous fûmes obligés de passer sur une longue passerelle placée [là]; l'un après l'autre nous dûmes [passer], [nous fûmes] examinés et fouillés [pour voir si nous] n'apportions pas sur les galères un couteau, un clou en fer ou même une aiguille. Moi et mon compagnon, nous eûmes bien peur à cause de la lime (mentionnée ci-dessus), que nous avions reçue et que nous portions avec nous afin d'en faire usage.

Comme j'étais petit, nu et de piètre apparence, si bien que l'on se méfiait le moins de moi, je pris la lime et l'attachai en haut

---

[205] Eitzingen était l'ambassadeur hongrois à Constantinople, Betzen (plus exactement, Pezzen) était un de ses collègues. Catholique fanatique, il semble avoir refusé toute aide à HEBERER parce que ce dernier était protestant
[206] c'était un orfèvre, domicilié à Constantinople (p. 163); il aidera HEBERER, en assumant le rôle d'intermédiaire entre ce dernier et l'ambassade impériale. (V. pp. 210, 221. Ces pages ne sont pas incluses dans notre traduction).

[de la jambe] à la partie charnue de ma cuisse. Je la portai donc cachée sous mon séant. Comme donc l'un après l'autre était appelé et fouillé, mon compagnon le Poméranien fut aussi appelé et soigneusement fouillé. Comme je le suivais immédiatement et que je commençai à ouvrir mon petit sac, le gardien me dit : Décampe, tortue desséchée, tu as ta peau à porter, et il ne me fouilla pas du tout, ce dont je fus bien content à cause de la lime (qui autrement m'aurait causé de grands désagréments).

Lorsque nous fûmes sur les galères, on nous répartit, les plus grands et les plus forts sur les poupes, les plus petits et les plus faibles sur les proues. A cause de cela je fus de nouveau séparé, malgré moi, de mon compagnon, le Poméranien, et cela non sans beaucoup de chagrin [de ma part], de même que lui [était] mécontent d'être séparé de moi. Il fut placé en avant, au troisième banc, et nommé vogue-avant [207]. Quant à moi, j'étais sur le banc près du mât, à côté de deux Français, d'un Napolitain et d'un Turc voleur qui avait volé un cheval; [en tout nous étions] cinq [galériens] enchaînés ensemble. Les deux Français tricotaient très
165 bien des bas, et j'avais appris d'eux cet art | auparavant, dans la prison. Comme la langue française m'était bien familière, la séparation de mon Allemand me fut moins pénible.

[207] rameur qui tient la queue de la rame et lui donne le branle; le rameur le plus de l'avant. (LITTRÉ).

CHAPITRE XIX

CE QUI NOUS ARRIVA ENCORE SUR LES GALÈRES, ET COMMENT NOUS NOUS SOMMES ÉQUIPÉS POUR LE VOYAGE À CONSTANTINOPLE. COMMENT UN FRANÇAIS, PRISONNIER, A EU UNE CUISSE CASSÉE, ET COMMENT IL EST RESTÉ, AVEC UN AUTRE MALADE, À ALEXANDRIE.

Pendant que nous étions donc dans le port, nous, les chrétiens, nous fûmes pour la plupart libérés des chaînes afin de porter toutes sortes d'objets, ainsi que les meubles et ustensiles du patron. Car on ne libérait pas facilement des chaînes les Turcs et les Maures [originaires] de ces régions, ou bien de l'Asie et de l'Afrique. Certains d'entre eux étaient, en effet, là chez eux, connaissaient la langue, et, ayant des amis, auraient pu facilement trouver assistance pour fuir, avantages que les chrétiens n'avaient pas. Par contre, quand nous approchions, avec les galères, de la chrétienté, nous n'étions non seulement pas libérés de nos chaînes, mais souvent nous devions, en plus des fers aux pieds, porter aussi des chaînes aux bras, le tout pour nous empêcher de fuir.

Il arriva toutefois qu'un Maure blanc [208] qui [avait] quatre chrétiens comme compagnons à son banc, resta seul sur le banc avec les chaînes. Ce Maure brisa l'anneau auquel étaient fixées les chaînes des cinq [prisonniers] et se précipita à l'improviste, | de 166
désespoir, dans la mer où il se noya.

[208] un Arabe. Cf. note 111.

166 Un peu avant [ces événements] j'avais transcrit, dans notre prison sur terre, en vers saphiques, le psaume 137, et je l'avais envoyé par [l'intermédiaire] de mes compagnons à un des prêtres ou aumôniers du consul français [209]. Il avait rencontré mes compagnons lorsqu'ils sortaient [de la ville] ou entraient dans la ville, et par l'intermédiaire d'un de mes compagnons de captivité espagnols, qui lui était un peu connu, il m'avait fait cadeau, pour me remercier, d'un demi-thaler. Ce dernier me fut très utile pour me munir d'ail, d'oignons, de fromage et de pain pour le voyage projeté.

Dans ce port, comme nous y allions et venions, en barque, [entre le rivage] et les galères, pour toutes sortes de travaux, nous aperçûmes une tortue qui nageait, poussée par les grosses vagues de la mer, dans le port. Nous la poursuivîmes et nous la chassâmes avec les rames vers la terre, si bien que nous pûmes la capturer avec les mains. Mes compagnons la tuèrent, la préparèrent, la firent cuire et la partagèrent entre nous. C'était excellent et aussi blanc que du poulet. Mais la graisse qui l'accompagnait était un peu noire. De ma vie je n'ai vu une tortue aussi grande. La carapace qu'elle portait avait une bonne aune et demie de longueur et une aune de largeur. Un juif nous l'acheta pour trois aspres [210], grâce à quoi nous pûmes aussi acheter du pain pour le manger avec la viande.

Comme nous avions tout prêt, nous dûmes quitter le port arrière [211] et nous rendre au port avant [212], pour y charger encore

[209] cf. note 57 [210] petite monnaie turque. Cf. note 143 [211] le port occidental, Port Eunostus des Anciens. C'est le port employé actuellement [212] le port oriental.

quelques gens, et particulièrement les comtes, chevaliers et nobles prisonniers que le patron avait fait venir en cachette du Caire pour les remettre à Constantinople au Grand Turc. Toutefois ils n'étaient pas enchaînés, mais, avec leurs fers, allaient sur les galères auprès de ceux qu'ils voulaient voir, et étaient de bonne humeur. Car ils espéraient obtenir là [213] leur liberté | grâce à l'intervention de 167
l'ambassadeur français et d'autres [consuls ou ambassadeurs]. Toutefois, il en alla autrement, comme il sera relaté plus tard.

Mais lorsque avant le départ, les marins durent munir le mât de câbles, pour qu'il puisse soutenir la voile malgré la force du vent, et comme ils vérifiaient, en les tendant fortement, les vis où se trouvent les câbles qui soutiennent le mât, une des doubles vis, d'un grand poids et longue de deux pieds, se brisa. Elle tomba et atteignit un Français, nommé Franciscus, et lui brisa en deux la cuisse, en haut, près de la partie la plus forte. Ce Français avait été capturé avec nous. Comme [je l'ai] mentionné plus haut, il avait tenté de s'enfuir au Caire, car il connaissait assez bien le turc.

Lorsque cet accident lui arriva, certains pensaient que ce serait pour lui un grand malheur. Mais il lui fut très utile, car finalement [grâce à cet accident] il obtint sa liberté. Etant blessé, et d'aucune utilité sur le bateau, on le fit de nouveau porter à terre dans la prison pour qu'on le soignât avec un autre Français, nommé de la Maison Neuve [214], mourant de fièvre, et qu'on l'aidât [à se rétablir]. C'était en effet un marin plein d'expérience.

[213] à Constantinople [214] il mourra pendant l'absence de HEBERER. Voir p. 183.

CHAPITRE XX

NOTRE DÉPART DE L'ÉGYPTE POUR CONSTANTINOPLE, CAR NOUS DEVIONS EMMENER LES CHEVALIERS, NOS COMPAGNONS; ET LES DANGERS QUE NOUS AVONS COURUS, CAR LES TURCS NOUS ONT DÉFENDU DE PRIER NOTRE DIEU, ET COMMENT NOUS SOMMES FINALEMENT ARRIVÉS À CONSTANTINOPLE, À PÉRA.

168 Après cet incident, le patron fit hisser le signal du départ, et prit congé du port d'Alexandrie par quelques coups [de canon]. Nous nous éloignâmes d'une lieue allemande en haute mer, et comme le vent nous était favorable, nous rentrâmes les rames et déployâmes la voile, grâce à laquelle nous continuâmes notre voyage rapidement et heureusement. Le quatrième jour nous arrivâmes heureusement à Rhodes.

168-181 De Rhodes ils vont à Mytilène, puis à Constantinople. Après un court séjour dans cette ville, ils retournent, par Chio, à Alexandrie.

CHAPITRE XXIII

179 COMMENT NOUS SOUFFRÎMES GRANDE FAIM PENDANT LE RETOUR DE CONSTANTINOPLE À ALEXANDRIE. CE QUI S'EST ENSUITE PASSÉ À ALEXANDRIE, EN PARTICULIER AVEC DEUX JUIFS QUI ÉTAIENT VENUS DE FRANCE EN ÉGYPTE POUR [CÉLÉBRER AVEC] LEURS AMIS LA FÊTE DE LA MOISSON.

180 ... ...

181 Nous naviguâmes donc plusieurs jours et [plusieurs] nuits sans nous arrêter en aucun endroit et en passant près de beaucoup d'îles

dont les noms m'étaient alors inconnus; et le douzième jour de notre départ de Constantinople, nous arrivâmes de nouveau heureusement à Alexandrie où nous jetâmes l'ancre dans le port arrière [215], tout près de notre prison, pour laisser descendre à terre le patron et les autres voyageurs.

Lorsque nous arrivâmes à terre, nous dûmes aussitôt porter toutes les rames du navire dans l'arsenal, puis hisser la voile pour la faire sécher. Ensuite quelques-uns de nous reçurent l'ordre d'approvisionner les galères en eau fraîche, | les autres de laver les bancs 182
sur les galères, enfin de nous nettoyer nous-mêmes de la vermine et de laver nos vêtements. Nous restâmes donc un bon moment à Alexandrie, jusqu'à ce que notre patron eût fini ses affaires au Caire et soit de nouveau retourné parmi nous.

Entre-temps nous fûmes de nouveau employés pour toutes sortes de travaux, les uns sur terre, les autres sur le navire, car nous devions réparer les voiles, faire de petits fouets [216] avec les gros câbles rompus; [nous devions] aussi réparer les galères, boucher les fentes avec de l'étoupe, les poisser soigneusement, et extérieurement les enduire et les recouvrir avec du suif chaud, pour que, étant graissées, elles ne soient pas freinées par l'eau, mais puissent la fendre plus facilement. Nous devions, d'habitude, le faire lors de chaque voyage pour que l'eau salée de la mer n'endommageât pas le navire et ne le gênât pas dans sa course, mais grâce au suif gras le portât [sur la surface].

---

[215] voir note 211 [216] HEBERER emploie le mot italien *fercias*, déformation de *ferza* (ou *fersa*) qui signifie verge, fouet, discipline, faits de plusieurs lanières.

Nous, les esclaves, nous dissimulions chaque fois un morceau de suif pour en assaisonner notre soupe. D'autre part nous [réduisions], en les battant, nos biscuits en farine, nous y mettions des oignons coupés, et faisions cuire le tout avec du suif, comme de la bouillie de gruau d'avoine. Nous lui trouvions un meilleur goût qu'auparavant, [quand nous étions] en liberté, au meilleur légume, car suivant le proverbe bien connu, la faim était notre meilleur cuisinier [217].

Plus haut j'ai mentionné que lorsque nous avions entrepris notre voyage à Constantinople, un Français nommé Franciscus avait eu une cuisse brisée dans le port d'Alexandrie, et à cause de cela avait dû rester à Alexandrie. Comme pendant notre absence il avait guéri, on l'avait employé à toutes sortes de travaux au domicile du patron, surtout parce qu'il connaissait un peu la langue [arabe], avantage comme il n'aurait pas pu s'en souhaiter un plus grand pour obtenir sa liberté. Car il put parler chaque jour avec les
183 négociants, et ainsi il put s'arranger pour s'échapper en cachette | sur
un navire français et regagner sa liberté. Ainsi le mal causé à sa cuisse fut la chance [qui lui valut] sa libération et le bonheur. L'autre Français, appelé de la Maison-Neuve, qui, malade, avait été laissé en arrière, était entre-temps décédé.

La perte de cet homme qu'il avait acquis à Constantinople, chagrina beaucoup notre tyran, car le Français en question était un marin expérimenté et un jeune homme encore robuste.

---

[217] proverbe allemand bien connu : *Hunger ist der beste Koch.*

Tandis que nous étions donc là au repos, un marin anglais, 183
dont le navire était entièrement chargé et était tout prêt pour le voyage de retour, demanda à notre patron [notre] concours, contre le versement d'une somme d'argent. [Il voulait] que nous l'aidions [à sortir] [sa] galère du port, jusqu'à ce que, en haute mer, il puisse capter, avec ses voiles, le vent afin d'en profiter. Notre patron donna des ordres en conséquence au *raïs* [218] de nos galères. Mais l'Anglais dut verser d'abord quelques ducats aussi bien au patron qu'au *raïs*, ce qu'il fit volontiers pour pouvoir commencer son voyage. Et il [leur] remit aussi un cadeau pour nous, pauvres prisonniers. Mais nous n'en vîmes pas une aspre [219], quoique nous eussions eu à faire [tout] le travail, [une contrariété] qui nous est arrivée souvent en des cas semblables. Mais nous devions nous taire et tout supporter avec patience, et nous plaindre avec Virgile : *Sic vos non vobis fertis aratra boves* [220].

Il arriva aussi en ce temps, que deux juifs de France vinrent d'Avignon à Alexandrie [pour diverses affaires, mais] surtout pour célébrer avec leurs coreligionnaires la fête de la Moisson (la Pentecôte) [221]. Tandis qu'ils allaient et venaient ainsi, ils ne craignirent pas de se promener çà et là, et d'examiner les environs

---

[218] chef, capitaine [219] cf. note 210 [220] ô bœufs, vous ne portez pas les charrues pour vous-mêmes [221] la fête juive appelée « Fête de la Moisson » ou « Fête des premiers Fruits » qui devait être célébrée cinquante jours après le 16 du mois de *nisan*, c'est-à-dire après le deuxième jour de la fête de la pâque. Les rabbins lui donneront le nom de « Fête des cinquante jours » (hebr. : *Khagkshadmischim ;* en grec : *Pentekoste*, d'où est venu le mot de Pentecôte). L'Eglise chrétienne l'adopta en lui donnant une signification nouvelle.

de la ville. Alors les Maures les soupçonnèrent d'être des traîtres [222]. On les arrêta donc et on les logea de force dans notre prison.
184 Mais | leurs amis firent preuve d'une grande fidélité, et grâce à des cadeaux et avec l'aide du consul français, ils réussirent à les libérer après quelques jours. Ce fut là pour eux un beau voyage [que celui qu'ils avaient entrepris], de deux mille lieues italiennes pour visiter leurs amis. Le poivre leur est devenu bien acide [223]. Il est certain qu'ils ne reviendront pas de sitôt.

A cette époque deux Italiens de notre galère furent libérés : ils s'étaient rachetés avec l'aide du consul vénitien [224] et de quelques négociants. Ils furent très heureux d'être débarrassés des galères, des chaînes et des liens. Et comme sur les galères, pendant de longues années, ils s'étaient déshabitués de la nourriture chaude,

---

[222] c'est-à-dire des espions. Une aventure similaire arriva au voyageur anglais BLUNT en 1634, (*Voyage en Egypte,* [1634], [IFAO], 1974, p. 58 [62]). Cette méfiance des Turcs était compréhensible puisque, comme on le sait maintenant, quelques-uns des voyageurs qui parcoururent jadis les pays du Proche Orient étaient chargés, (pareils en cela à certains « touristes » de nos jours), par leurs gouvernements respectifs, de recueillir secrètement des renseignements sur les forces turques. Par exemple, Ghillebert de Lannoy (en 1421), Bertrandon de la Broquière (en 1432), ou même le savant Jean Lascaris, dont le voyage dans l'empire turc, vers 1490, avait pour but officiel de rechercher des livres et des manuscrits pour la bibliothèque de Laurent de Médicis, mais aussi de réunir, en même temps, secrètement, des informations sur l'armée ottomane. Voir : R.H. SCHWOEBEL, *Western spies in the Levant,* in *History today,* London, November 1963, p. 747 ff. Cf. aussi HARANT, *Voyage en Egypte,* [1598], [IFAO], 1972, pp. 52, 53 [78, 79] [223] expression allemande qui signifie « éprouver une surprise désagréable » [224] cf. note 57.

ils se livrèrent à des excès dans le manger et le boire, et surchar- 184
gèrent tellement leurs estomacs, que huit jours plus tard ils moururent tous les deux. Ils ne se réjouirent donc pas [longtemps] de leur liberté regagnée.

CHAPITRE XXIV

DE L'ARRIVÉE À ALEXANDRIE DE L'ÉPOUSE DE L'EMPEREUR TURC, [REVENANT] D'UN PÈLERINAGE. ET COMMENT NOUS VOULÛMES LA CONDUIRE À CONSTANTINOPLE, MAIS FÛMES DÉPORTÉS ET SÉPARÉS PAR LE MAUVAIS TEMPS.

En ce temps une sultane [225], épouse de l'empereur turc, vint du Caire à Alexandrie. [Elle vint] dans un grand *carmusel* [226] sur lequel elle transportait ses affaires. Elle venait de la Mecque, d'un pèlerinage [qu'elle avait entrepris] [... ...] dans l'espoir d'avoir plus d'enfants [et ayant visité la ville sainte de l'Islam]

---

[225] les honneurs qu'on témoigna à la femme du sultan laissent supposer que c'était la *sultane khasseki* (sultane favorite), peut-être la fameuse Malika Safiya. C'était une Vénitienne, appartenant à l'illustre famille Venier-Baffo. Capturée par des pirates turcs, elle fut vendue dans le harem de Mourad III qui tomba éperdument amoureux de la belle Italienne. C'est elle qui gouverna pratiquement l'empire turc pendant près de trente ans (sous Mourad III et son fils Mehemed III). Voir A.D. ALDERSON, *The structure of the Ottoman dynasty,* Oxford, [Clarendon Press], 1956, table XXXII, note 3; *Encycl. Islam,* 1934, art. : Mourad III, et Walide Sultane; HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman,* Paris, [Bellizard], 1835, vol. VII, p. 9 sq. Au Caire, une mosquée porte le nom de cette célèbre sultane. Voir DEVONSHIRE, *Some Cairo mosques and their founders,* London, [Constable], 1921, p. 111 [226] cf. note 196.

185 elle | exprima le désir de reprendre le chemin de Constantinople. Nous dûmes donc armer de nouveau nos galères, [les] équiper avec tout le nécessaire, et y placer de nouveau de l'eau, du pain, et d'autres objets de [première] nécessité, puis nous rendre dans le port avant [227] d'Alexandrie. Là, la sultane, toute emmitouflée et voilée, monta sur le navire avec ses servantes et les eunuques, des Maures tout noirs.

Tôt le matin, le pavillon principal, ainsi que d'autres petits pavillons, furent hissés sur la galère capitane en signe de départ. Beaucoup de coups de fusil furent tirés en signe de joie, et les Turcs se mirent à faire retentir, selon leur coutume, les trompettes, les chalumeaux et les timbales. Sur les navires chrétiens qui étaient dans ce port, [on tira] aussi beaucoup de coups de fusil, en l'honneur de la sultane, [lui exprimant ainsi] les bons vœux [de la population], pour le voyage qu'elle entreprenait.

Lorsque nous levâmes l'ancre et saisîmes les rames, tête nue et dévêtus sur l'ordre [donné] au moyen de [coups de] sifflets, les marins attachèrent le *carmusel* de la sultane, avec des câbles, à notre galère. Nous devions l'emmener, attaché derrière nous, jusqu'à ce qu'il rencontre, en haute mer, un bon vent, et puisse continuer de lui-même son voyage jusqu'à Constantinople. Lors de la sortie [du port], les deux châteaux [228] qui sont maintenus à

[227] le port oriental ou port Neuf [228] il s'agit du fort Qayt Bay (sur la pointe occidentale) et du fort appelé Garophalo (sur la pointe orientale). Au sujet de ces deux forts voir Lithgow, *Voyage*, [1612], [IFAO], 1973, p. 285 [330] et note 647; E. Combe, *Notes de topographie et d'histoire alexandrine*, in *Bull. de la Soc. Roy. d'Archéol. d'Alexandrie*, N° du cinquantenaire, Année 1943-1944, N° 36, 1946, p. 131.

l'extrémité du port d'Alexandrie pour la surveillance, la protection et la sécurité de l'endroit, nous saluèrent pas moins [solennellement] à coups de canons.

Nous partîmes donc à la grâce de Dieu. Mais avant de perdre de vue Alexandrie et d'arriver en haute mer, nous rencontrâmes un vent contraire. A cause de cela nous dûmes fournir un travail extrêmement dur et pénible avec les rames, car nous devions traîner le *carmusel* qui nous gênait considérablement.

Beaucoup de dauphins se montrèrent à ce moment sur la mer | et 186
vinrent en masse à notre rencontre.

Après un voyage qui les mène à Rhodes et à Constantinople, puis à 186-
Sidon et à Jérusalem, Heberer et ses compagnons de captivité retour- 259
nent de nouveau à Alexandrie.

Chapitre XL

Est un rappel des miracles de Dieu, [et] pourquoi Il a conduit le peuple d'Israël hors d'Égypte à travers la mer Rouge. Et comment nous sommes repartis de la Terre Sainte et sommes de nouveau arrivés à Alexandrie. Les dangers qu'a courus alors notre patron et comment il est enfin devenu *beg* de Chio. Avec une description de l'île. 259

... ...

Lorsque nous fûmes de retour à Joppe, nos compagnons avaient entre-temps approvisionné les galères en eau fraîche. 260

Nous dûmes donc nous dépêcher [de nous embarquer] sur le navire pour pouvoir commencer le voyage vers l'Egypte.

Nous partîmes donc, à la grâce de Dieu, pour Alexandrie, en passant d'abord en vue de Damiette. Et après deux jours, ayant joui d'un temps assez beau, nous arrivâmes à Alexandrie et entrâmes dans le port arrière, car notre patron avait sa demeure tout près de là.

Dès que nous fûmes arrivés, notre patron descendit à terre et fit enlever leurs chaînes à quelques-uns des esclaves. Ils furent conduits dans sa demeure pour des travaux qui devaient y être faits. Pendant ce temps nous nettoyâmes les galères, et cherchâmes des barillets vides pour apporter de l'eau fraîche sur les galères.

Pendant qu'on nous menait, sans chaînes, chercher de l'eau, nous apprîmes que toute la ville était au courant que notre patron serait destitué de son poste. Il avait, en effet, été l'objet de nombreuses plaintes, [non seulement] de la part des chrétiens, des
261 Maures, des Turcs et des juifs, mais [aussi] | de la part des soldats des châteaux et des gardes des portes, qui se plaignaient violemment au sujet de leur solde et d'autres injustices.

Le patron se tenait tout coi dans sa maison, et il fut bientôt averti par le bey de Rhodes d'être bien vigilant et de se tenir sur ses gardes. Car à cause des nombreuses plaintes, le nouveau pacha [229] était mécontent de lui.

---

[229] comme HEBERER n'indique pas toujours la date de ses voyages, il est difficile d'établir exactement les noms des gouverneurs et des pachas qu'il mentionne. Cette fois-ci il s'agit probablement d'Uweiss Pacha qui gouverna l'Egypte du 23 déc. 1585 au 12 déc. 1586. VENTURE, *Passe-temps chronologique et historique*, Ext. de la *Revue d'Egypte*, Le Caire, [Impr. Nat.], 1896, p. 223.

Notre patron qui se savait coupable, se prépara secrètement à partir. Nous dûmes donc équiper rapidement de nouveau la galère, l'espalmer [230], munir, quand c'était nécessaire, les rames de leurs courroies, compléter les voiles, et nous munir de biscuits et d'eau.

Vers minuit, notre patron, sa femme et toute leur domesticité s'embarquèrent sur la galère (car il ne pouvait avoir confiance [dans la population]). Nous avons dû travailler toute la nuit pour porter tous les meubles et ustensiles de ménage sur les galères. Entre autres, on apporta un fanal ou lanterne, comme on en utilise généralement sur les galères, extrêmement belle, en verre de cristal bien clair, [aux vitres] joliment enchâssées dans de l'argent, et si grande que je pouvais m'y tenir debout. Ce fanal, il l'a ensuite offert au bey de Rhodes [pour le remercier] du loyal avertissement qu'il lui avait fait parvenir cette fois-ci.

Lorsque nous fûmes donc sur le navire, on fit lever l'ancre, et nous partîmes très tôt du port, du côté gauche, derrière une petite île, non loin de la terre, de façon qu'on ne pût nous voir de la ville d'Alexandrie. Là nous jetâmes l'ancre.

Le bey de Rhodes était au courant de notre départ clandestin et [savait] où l'on pouvait nous trouver. C'est pourquoi il faisait sans cesse informer notre patron, par des messagers à cheval (*sic*) de la situation.

Nous voyions et sentions tous la crainte et la pusillanimité
de notre patron. Enfin vinrent deux ou trois | messagers, l'un 262

---

[230] nettoyer la carène d'un bâtiment et l'enduire de suif. (LITTRÉ).

262 après l'autre, pour l'informer qu'on voulait l'emmener au Caire pour lui faire rendre compte de ses actions.

C'est pourquoi il ne put plus rester [à Alexandrie]. Nous dûmes donc partir en toute hâte et nous enfuir par mer. Et nous nous dépêchâmes tellement, [en employant] les rames et les voiles, qu'après deux jours nous arrivâmes tout épuisés à Rhodes.

* * *

(Fin de la partie égyptienne des voyages de HEBERER.)

TABLE DES CHAPITRES

QUI FORMENT LA PARTIE ÉGYPTIENNE DES VOYAGES DE M. HEBERER

INDEX DES NOMS DE PERSONNES, DES GROUPES ETHNIQUES ET RELIGIEUX

Les numéros des pages indiqués ici sont ceux de l'édition originale, qui figurent *en marge* dans cette nouvelle édition

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

22

INDEX DES FONCTIONS, ÉTATS SOCIAUX ET PROFESSIONS

(Voir aussi : Index des mots se rapportant à la navigation)

INDEX DES TERMES SE RAPPORTANT À LA NAVIGATION

INDEX DES NOMS D'ANIMAUX

INDEX DES NOMS DE PLANTES

INDEX DES TERMES SE RAPPORTANT AUX ACTIVITÉS RELIGIEUSES

Christianisme

Islam

Judaïsme

INDEX DES TERMES SE RAPPORTANT À LA VIE QUOTIDIENNE EN ÉGYPTE

Aliments

VÊTEMENTS

FAÇONS DE SE DÉPLACER

LA VIE DES FEMMES

COUTUMES

COMMERCE

ARMES

INDEX GÉNÉRAL

TABLE DES MATIÈRES

ROSETTE
DAMIETTE
ALEXANDRIE
BOULAC
LE CAIRE
SUEZ
NIL
MER ROUGE

Sites mentionnés par M. Heberer.



Secrétariat d'Etat aux Universités, Paris. — Publications de l'Institut français d'Archéologie orientale. — Dépôt légal : 4e trimestre 1976; numéro d'imprimeur et d'éditeur 505.



ifao

505

VOYAGES EN EGYPTE

M.H. VON BRETTEN